

**LE DEPARTEMENT DU NYONG ET M'FOUMOU
DANS LA CRISE DU MARCHÉ INTERNATIONAL
Quelles perspectives ? Quelles propositions ?**

*Rapport de mission effectuée par le CIRAD-DSA
pour le compte de la SODECAO
en mai-juin 1989
sur financement CCCE*

Septembre 1989

**Claude ARDITI
Françoise JARRIGE
François RUF**

avec la participation de

**Philomène BOMIA
Marina OGIER**



CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
Département Systèmes Agraires
Avenue du Val de Montferrand - BP 5035 - 34032 MONTPELLIER Cedex (France)
Tél. 67.61.58.00 - Télex 490 294 F - Télécopie 67.41.40.15

**LE DEPARTEMENT DU NYONG ET M'FOUMOU
DANS LA CRISE DU MARCHE INTERNATIONAL
Quelles perspectives ? Quelles propositions ?**

*Rapport de mission effectuée par le CIRAD-DSA
pour le compte de la SODECAO
en mai-juin 1989
sur financement CCCE*

Septembre 1989

**Claude ARDITI
Françoise JARRIGE
François RUF**

avec la participation de

**Philomène BOMIA
Marina OGIER**

SOMMAIRE

I - BREF RAPPEL DE LA SITUATION DU MARCHÉ INTERNATIONAL ET DE LA PLACE DU CAMEROUN.....	2
I.1 - Caractéristiques du produit cacao	2
I.2 - Ebauche d'analyse historique de la production de cacao	4
I.3 - Eléments sur la conjoncture internationale.....	7
I.4 - Place du Cameroun et du Nyong et M'Foumou.....	10
II - PRESENTATION GENERALE DU DEPARTEMENT.....	14
II.1 - Bref rappel sur l'écologie	14
II.2 - Les populations.....	17
II.2.1 - Aperçu sur les rapports sociaux	17
II.2.2 - La situation démographique du département.....	20
III - LES SYSTEMES ET STRUCTURES DE PRODUCTION.....	24
III.1 - Première lecture par traitement d'enquête.....	24
III.1.1 - Les hommes et le facteur travail.....	24
III.1.1.1 - Travail familial	24
III.1.1.2 - Travail salarié.....	25
III.1.1.3 - L'entraide et l'appartenance à un groupe de travail.....	25
III.1.1.4 - L'âge des chefs d'exploitation.....	25
III.1.1.5 - Le niveau scolaire des chefs d'exploitation.....	26
III.1.2 - Le capital construit : les plantations de cacaoyers et caféiers	26
III.1.2.1 - Structure du verger par âge.....	26
III.1.2.2 - Correspondance âge des planteurs/âge des plantations.....	26
III.1.2.3 - Superficie et capital par exploitation	27
III.1.3 - Quelques indications sur le patrimoine, le matériel agricole, l'utilisation des revenus.....	27
III.1.4 - Formation et structure des revenus.....	31
III.1.4.1 - La part du café et du cacao	31
III.1.4.2 - Activités d'artisanat et divers	32
III.1.4.3 - Chasse, pêche, cueillette.....	32
III.1.4.4 - Les cultures vivrières.....	33

III.2 - Quelques "caractéristiques" de la zone revues à travers des études de cas	35
III.2.1 - Première étude de cas.....	35
III.2.2 - 2ème étude de cas.....	38
III.3 - La fonction de production vivrière des exploitations vue par la demande :	
l'approvisionnement de Yaoundé en produits vivriers	40
IV - L'INNOVATION AGRICOLE PRINCIPALE DU PROJET :	
LES BLOCS CACAO	43
IV.1 - Les groupements et leurs objectifs	43
IV.2 - La mise en oeuvre des groupements, analyse sociologique	44
IV.3 - Eléments d'analyse économique : place des blocs cacao dans	
les systèmes de production	49
IV.3.1 - Cacaoyères considérées comme "traditionnelles", sous couvert forestier.....	49
IV.3.1.1 - <i>Replantation de cacaoyers</i>	50
IV.3.1.2 - <i>Replantation de caféiers</i>	51
IV.3.1.3 - <i>La gestion des "arbres d'ombrage" et les revenus complémentaires</i>	
<i>des cacaoyères traditionnelles</i>	51
IV.3.1.4 - <i>Autres interventions sur ces parcelles "traditionnelles".</i>	
<i>Inter-action avec les blocs cacao</i>	52
IV.3.2 - Les plantations hybrides "traditionnelles" de la SODECAO.....	53
IV.3.3 - Les blocs cacao.....	53
IV.3.3.1 - <i>La diminution des objectifs quantitatifs : de 5 à 1 ou 2 ha</i>	57
IV.3.3.2 - <i>Le problème de main d'oeuvre</i>	58
IV.3.3.3 - <i>La trésorerie</i>	58
IV.3.3.4 - <i>Les cultures vivrières associées</i>	58
IV.3.3.5 - <i>La santé</i>	59
IV.3.4 - Eléments pour un bilan économique.....	59
IV.3.4.1 - <i>Nature des incertitudes sur les budgets de plantation</i>	60
IV.3.4.2 - <i>Les budgets de plantation</i>	63
IV.3.4.3 - <i>Nuances sur le concept de coût de production</i>	66
IV.4 - L'encadrement	72

V - LES DYNAMISMES LOCAUX.....	75
V.1 - Les revenus monétaires.....	75
V.2 - Les "innovations", analyse globale	80
V.3 - Dynamiques féminines dans le Nyong et le M'foumou.....	82
V.3.1 - Les activités féminines.....	83
<i>V.3.1.1 - Fonctions "traditionnelles" des femmes et leur importance</i>	83
<i>V.3.1.2 - Sources de revenus féminins</i>	84
<i>V.3.1.3 - Le cas des femmes de Medjeme : un exemple à suivre</i> <i>- et à encourager ? - pour une meilleure maîtrise de</i> <i>la commercialisation des vivriers ?.....</i>	85
V.3.2 - Les organisations féminines : groupes de travail et tontines.....	87
CONCLUSION.....	90
BIBLIOGRAPHIE.....	96

La mission DSA/CIRAD de mai-juin 1989 avait pour objectif principal de repérer et d'analyser d'éventuels dynamismes locaux, individuels ou collectifs, dans le département du Nyong et M'Foumou où opère un projet de développement rural intégré.

Il s'agissait autant de dynamismes spontanés "hors projet" que de ceux suscités ou concrétisés par l'arrivée du projet, en particulier par son action agricole principale, les blocs cacao.

Naturellement, cette analyse devait s'inscrire dans une étude plus globale de la région et du projet.

Tels sont les questions et les éléments de réponses abordés dans ce rapport, ceux-ci étant naturellement replacés dans le contexte international des crises cacao et café, touchant directement le Cameroun et le département du Nyong et M'Foumou.



I - BREF RAPPEL DE LA SITUATION DU MARCHÉ INTERNATIONAL ET DE LA PLACE DU CAMEROUN

En cette période de crise de la production du cacao, tout projet de développement ou toute politique nationale cacaoyère doit se concevoir en fonction de l'évolution du marché international. L'alignement du prix au producteur de 420 F à 250 F/kg va entraîner des réactions de la part des producteurs qu'il convient d'étudier et d'analyser dans les différents départements du Cameroun.

De même, le caractère international du marché du cacao nécessite de suivre ou du moins de collecter des informations sur les stratégies des pays et des producteurs concurrents.

C'est l'objectif que se fixe le programme de recherche "*agriculture des zones forestières*" du Département Systèmes Agraires (DSA) du CIRAD. En introduction à cette étude, nous ferons donc rapidement le point sur la situation mondiale. Pour bien comprendre l'état du marché international, il convient de revenir au préalable sur les caractéristiques économiques du produit "cacao" et sur quelques éléments de son histoire.

I-1 CARACTERISTIQUES DU PRODUIT CACAO

Produit de traite typique, hérité du fonctionnement colonial, le cacao est cultivé au Sud (zones forestières équatoriales) et consommé au Nord (pays développés à niveau de vie élevé).

La Colombie et le Mexique, où la population urbaine et rurale consomme le cacao par tradition relativement ancienne (mais évolutive), sont des exceptions. Seuls producteurs notables (respectivement 8ème et 10ème rang mondial) qui consomment la plus grande partie de leur production, ces deux pays n'interviennent pas, en conséquence, comme exportateurs significatifs sur le marché international.

Les autres pays producteurs exportent la plus grande partie de leur cacao, plus ou moins transformé. Le nombre d'acteurs à ce niveau est relativement limité puisque les six premiers pays (Côte d'Ivoire, Brésil, Malaisie, Ghana, Cameroun, Nigéria) assurent environ 80% de la production mondiale.

Outre la dualité entre zones de production et zones de consommation, ainsi que la concentration relative de la production, le cacao se caractérise par un nombre d'usages limités (peu de finalités d'utilisation) et la quasi-absence de substituts. Malgré l'apparition d'ersatz synthétiques –dont l'usage est encore limité par la réglementation– on peut considérer que le cacao a peu de concurrents (ASSOUMOU J., 1977).

On a donc affaire à un marché très délimité, ce qui n'est pas le cas, par exemple, pour des produits tropicaux tels que l'huile de palme, qui se retrouve en concurrence sur le marché des oléagineux avec, entre autres, des produits "tempérés".

Au niveau de la production, par contre, le cacao ne s'impose pas en général comme solution unique dans la stratégie d'un planteur. Bien que ne présentant pas strictement les mêmes exigences par rapport au milieu, d'autres plantes pérennes tropicales peuvent, dans certaines conditions, être envisagées comme alternatives au cacaoyer. Ce sont principalement : le caféier (robusta), le palmier à huile, l'hévéa, le cocotier et d'autres productions moins insérées dans le marché international.

Le choix du planteur entre ces différentes cultures est influencé par certains critères, notamment des considérations agronomiques. Les données du contexte macro-économique ou des politiques nationales, qui déterminent le prix des différents produits, et donc leur rentabilité relative, sont aussi prises en compte de même que les conditions de commercialisation. L'arbitrage du planteur intègre en outre des caractéristiques inhérentes à chaque culture, telles que l'exigence en travail (quantité-pénibilité) et la fragilité de la plante sur le plan sanitaire. Il est difficile en ce domaine de caractériser de manière générale la cacaoculture, car de fortes variations existent entre les différentes zones de production (culture relativement facile et peu exigeante en Côte d'Ivoire, "horticulture" en Malaisie...). A conditions écologiques données, les choix des planteurs sur leurs systèmes de culture contribuent également à classer le cacaoyer comme culture "facile" ou "difficile". Ainsi en Malaisie péninsulaire, en système extensif des plantations villaeoises de la côte Est, la gestion des cacaoyers sous cocoteraie reste très simple. Les travaux de récolte et post-récolte représentent plus de 50% du coût de production du cacao marchand. En revanche en monoculture, à une tonne ou deux tonnes/ha, voire plus dans la région de Tawau (Sabah, ex-Bornéo), les travaux de protection phytosanitaire, d'égourmandage, de taille, devenant les principaux postes de dépenses font de la cacaoculture un système très sophistiqué, proche de l'horticulture. Au delà des variations induites par les zones (écologie) et par les hommes (systèmes de culture), retenons que le cacaoyer peut être considéré, sauf exception, comme une plante relativement fragile et complexe.

Quoiqu'il en soit, dans toutes les situations de production, le cacao présente deux avantages pour le producteur et l'intermédiaire :

- une filière courte, les premières opérations de transformation (fermentation, séchage) pouvant assez facilement être réalisées par le planteur lui-même (contrairement à l'extraction en grande quantité de l'huile de palme ou le décortiquage du café) ;
- un rapport poids/volume élevé de la fève de cacao commercialisée, qui facilite la commercialisation (moindres coûts de transport).

I-2 EBAUCHE D'ANALYSE HISTORIQUE DE LA PRODUCTION DE CACAO

Comme de nombreux autres produits tropicaux, le cacao a vu son histoire marquée par une succession de cycles, alternant phases d'euphorie et chutes des cours. Au delà des phénomènes conjoncturels, il importe d'analyser la signification des tendances sur la longue période.

Différents éléments d'explication sont à envisager pour comprendre l'évolution des cours du cacao : ajustement offre/demande, confrontation des dynamiques des différents pays producteurs (avec analyse des situations nationales), évolution des techniques de la productivité du travail, de l'intensité capitaliste de la production...

L'analyse historique révèle en outre un **phénomène récurrent de déplacement des zones de production du cacao.** Depuis les foyers originels de culture en Amérique Centrale (culture séculaire des Aztèques, dans les actuels Salvador, Guatemala, Mexique), la production de cacao s'est d'abord déplacée, d'Ouest en Est au sein de l'Amérique Centrale, au XVIème siècle et XVIIème siècle puis a "piqué" vers l'Amérique du Sud. L'Equateur est le premier producteur mondial à la fin du XIXème siècle, début du XXème siècle, puis définitivement dépassé par le Brésil à partir de 1905/06 (sauf en 1909/10). La production de cacao est aussi relativement bien représentée à cette époque aux Antilles ("West Indies" : Dominique, Trinidad, Tobago...). Le continent américain zone d'origine du cacao domine alors indéniablement la production cacaoyère mondiale.

Cependant le cacaoyer a été implanté en Afrique au XIXème siècle, d'abord en Afrique Centrale (1822 - Sao Tomé ; 1855 : Fernando Po) puis en Afrique de l'Ouest (1879 : Ghana).

La cacaoculture y connaît un développement remarquable et à partir de 1918/19, l'Afrique prend la tête de la production mondiale de cacao (54,4% contre 43,8% pour l'Amérique y compris les Antilles). Le principal producteur africain est alors le Ghana, qui occupe déjà le

premier rang mondial depuis 1910/11. La domination du Ghana dans la production mondiale de cacao va durer jusqu'en 1977/78, campagne à partir de laquelle la Côte d'Ivoire s'impose comme le premier producteur mondial qu'elle est restée jusqu'à aujourd'hui (campagne 1988/89).

Enfin, récemment, on observe une "montée en puissance" de la production cacaoyère asiatique. Longtemps insignifiante (moins de 5% de la production mondiale) elle s'est accrue au cours des années 80 jusqu'à atteindre environ 295.000 tonnes en 1987/88, soit 14% de la production mondiale. Cette progression est essentiellement due à une augmentation de la production de cacao de la Malaisie. Ce pays qu'on ne voit apparaître dans les statistiques de production qu'à partir de 1962/63, et encore, bien modestement jusqu'en 1977/78, a décuplé sa production en 10 ans pour atteindre 190.000 t en 1987/88, et occuper ainsi le 3ème rang mondial. Par ailleurs, l'Indonésie et aussi en train de développer sa production de cacao à un rythme élevé.

Ces différentes indications sur l'évolution historique de la production de cacao illustrent un phénomène qui semble répétitif à long terme dans l'économie du cacao : **un pays développe sa production, celle-ci atteint son apogée, puis décline.** Durant la longue période que nous venons d'évoquer, la production mondiale de cacao a prodigieusement augmenté (de 115.000 t en 1900/01 à environ 2.091.000 t en 1987/88) parallèlement au développement de la consommation de produits dérivés (essentiellement le chocolat bien sûr !). Dans ce cadre, le déclin des leaders successifs du marché du cacao correspond soit à une stagnation de production (ce qui équivaut en fait à un recul relatif, c'est le cas par exemple du Brésil), soit à une diminution absolue de production (cas de l'Equateur, du Ghana dans les années 1977 à 1984...).

On n'a pas, comme pour le café, le maintien sur une longue période d'un producteur prépondérant : le Brésil (cf. DAVIRON B., LERIN F., 1988). Par contre, comme cas à rapprocher de celui du cacaoyer, citons le palmier à huile, dont la culture s'est historiquement déplacée d'Amérique en Afrique (Nigéria) puis en Asie (Malaisie). Plusieurs éléments semblent avoir joué : un vieillissement structurel du verger au Nigéria, son non-renouvellement et une politique "malencontreuse" misant sur la rente pétrolière aux dépens de l'agriculture. Dans le même temps, la Malaisie a su utiliser ses avantages comparatifs sur la culture et consolider le secteur par une politique agro-industrielle valorisant le produit.

Certains de ces processus se retrouveraient dans l'histoire et l'actualité du cacao. L'analyse historique et l'agro-économie comparée permettent de comprendre les mécanismes de la dynamique de déplacement des zones de production. Comment un pays parvient-il à mettre en place rapidement un important appareil de production ? Quelles sont les conditions du maintien d'une position hégémonique ? Pourquoi et comment la production cacaoyère d'un pays s'effondre-t-elle ?

Des éléments de réponse sont déjà inscrits dans certaines caractéristiques de la cacaoculture :

- a - développement en système de culture "minier" de fronts pionniers, elle consomme les espaces forestiers, la rente différentielle "forêt" (F. RUF, 1987, joint en annexe) ;
- b - plante dite pérenne mais à durée de vie très limitée, le cacaoyer vieillit et, l'âge des vergers augmentant, la production décline le plus souvent inexorablement au delà d'un certain temps (30 ? 60 ? 80 ans ?) faute de solutions de renouvellement satisfaisantes ;
- c - dans la majorité des situations écologiques des zone tropicales humides, le cacaoyer peut être considéré comme une plante relativement plus fragile que ses concurrents tel le palmier ou l'hévéa.

Ce ne sont pas là les seuls éléments d'explication au déclin de production observé historiquement dans les principaux pays producteurs des années 1960-70, une conjonction de facteurs négatifs a généralement joué : difficultés socio-économiques, raréfaction de la main-d'oeuvre simultanément à la raréfaction des terres, du moins raréfaction relative eu égard des besoins, décisions politiques malencontreuses dans un pays, dont profite un autre. L'émergence de la Côte d'Ivoire parallèlement à l'effondrement du Ghana dans les années de 1977 à 1987 en est une illustration. Bien au delà des problèmes phytosanitaires, ont joué l'effet du vieillissement du verger, la désorganisation économique générale, la hausse du prix réel, le repli de la main d'oeuvre (ex : voltaïque vers la Côte d'Ivoire, etc...) *

De même, la politique de rétention des stocks cacao par la Côte d'Ivoire semble avoir directement servi les intérêts de la Malaisie et de l'Indonésie, lesquels prennent des clients et des parts de marché. L'histoire se répète puisque dès les années 1920, le Ghana, puis en 1950 le Brésil, avaient déjà échoués dans ce type de politique. Là encore, ces processus jouent sur d'autres produits. Citons à nouveau le café, la tentative d'embargo du Brésil, et l'analyse de B. DAVIRON, F. LERIN sur la question (op. cit). Le Brésil a échoué en dépit de sa puissance économique de toute autre nature que celle de la Côte d'Ivoire. On pourrait également citer le cas du soja... et d'une toute autre puissance... les Etats-Unis d'Amérique dont l'embargo de 1973 semble avoir échoué dans le long terme puisque c'est cette fois le Brésil qui en a profité (V. LECLERC).

L'analyse de ces différents processus permet d'apporter des éclairages nouveaux sur la situation actuelle du marché mondial de cacao, au-delà des phénomènes conjoncturels.

* Une bibliographie abondante, souvent excellente mais inégale, existe sur la question de la chute de production du Ghana.

I-3 ELEMENTS SUR LA CONJONCTURE INTERNATIONALE

La délocalisation des foyers de production s'observe donc aujourd'hui d'un continent à l'autre (émergence de l'Asie du Sud-Est au dépens de l'Afrique), d'un pays à l'autre (montée de la Côte d'Ivoire, baisse du Ghana et du Nigéria dans les années 1970/80, bonne résistance du Cameroun) ou d'une région à l'autre (stagnation et laminement de la production dans le centre-sud avec montée de la production dans le sud-ouest et dans le M'bam). Toutefois, certains mouvements s'inversent, notamment la reprise de production au Ghana et au Nigéria.

Reprenons les dynamiques conjoncturelles de chaque pays.

La Côte d'Ivoire est passé premier producteur mondial en 1977/78 à la faveur des migrations de colons depuis le nord de la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Théoriquement, son verger est encore jeune et sa production devrait continuer d'augmenter. En pratique, les plantations de ces dix dernières années ayant été installées sur des sols peu favorables, entraînent des mortalités précoces, il semble que la Côte d'Ivoire arrive aujourd'hui à l'apogée de sa production. Sa production devrait se stabiliser pendant quelques années à 600.000 tonnes puis descendre à 500.000 tonnes.

Le Brésil, actuel second producteur mondial, est plutôt en phase de stagnation malgré ses efforts de replantation dans l'Etat de Bahia et malgré ses ambitions de créations de plantations en Amazonie.

Le Ghana et le Nigéria semblent en mesure de reprendre un rythme de production à la hausse, suite aux financements de la Banque Mondiale, aidant à restructurer les filières (encore contrôlée au Ghana, libéralisée au Nigéria). Les taux de récolte et l'entretien des plantations, en augmentation, permet cette relance.

La Malaisie devrait continuer à progresser rapidement, et atteindre 300.000 à 400.000 tonnes, malgré un coût de production relativement élevé. Sa force réside dans les capitaux disponibles pour soutenir la production et surtout dans l'organisation de ses filières de marketing. La reprise de la 3ème place de producteur mondial par le Ghana n'est donc qu'une péripétie. La Malaisie pourrait bientôt rejoindre le Brésil. Ce pays bénéficie aussi de migrations de travail déterminantes depuis l'Indonésie et les Philippines.

L'Indonésie est probablement un des concurrents les plus dangereux pour l'Afrique. La progression de sa production pulvérise les estimations, pourtant généralement optimistes. Le faible coût du travail dans ce pays (1 à 2 US \$ par jour) lui donne un coût de production très bas.

Tableau 1 : *Production des principaux pays producteurs de cacao (1) et évolution depuis 15 ans (production en milliers de tonnes).*

Production brute	1974/75		1985/86		1987/88		1988/89	
Côte d'Ivoire	242	(3)	585	(1)	635	(1)	650	(1)
Brésil	273	(2)	376	(2)	410	(2)	430	(2)
Malaisie	13	(11)	125	(4)	200	(4)	250	(3)
Ghana	377	(1)	219	(3)	220	(3)	250	(3)
Cameroun	118	(5)	118	(5)	130	(5)	125	(5)
Nigéria	214	(4)	110	(6)	100	(6)	120	(6)
Equateur	78	(6)	97	(7)	77	(7)	75	(7)
Dominique	27	(9)	40	(9)	36	(12)	35	(12)
Mexique	32	(8)	39	(10)	40	(10)	40	(10)
Colombie	25	(10)	48	(8)	51	(9)	50	(9)
Papouasie-Nlle Guinée	33	(7)	32	(12)	39	(11)	40	(10)
Indonésie	3	(..)	35	(11)	60	(8)	70	(8)
Total tous pays	1957		1987		2100		2500	

(1) Sources : 1974/75 et 1985/86 : Gill & Dufus, Cacao statistics july 1988.

1987/88 et 1988/89 : estimations et prévisions ICCO modifiées par DSA.

Les chiffres entre parenthèses indiquent les rangs de producteur.

L'ouverture le 8 août 1988 d'un marché à terme du cacao à Kuala Lumpur semble symboliser le poids du sud-est asiatique. Pour l'instant ce marché fonctionne mal. Singapour en prépare un qui regrouperait l'ensemble de l'offre d'Asie du sud-est et qui pourrait devenir un nouveau pôle en matière de marché du cacao.

Au total, malgré le fort ralentissement de croissance de productions des 2 premiers producteurs, la légère reprise d'anciens pays leaders et surtout l'arrivée très rapide de nouveaux pays sur le secteur amène une situation de surproduction structurelle.

World Cocoa Stocks and Prices 1975/76 - 1987/88

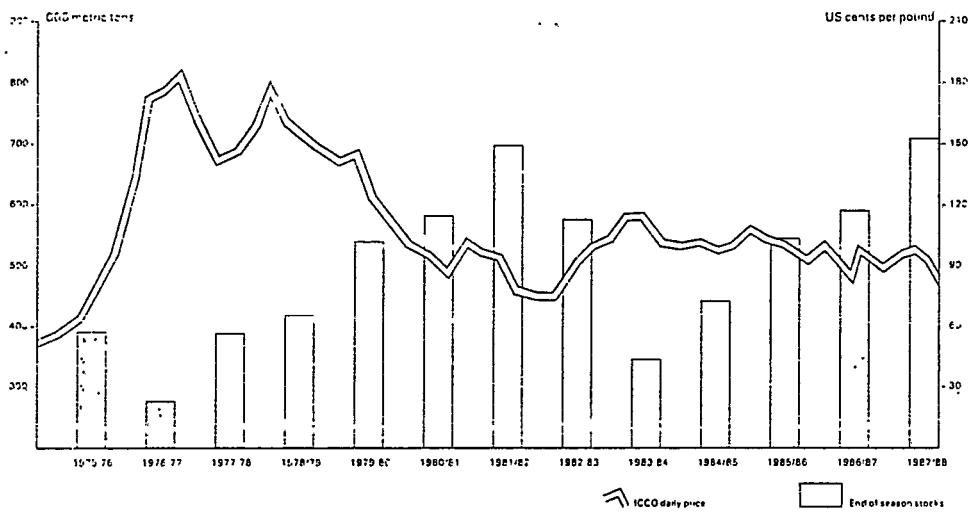


Figure 1 :
 Evolution du prix international et des stocks de fèves de
 1975/76 à 1987/88.
 Sources Gill & Dufus.

Rappelons que le prix international et ses variantes selon les grades et les origines semble varier à peu près symétriquement à la variable "quantité de fèves en stock". Cette dernière variable étant déterminée par la différence entre les exportations brutes et les broyages.

Les stocks mondiaux ne descendant qu'exceptionnellement au dessous de 300.000 tonnes, même en période de prix très favorable (cf. fig 1), ces 300.000 tonnes peuvent être considérées comme un minimum nécessaire au fonctionnement du marché.

En 1977/78, la flambée des cours correspond à un stock statistique de 287.000 tonnes, expliquable par la baisse tendancielle de production du Ghana et du Nigéria. Par la suite, la croissance de production de la Côte d'Ivoire et d'autres pays fait remonter les stocks à 700.000 tonnes en 1981/82. En 1983/84, deux mauvaises récoltes en Afrique de l'ouest font redescendre les stocks à 340.000 tonnes d'où la remontée des prix.

Aujourd'hui, en 1989, après 4 années excédentaires de l'ordre de 100.000 tonnes, le cumul disponible atteindrait 1.000.000 tonnes.

La majorité des économistes, tablant sur le tassement de production de la Côte d'Ivoire et du Brésil espèrent une remontée des cours à l'horizon 1995. Ce scénario possible reste d'une probabilité incertaine. Si la Côte d'Ivoire parvient à maintenir son potentiel à 700.000 tonnes pendant plusieurs années, la "crise" cacao se prolongera sous l'effet simultané des exportations asiatiques. Par exemple, les prévisions de la Banque Mondiale tablant sur une reprise à la mi-décembre 1990 s'appuie sur une prévision de production éronnée sur un pays comme l'Indonésie. S'il est vrai que la Banque Mondiale a refusé à ce pays de financer le cacao, ceci pour protéger ses investissements en Afrique, et cette cohérence est tout à l'honneur de l'institution, les Indonésiens se débrouillent avec leurs propres banques et leurs propres paysans. Ce n'est pas 80.000 tonnes mais 200.000 tonnes que l'Indonésie devrait atteindre avant l'an 2000.

I-4 LA PLACE DU CAMEROUN ET DU NYONG ET M'FOUMOU

Contrairement à la majorité des pays dominants le secteur, le Cameroun parvient à stabiliser remarquablement sa production, ce qui peut être considéré comme un atout commercial.

Depuis 20 ans, le Cameroun se tient très régulièrement à la place de 5ème producteur mondial. Dans les années 1960 et premières années 1970, le pays est derrière le Ghana, le Brésil, le Nigéria, la Côte d'Ivoire. En 1985/86, la Malaisie passe devant tandis que le Nigéria cède sa place.

Le pays y parvient avec un doublement approximatif de sa production entre les années 1960/63 (67.000 à 70.000 tonnes) et les années 1987/88 (125 à 130.000 tonnes).

On peut toutefois distinguer deux périodes :

- une période de croissance régulière de 1960 à 1970-71 faisant passer la production de 70.000 à 110.000 tonnes. Cette décennie marque d'ailleurs une accélération de la croissance au regard de la période 1930-1960 (figure 2) ;
- une période de stagnation autour de 110 à 115.000 tonnes de 1972 à 1987.

Il est possible que 1988 inaugure une légère reprise de croissance, en grande partie liée aux dynamiques récentes du M'Bam et de la Meme.

Car les départements du centre-sud et tout particulièrement le Nyong et le M'foumou payent le prix d'un vieillissement prolongé des plantations et des planteurs. Il est d'ailleurs acquis que les efforts de la SODECAO ont permis la sauvegarde relative du niveau de production dans ces départements. Sans la SODECAO, sans les nouvelles plantations créées avec son appui, la production aurait régressé beaucoup plus vite.

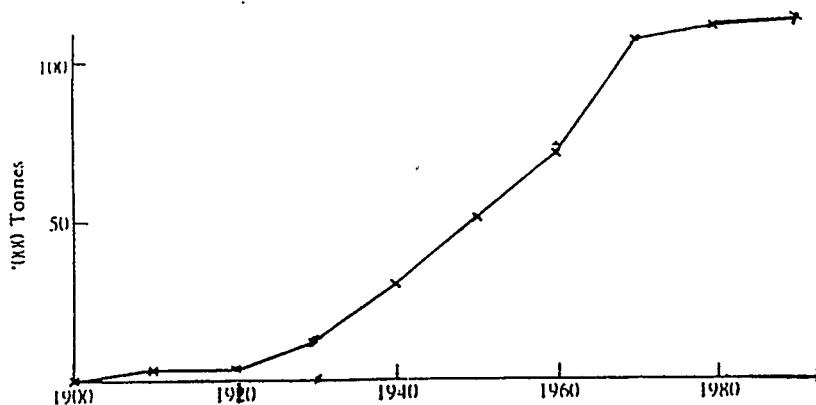


Figure 2 :

*Evolution de la production de cacao du Cameroun de 1900 à 1988. Moyennes par 10 ans.
Sources : Wood & Lass 1985, actualisé par DSA.*

La place du Nyong et M'Foumou et les dynamiques inégales dans le département

La production de cacao du Nyong et M'Foumou reste bien modeste. Malgré 2 bonnes récoltes consécutives en 86/87 et 87/88, de l'ordre de 4300 tonnes, suivant 2 campagnes médiocres, 84/85 et 85/86 à 2500 tonnes, la tendance générale est à la stagnation autour de 3000 tonnes. (cf. tableau n°2)

Si cette stagnation résulte du vieillissement général du verger, il semble que l'on puisse mettre en évidence des phénomènes de délocalisation de la production.

Selon un acheteur de café-cacao, grand connaisseur du département, on pourrait opposer des zones de croissance et de décroissance :

Zones de décroissance de la production de cacao

- . L'axe de la route
Akonolinga-Yaoundé
- . Akonolinga (< 400 tonnes)
- . Endom, serait passé de 1500 tonnes
à 200 tonnes ces dernières années
- . Menguémé (< 100 tonnes) avec des
disparitions ou déplacements de
villages*

Zones de croissance de la production de cacao

- . Mwane Soo (> 500 tonnes)
- . Certaines zones de Yémé-Yémé
- . Ayos-Fang biloun (de 450 à
800 tonnes ces dernières années)

On note en particulier dans les zones de croissance un retour réel de jeunes à la terre, ou plutôt la décision de rester au village pour conduire des plantations. Voilà une première dynamique sous-régionale intéressante, par ailleurs cohérente avec l'analyse des délocalisations des foyers de production. Les vieilles plantations sont à abandonner un jour ou l'autre et de nouvelles sont créées, presque toujours sur défrichement de forêt dense. C'est un aspect fondamental de la dynamique de l'économie de plantation à ne pas négliger. La préservation du capital forêt au Cameroun doit être considérée comme un précieux atout au regard d'autres pays africains qui ont perdu leur patrimoine forestier.

Quant au café, notons qu'il s'est développé dans le département avec plus d'ampleur depuis 20 ans, notamment dans les arrondissements d'Ayos, de Toumba, de Tellé. Nous retrouverons cette réalité à travers les pyramides des âges des plantations.

* Où est localisée la plantation industrielle, d'où les problèmes de main d'oeuvre particulièrement aigus.

régions	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	moyenne
N. et S.	4567	4544	4611	3943	3297	3783	4165	4303	6246	5473	4493
N. et K.	1979	2905	3023	2902	2323	2803	3145	2500	2877	3467	2792
MEFOU M.	6553	8478	6950	6750	7180	5734	5468	7149	9014	7074	7035
LEKIE		21688	18304	19430	17585	19069	17175	15673	19406	18448	18531
MBAM	9534	12581	11341	9790	10900	12977	13175	10033	13521	14430	11828
H.SANAGA	1204	1411	1015	1240	1100	991	833	718	1255	1215	1098
N. et M.	3303	4031	3383	3087	3182	2404	2625	2080	4350	4337	3278
ST CENTRE		55638	48627	47142	45567	47761	46586	42456	56669	54444	49056
D. et L.	7008	7153	7353	5929	5888	5271	6051	5215	7172	6337	6338
NTEM	12608	11590	13779	12267	9332	9700	10672	11599	13717	11712	11698
OCEAN	2151	3571	3488	2344	2342	2651	2232	2333	2334	3213	2666
ST SUD	21767	22314	24620	20540	17562	17622	18955	19147	23223	21262	20701
SANAGA M.	1315	1712	1742	2125	1527	2013	2138	1454	2164	2177	1837
ENSEMBLE		79664	74989	69807	64656	67396	67679	63057	82056	77883	71910
PROD.NAT.	103596	123701	119511	123154	106276	106911	121349	113329	123031	130433	117129

Tableau n°2 :

Commercialisation de cacao par département depuis 1976/77, selon la SOCODER (Société Coopérative et Développement Rural).

II - PRESENTATION GENERALE DU DEPARTEMENT

II.1 - BREF RAPPEL SUR L'ECOLOGIE

Le département du Nyong et M'foumou possède une superficie de 6.170 km². Il est limitrophe des cinq départements suivants :

- Au Sud du Dja et Lobo
- Au Sud-Ouest du Nyong et So'o
- A l'Ouest de la Mefou
- Au Nord de la Haute-Sanaga
- Et à l'Est du Haut-Nyong.

La forêt constitue la majeure partie du paysage végétal à l'exception de quelques zones de savane dans le Nord. Le relief est peu marqué et le point culminant (877 m) est situé non loin de Mengang.

Les sols sont en majorité ferrallitiques. Les meilleures terres sont situées le long des cours d'eau (sols alluvionnaires).

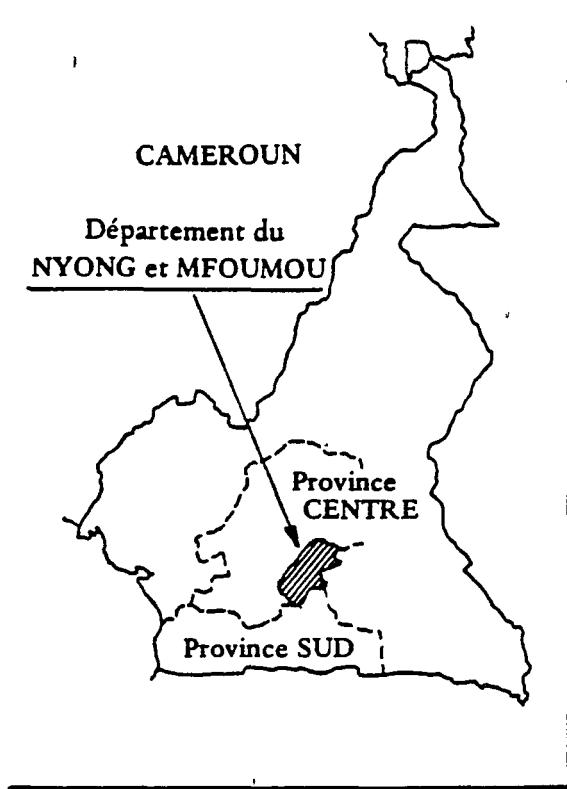
Le climat est équatorial à quatre saisons :

- | | |
|----------------------------|-------------------------------|
| - grande saison sèche, | ---> de décembre à février. |
| - petite saison des pluies | ---> de mars à juin. |
| - petite saison sèche | ---> en juillet/août. |
| - grande saison des pluies | ---> de septembre à novembre. |

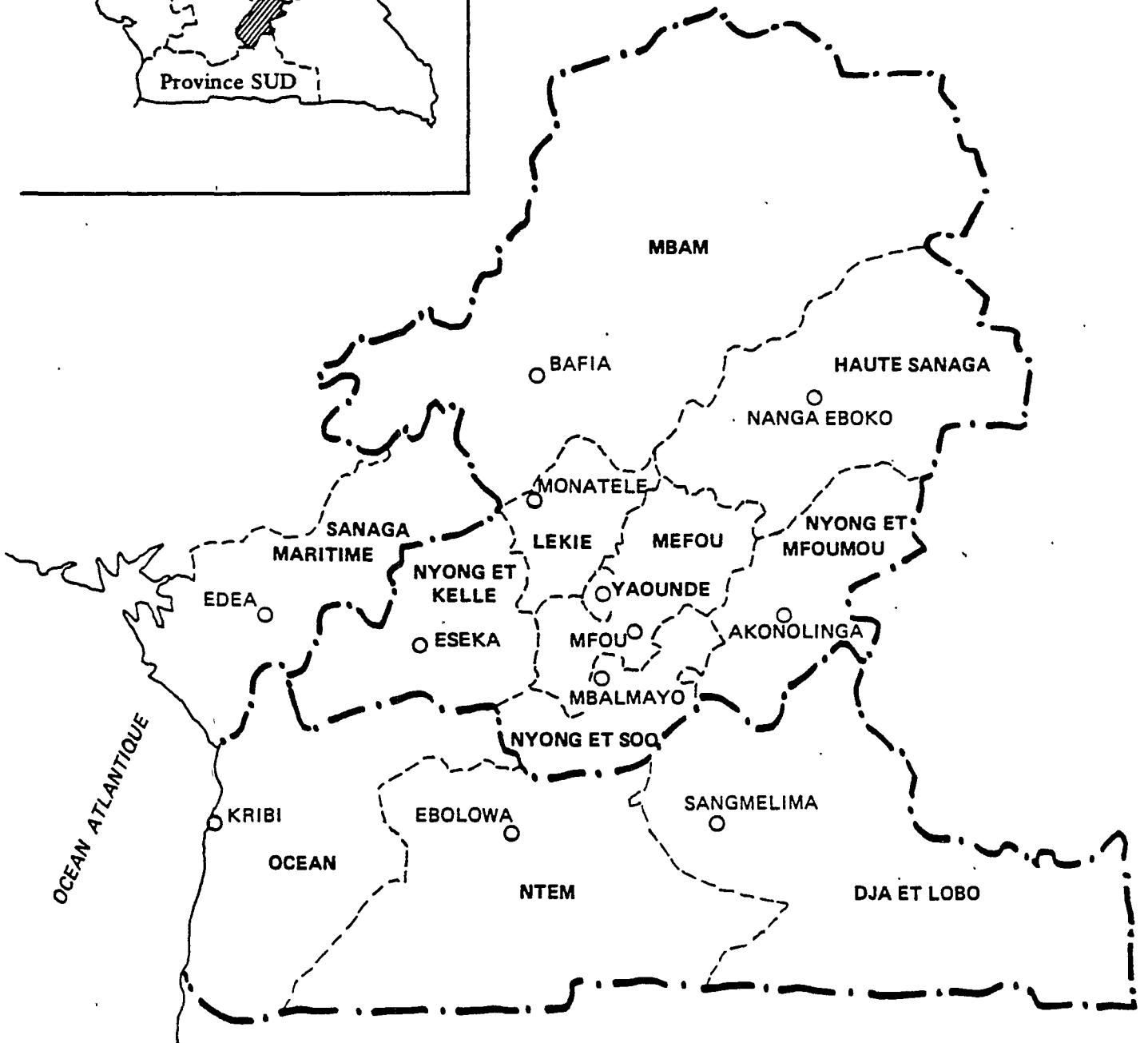
Akonolinga a une pluviométrie moyenne de 1.430 mm par an. L'humidité relative du mois le plus sec est de 49 %. Elle est en général favorable aux cultures pérennes.

Toutefois, en dépit des apparences dégagées par ces données sommaires, il convient de rappeler ici que les agronomes considèrent le département comme une zone marginale pour l'écotype cacaoyer. On note par exemple la présence de brouillards stagnants sous la voûte forestière, jouant probablement un rôle dans le développement de la **pourriture brune**, un des freins à l'essor de la cacaoculture camerounaise.

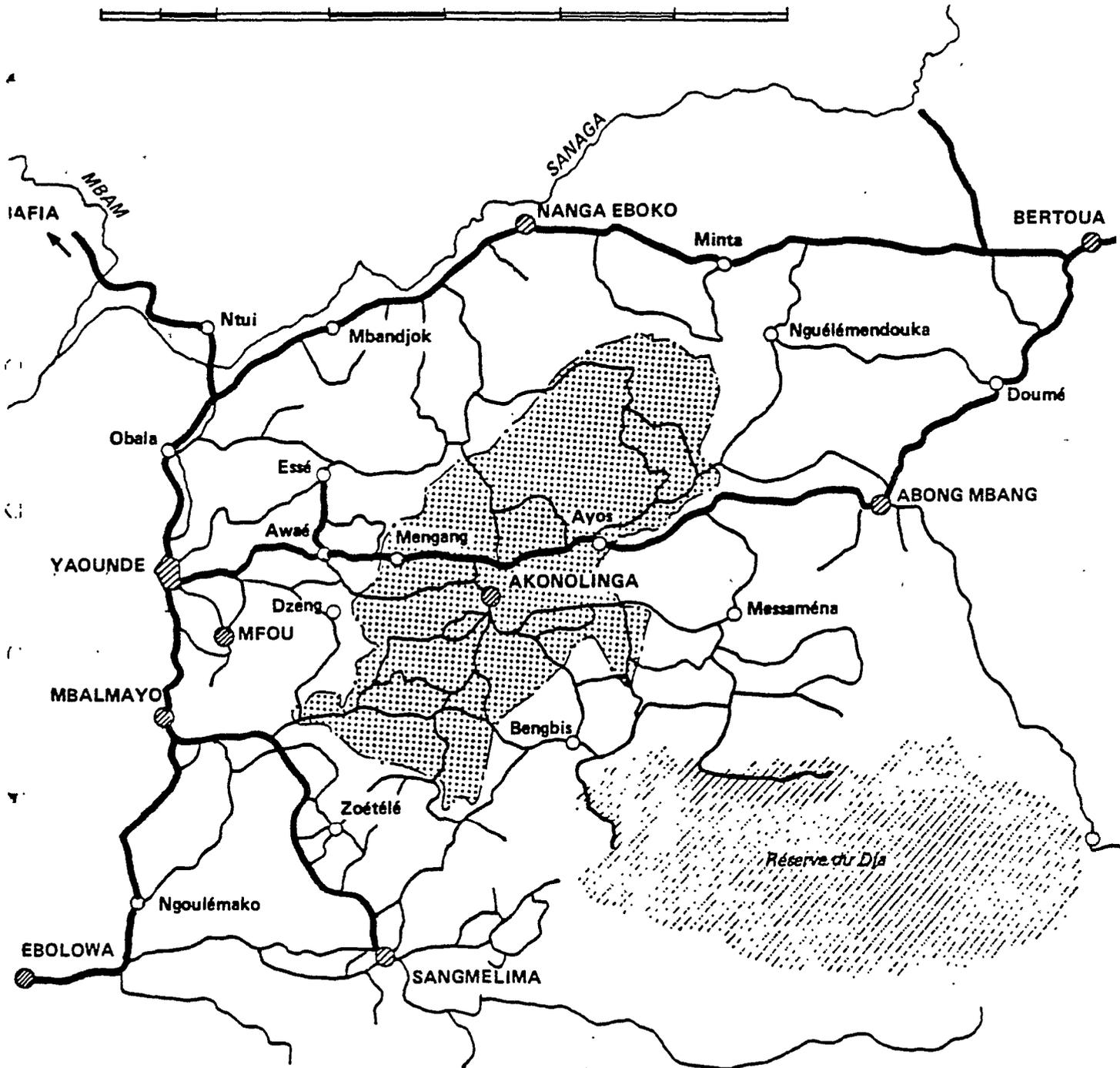
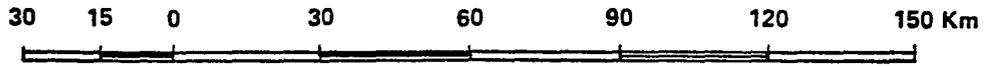
LOCALISATION DU DEPARTEMENT
DU NYONG ET MFOUMOU



0 20 40 60 80 Km



Département du NYONG ET MFOUMOU



L'autre facteur limitant, le premier, étant la **contrainte en travail** (WEBER 1976, LEPLAIDEUR 1977, 1985..), nous allons maintenant aborder la situation démographique du département.

II.2 - LES POPULATIONS

II.2.1 - Aperçu sur les rapports sociaux

Les populations du département peuvent se classer en deux groupes. Le premier, de loin le plus important, comprend les ethnies appartenant au groupe Beti et le second, les Maka, dont la majeure partie vit en dehors des limites du Nyong et M'foumou. Rappelons que d'après P. ALEXANDRE (1), le groupe culturel et linguistique "pahouisi" se subdivise en trois sous-groupes : Fang, Bulu et Beti. Dans le département du Nyong et M'foumou, résident des populations classées comme Bulu (les Yebekolo, les Yelinda), et, comme Beti (les Mvog-Nyenge et les Mbida-Mbane).

Les Maka vivent principalement dans une zone située au Nord d'Ayos et d'Abong-Mbang. Ils constituent un groupe d'environ 60.000 personnes (Haut-Nyong). Les Maka vivent dans des villages dont la taille peut varier de 100 à 1.000 habitants. Les quelques villages Maka du département se trouvent dans la région d'Endom et sont totalement enclavés en pays Bulu et apparentés.

L'histoire ancienne du peuplement Beti est complexe et controversée (2). Les mythes d'origine de toutes ces populations se réfèrent à la traversée du fleuve Sanaga dans le but de fuir les guerres (18ème siècle). Les mouvements migratoires sont effectués de façons discontinues : un groupe peut s'installer pour une période d'une dizaine d'années, à deux générations et repartir ensuite en direction de la mer. Le segment de lignage qui migre emmène ses dépendants avec lui, tout en laissant sur place des membres du groupe. Le résultat est une situation caractérisée par un enchevêtrement de clans dispersés, et de "tribus" différentes qui possèdent des noms de clans identiques.

Le système de parenté est patrilinéaire et la résidence virilocale. Il n'existe pas d'autorité politique centralisée au-delà du segment de lignage et les chefs qui émergent ici et là ne peuvent transmettre leur fonction.

(1) P. Alexandre : Proto-histoire du groupe Beti, Bulu, Fang - Essai de synthèse provisoire - Cahiers d'Etudes Africaines, numéro 20, pp. 503-560, 1965.

(2) Cf. Ph. Laborthe-Tobra - Les Seigneurs de la Forêt - Paris, 1981.

La famille étendue est appelée nda-bot et comprend sous la direction de l'"aîné", ses cadets, ses fils et leurs épouses, ses filles et soeurs non encore mariées, et leurs enfants éventuels ainsi que des captifs et des clients.

Le nda-bot est tout à la fois unité économique, politique et religieuse. Il est matérialisé par un groupe d'habitations qui était placé sous la direction de l'aîné (ntol-mot). Celui-ci étant – selon l'expression de J. Weber – *"Le détenteur des biens et le donneur de femmes"*. Avec la période coloniale et les principaux changements qui l'accompagnent – christianisation, politique de regroupement des villages le long des principaux axes, politique fiscale, etc... – le pouvoir des aînés s'est profondément altéré. Les chefs – qui avaient assis leur puissance sur les relations commerciales qu'ils entretenaient avec les Européens – voient aussi décliner leur influence. La culture du cacao – introduite par les Français – va encore accentuer le processus d'individualisation des acteurs économiques. J. Weber résume ainsi cette évolution : *"Planté individuellement, entretenu de même, récolté par la famille nucléaire, le cacaoyer consomme la disparition de la grande nda-bot en tant qu'unité économique ; il alourdit l'asservissement des femmes pour lesquelles le travail de récolte et de transport vient se surajouter au travail vivrier, dans le même temps, il fournit les moyens de l'émancipation des cadets, l'argent circulant entre toutes les mains" (1).*

Les cadets peuvent, par conséquent, quitter le groupe familial et partir soit en ville soit vers des plantations agro-industrielles. La notion d'aïnesse possède plus un contenu socio-politique que biologique et l'héritage des plantations est distinct de celui des fonctions sociales. La règle générale veut que l'aîné hérite les femmes et les cases du père, tandis que l'héritage matériel est réparti de façon égale en fonction du nombre d'épouses du mari ayant eu des enfants mâles.

La position d'aîné impose le respect de la volonté du père dans la mesure où celui-ci peut faire appel à lui pour lui succéder au village et qu'il ne saurait se dérober.

La société Beti a connu un changement social fondamental avec le développement du christianisme. En effet, sur une période de 30 ans, près de 90 % des Beti se sont convertis à la nouvelle foi. La scolarisation connaîtra de façon conjointe beaucoup de succès, de telle manière que le recensement de 1976 indique un taux de scolarisation de 92 % pour les enfants du Centre-Sud. La scolarisation des filles est légèrement inférieure à celle des

(1) J. Weber : "Types de surproduit et formes d'accumulation" ou "Essais sur la reproduction de formations sociales dominées" – ORSTOM, 1977.

garçons (1). Actuellement, le taux de scolarisation atteindrait 100 % dans le Nyong et M'foumou.

Malgré le développement simultané du christianisme et de la scolarisation, la croyance en la sorcellerie sous forme de pouvoir maléfique que tout individu peut posséder même à son insu, reste vivace. Elle peut être à l'origine de départs vers la ville, car à l'intérieur de celle-ci, les formes traditionnelles du phénomène seraient atténuées, voire vaincues. Les attitudes du groupe face à la richesse d'un individu, peuvent aussi donner naissance à des pratiques relevant de la sorcellerie. La société Beti peut tolérer la richesse dans la mesure où celle-ci fait l'objet de partage et de redistribution. Cette "contrainte sociologique" constitue un frein évident aux formes d'accumulation sur une base individuelle. Tout semble se passer comme si la sorcellerie constituait l'une des dernières formes de contrôle social, face à un développement important de l'individualisme. Celui-ci n'a pu croître, d'ailleurs, qu'à partir de la dissolution de structures familiales étendues, et les cultures arbustives en portent la responsabilité.

Face à une maison nouvellement construite par un voisin, un villageois déclare : *"Nous aimons trop la jalousie"*. Il ajoute aussitôt : *"La jalousie ne peut m'empêcher de réaliser ce que je veux"*. La création d'une nouvelle plantation comporte des risques, parmi lesquels la jalousie des autres n'intervient pas en dernier : *"Créer une plantation, c'est comme partir à la guerre, on peut ne pas en revenir"*.

(1) Pour épouser une fille scolarisée, le futur mari devra verser une somme plus importante à sa belle-famille.

II.2.2 - La situation démographique du département

Les données les plus récentes datent de 1987 et figurent dans le tableau ci-dessous :

Unité Administrative	Population Totale	Population Urbaine	Population Rurale
Département Nyong et M'foumou	86.838	19.924	66.914
Akonolinga	47.580	12.990	34.590
Ayos	25.414	5.714	19.700
Endom	13.844	1.220	12.624

La population totale du département est d'environ 87.000 personnes (78.000 en 1976).

Il est impossible de comparer les données des recensements de 1976 et de 1987 car les résultats par village ne sont disponibles que pour le premier.

On remarquera qu'un peu plus de la moitié de la population est concentrée dans l'arrondissement d'Akonolinga.

D'après les données du recensement de 1976 (cf annexe 1), on peut calculer la mobilité de la population pour le Centre-Sud (dont fait partie le Nyong et M'foumou). Le résultat d'ensemble est que 36 % des résidents ont changé de département avant 1976 et que les femmes se déplacent un peu moins que les hommes (34 % contre 38 %).

Les résultats sont regroupés dans le tableau suivant :

Mobilité de la population dans le Centre Sud (1976)

M'foundi	54	Nyong et Kellé	31
Nyong et Soo	40	Nyong et M'foumou	29
Haute Sanaga	39	N'tem	27
Ocean	37	Lekié	27
Dja et Lobo	34	Mbam	26
Méfou	31		
Centre-Sud	36		

La position du Nyong et M'foumou est inférieure à la moyenne du Centre-Sud, mais l'affirmation suivant laquelle : "*Le Nyong et M'foumou est l'un des rares départements où les jeunes interrogés pour les 2/3 d'entre-eux n'ont jamais essayé de quitter le village*" (1) semble très abusive.

De plus, la scolarisation des enfants qui demeure une préoccupation de premier plan des parents se traduit par une utilisation importante des revenus monétaires, particulièrement de ceux du café et du cacao. Les "*frais d'écolage*" (inscription, livres, uniformes) constituent chez les planteurs de cacao un poste budgétaire important car pratiquement tous les enfants sont envoyés à l'école. Il y a donc toutes les chances que cet important investissement scolaire se traduise par une émigration plus importante que dans le passé. La conjoncture actuelle – caractérisée par la mise en oeuvre de programmes d'ajustement structurel – risque cependant de se traduire par une baisse des emplois publics en milieu urbain.

(1) Etude AFCA (p. 100).

L'âge des émigrés

7 émigrés sur 10 ont moins de 40 ans, et 70 % des résidents âgés de plus de 40 ans sont revenus au village. L'attraction exercée par Yaoundé est forte, mais les autres centres urbains du Sud jouent aussi un rôle important dans l'émigration. Beaucoup d'émigrés ont quitté le village avant l'âge de 20 ans étant encore célibataires. Le niveau de scolarisation a été déterminant dans la décision d'émigrer pour la génération qui est âgée aujourd'hui de 30 à 50 ans. Mais ce facteur a moins joué pour les plus anciennes générations. La scolarisation s'étant fortement développée, la relation entre niveau d'instruction et mobilité devient moins évidente.

Afin de rentabiliser l'investissement scolaire, le jeune homme doit partir en ville afin d'y chercher un emploi salarié, qui, lui seul, lui permettra d'aider à son tour ceux qui ont contribué à sa réussite scolaire. FRANQUEVILLE cite les propos d'un homme vivant à Yaoundé, ainsi originaire d'Akonolinga : *"Les vieux se moquent de celui qui reste au village quand il est instruit"* (1).

L'émigration féminine

L'émigration féminine présente des aspects spécifiques. En effet, c'est le mariage et le changement de résidence imposés par les règles sociales, qui sont à l'origine de la majeure partie des déplacements des femmes. En effet, d'après FRANQUEVILLE, près des trois quarts des femmes âgées de plus de 15 ans qui étaient absentes de leur village du Centre-Sud, étaient mariées. la précocité du mariage est telle que le recensement de 1976 signale que 24 % des femmes rurales du Centre-Sud âgées de 15 à 19 ans sont déjà mariées. Le taux de scolarisation des filles est à l'origine de 45,6 % d'absence des filles de leur village, entre 15 et 20 ans. Quant aux femmes adultes, leur taux général d'absence est supérieur à celui des hommes adultes : 41 %. L'importance de l'émigration féminine montre à quel point l'émancipation des femmes constitue un phénomène important. L'institution des "sixa" créée par les Allemands – et poursuivie à partir de 1920 par les missionnaires français – a joué un rôle fondamental. Elle a consisté à regrouper les filles en âge de se marier, dans un but d'éducation, de christianisation et de formation ménagère. L'objectif visé étant de modifier totalement l'institution du mariage. En réalité, l'intervention des missionnaires et le développement rapide du christianisme ont été perçus comme bénéfiques par les femmes dans la mesure où celles-ci pouvaient désormais refuser le mariage précoce et envisager de

(1)A. Franqueville - Une Afrique entre le Village et la Ville - ORSTOM, Paris, 1987 (p. 92).

nouveaux types de rapports avec les hommes. Une femme beti déclarait : *"Avant le christianisme, il n'y avait pas de chemin entre mari et femme, pas de moyen de s'exprimer. Les femmes n'avaient pas de bouche. Le christianisme leur a donné la parole"*(1).

L'influence du christianisme se manifeste de nos jours dans la relation homme-femme, particulièrement dans la gestion du budget familial. En effet, il semble exister à ce niveau, et dans les décisions (scolarisation des enfants, achats importants, etc...) qui sont prises pour l'ensemble du groupe familial, des formes de concertation, inconnues auparavant.

(1)J.F. Vincent - Traditions et Transition - Entretiens avec des femmes beti du Sud-Cameroun - ORSTOM, 1976 (p. 69).

cacaoyères capsidées
CAMEROUN,
NYONG et
MFOUMOU
Juin 1989



Une des grandes contraintes du
NYONG et MFOUMOU :
le manque d'infrastructures.



III - LES SYSTEMES ET STRUCTURES DE PRODUCTION

Compte-tenu de l'objectif principal de l'étude, l'approche des dynamiques et des initiatives paysannes, l'équipe DSA a opté pour des enquêtes qualitatives avec des entretiens ouverts (cf. questionnaire en annexe). Si les résultats de ces enquêtes sont utilisés dans tous les chapitres de ce rapport, ils sont présentés ici à travers 2 études de cas considérées comme représentatives des dynamiques caçaoyères, caféières, vivrières (& III.2).

Un paragraphe (III.3) abordera également les dynamiques vivrières du point de vue de la demande. Mais auparavant, une première analyse des systèmes de production est proposée à partir d'un traitement simple d'une enquête préexistante à la mission.

III.1 - PREMIERE LECTURE PAR TRAITEMENT D'ENQUETE

La mission CIRAD a récupéré un lot de 38 enquêtes "exploitations agricoles" lancées en 1985 dans le Nyong et M'foumou. Celui-ci représente le sous-échantillon du sous-secteur d'Akonolinga. Il semble que ces enquêtes n'ont pas été dépouillées ou ne l'ont été que partiellement. Bien que le sous-échantillon soit de petite taille et ne porte que sur une petite région, l'équipe a jugé utile de traiter l'information, résumée dans le tableau ci-joint et d'en tirer les indications suivantes, en liaison avec d'autres sources d'informations (enquêtes de la mission DSA, entretiens, bibliographie...).

III.1.1 - Les hommes et le facteur travail

III.1.1.1 - Travail familial

Avec 1,11 actifs homme et 1,17 actif femme, les résultats confirment la pénurie structurelle de main-d'oeuvre familiale dans les exploitations. La stratégie de scolarisation à 100 % entraîne un exode rural limitant la force de travail à celle du chef d'exploitation et de son épouse. Si les jeunes ne sont pas absents des villages du Nyong et M'foumou, ils sont plus chefs d'exploitation qu'aides familiaux (cf. 14).

III.1.1.2 - Travail salarié

Les résultats confirment un recours très limité à la main-d'oeuvre extérieure à la cellule familiale.

- . Aucun exploitant des 38 enquêtes n'utilise de main-d'oeuvre permanente.
- . Seulement 13 % utiliseraient occasionnellement une main-d'oeuvre journalière ou contractuelle.

III.1.1.3 - L'entraide et l'appartenance à un groupe de travail

Au moins sur déclarations, l'appartenance à un groupe de travail est chose importante. 60 % des planteurs déclarent appartenir à l'un d'entre-eux. La dimension moyenne de tels groupements serait de 7 à 8 planteurs.

III.1.1.4 - L'âge des chefs d'exploitation

TABLEAU ^{n°3} : Age des chefs d'exploitation

	Nombre	%
Moins de 24 ans	2	5,3
25 - 34	9	23,7
35 - 44	6	25,8
45 - 54	9	23,7
55	12	31,5
Total	38	100

En dépit de la faiblesse numérique de l'échantillon, on remarque la fréquence non négligeable des chefs d'exploitation de 25-34 ans, signe qui confirme une reprise des plantations par les jeunes. L'accès au statut de planteur semble se faire majoritairement par héritage et non plus par création de plantations (cf. enquêtes mission juin 1989), ce qui n'exclue pas un processus d'ouverture de nouvelles plantations après installation par héritage (cf. 22).

III.1.1.5 - Le niveau scolaire des chefs d'exploitation

Les résultats confirment la stratégie de scolarisation à 100 %, appliquée depuis plus de deux générations puisque tous les planteurs interrogés ont été scolarisés au moins jusqu'en CE1. 7 % sont allés jusqu'en secondaire. 93 % ont quitté l'école dans le primaire ou à l'issue du primaire.

III.1.2. Le capital construit : les plantations de cacaoyers et caféiers

III.1.2.1 - Structure du verger par âge :

sénescence des cacaoyers

déplacement vers les créations de caféières

La sénescence du verger cacaoyer se trouve confirmée : 68 % des plantations ont plus de 25 ans. Mieux que le tableau, la fig. 3 illustre un processus de déplacement de l'intérêt des planteurs vers le café, avec en corollaire un âge moyen beaucoup plus jeune sur les caféières. Avec la prudence de rigueur relative à la taille de l'échantillon, on remarque toutefois que la tendance à la création de plantations de café dans les années 1976-1981 ne se confirme pas nettement au cours de la période 1982-1985.

III.1.2.2 - Correspondance âge des planteurs/âge des plantations

La fig. 1 illustre une certaine corrélation entre la dynamique de plantations nouvelles de caféiers (4-9 ans) et la tranche d'âge des 25-34 ans parmi les planteurs.

83 % des pieds de cacaoyers de moins de 4 ans et 84 % des pieds de caféiers de moins de 10 ans ont été plantés par les chefs d'exploitation de moins de 45 ans, ces derniers ne représentant que 44,7 % de la population des chefs d'exploitation.

Apparemment simple et logique, ce résultat montre bien une correspondance entre l'âge du planteur et la décision de planter. Il y a bien un âge pour créer une plantation, pour construire un capital et un autre pour vivre de ce capital (cf. F. RUF 1988, Stratification sociale en économie de plantation ivoirienne - Thèse, Paris X). C'est peut-être également le critère de définition du "jeune planteur" (cf. analyse sociologique).

III.1.2.3 - Superficie et capital par exploitation

En termes de moyenne, 2.298 pieds de cacaoyers et 1.331 pieds de caféiers par exploitation. Compte tenu de l'hétérogénéité des densités, la transformation en superficies est hasardeuse mais chaque exploitation "moyenne" disposerait bien d'un peu plus d'1 ha de chacune des cultures, en plusieurs parcelles (1,6 parcelles de cacao ; 1,2 parcelles de café et 2,1 parcelles de vivriers.

III.1.3 - Quelques indications sur le patrimoine, le matériel agricole, l'utilisation des revenus

85 % des "cases" sont tôlées. S'il y a bien confirmation de la priorité à l'aménagement de l'habitat, l'amélioration se limite pour l'essentiel aux tôles sur le toit. Car seulement 15 % des "cases" bénéficient de murs crépis, seulement 12 % de sols cimentés.

Au moins dans ce sous-secteur d'Akonolinga, les séchoirs autobus ont très peu pris, ce que l'on peut mettre en relation avec la faiblesse des soins aux plantations, des rendements et des productions (cf. g sur les revenus).

66 % des planteurs possèderaient 1 pulvérisateur.

50 % des planteurs interrogés déclarent savoir se servir d'une balance. 50 % déclarent ne pas savoir.

Tableau n°4 :

*PRINCIPAUX RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DE L'ENQUETE 1985
PORTANT SUR 38 EXPLOITATIONS DU SOUS-SECTEUR D'AKONOLINGA*

(Enquêtes SODECAO 1985, dépouillement-analyse, CIRAD 1989)

	Moyennes ou %
{ Nombre d'actifs hommes	1,11
{ Nombre d'actifs femmes	1,27
{ Nombre total d'actifs	2,28
{ % exploitations utilisant de la M.O. permanente	0 %
{ % exploitations utilisant de la M.O. temporaire	13 %
{ Exploitations participant à un groupe de travail	60 %
{ Nombre de planteurs dans ces groupements	7,8 %
{ Résidents hommes	2,53
{ Résidents femmes	2,45
{	
{ Total résidents	4,98
{ % Planteurs scolarisés	100 %
{ % Planteurs scolarisés dans le primaire	93 %
{ % Planteurs scolarisés dans le secondaire	7 %

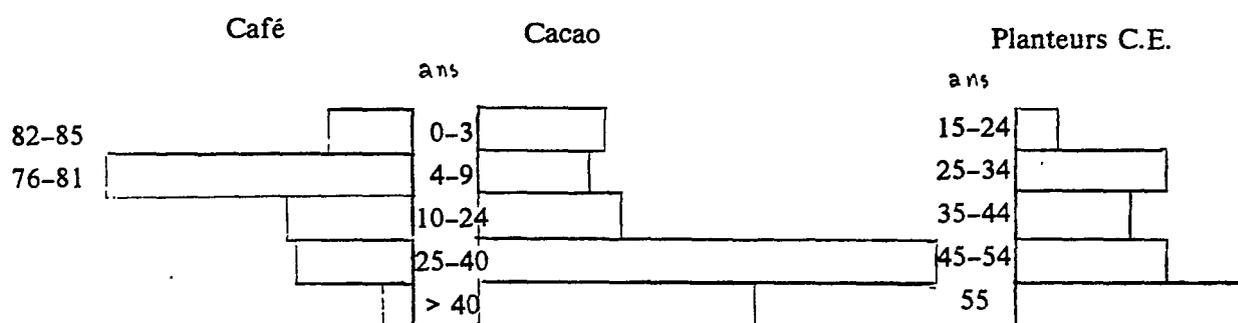
Tableau 4 (suite)

		Nombre de pieds	%	Moy. par expl.
Cacaoyers	0-3 ans	8.800	10,1	
	4-9 ans	8.000	9,1	
	10-24 ans	10.900	12,5	
	25-40 ans	37.600	43,0	
	> 40 ans	22.050	25,2	
	Total	<u>87.350</u>	<u>100,00</u>	2.298
Caféiers	0-3 ans	7.400	14,6	
	4-9 ans	24.990	49,4	
	10-24 ans	8.350	16,5	
	25-40	8.500	16,8	
	> 40 ans	1.500	3,0	
	Total	<u>50.950</u>	<u>100,00</u>	1.331

Nombre de cases ou outils par exploitation	
Nombre de cases	1,70
Cases tôleées	1,40
Cases avec murs crépis	0,26
Cases avec sols cimentés	0,21
Nombre de séchoirs autobus	0,03
Nombre de pulvérisateurs	0,66

Figure 3 :

Pyramide des âges des plantations de café, cacao et pyramide des âges des chefs d'exploitation



III.1.4 - Formation et structure des revenus

En termes de moyennes par exploitations, la structure du revenu se présente de la façon suivante :

Tableau n°5 :

Structure des revenus des exploitations agricoles (secteur d'Akonoligna)

	Moyenne revenus monétaires F CFA	%
Ventes vivriers	90.964	35,2 %
Ventes cacao-café	126.117	48,7 %
Revenus cueillette, chasse, <u>pêche</u>	20.335	7,9 %
Artisanat divers	21.327	8,2 %
TOTAL	258.743	100 %

III.1.4.1 - La part du café et du cacao

Les ventes de café-cacao ne représenteraient que 50 % des revenus, avec une "diversification" majeure sur les cultures vivrières. Ces chiffres semblent illustrer et préciser un désengagement sur le secteur café-cacao au profit des cultures vivrières.

Rappelons ici que les données concernant le sous-secteur d'Akonoligna, situé au Sud-Ouest de la ville, sur la route de Yaoundé. C'est donc un des secteurs les mieux placés pour diversifier ses productions sur les marchés de la capitale. Un acheteur de café-cacao, présent dans la région depuis plus de 30 ans, nous a confirmé que le sous-secteur d'Akonoligna a diminué sa production de cacao.

D'après les observations conduites par le DSA dans plusieurs pays producteurs, le fait que les ventes de café-cacao n'assurent que 50 % des revenus monétaires caractérise un processus de vieillissement du verger. Dans la majorité des pays, les paysans ne replantent pas ou échouent dans leur replantation et sont donc conduits à diversifier leurs productions, notamment vers les cultures vivrières.

III.1.4.2 – Activités d'artisanat et divers

Les 21.327 F de revenus moyens tirés de l'artisanat sont fictifs. Ils correspondent au revenu brut de 807.000 F d'une unité de production se consacrant à l'abattage et à la fabrication de poutres, madriers, planches. Il y réinvestit 164.000 F pour l'entretien de la tronçonneuse.

III.1.4.3 – Chasse, pêche, cueillette

Plus que dans d'autres domaines, les déclarations sur ce type de revenus sont probablement incomplètes, notamment en matière de chasse dont les bénéfices avoués sont très faibles. Si le revenu "pêche" moyen domine, il se distribue très inégalement parmi les exploitations. D'où la limite d'une présentation en termes d'exploitation moyenne. La pêche n'offre pas un revenu moyen de 20.335 F par exploitation mais des revenus à 6 familles dont 2 quasiment spécialisées. La première gagne un revenu net annuel de 400.000 F, la seconde de 120.000. Dans les deux cas, le produit brut de café-cacao, 80.000 F pour les premiers, 10.000 F pour la seconde témoigne de la spécialisation des deux unités de production sur l'activité pêche. Les deux unités réinvestissent chacune 20 à 30.000 F en matériel de pêche.

Comme bien d'autres activités, la pêche n'offre pas d'alternatives aux spéculations café-cacao à l'échelle d'une petite région ou même d'un village. Si ce type d'activités nécessite une spécialisation et un investissement, elle ne concerne qu'un nombre limité d'unités de production.

L'huile de palme étant extraite de régimes collectés sur des arbres spontanés, les quelques revenus tirés de sa vente ont été classés sous la rubrique cueillette. On remarque les faibles volumes commercialisés, essentiellement d'une exploitation à l'autre, au sein du village. 79 % des familles en produisent 14 % en vendent aux 21 % qui n'en collectent pas. Il reste que les fûts d'huile industrielle en dépôt dans les bomqs contribuent à alimenter les villages. N'y a-t-il pas la place pour quelques plantations de palmiers ? Ou de haies de palmiers en bordure des blocs cacao ?

III.1.4.4 - Les cultures vivrières

Loin de se limiter au statut de cultures d'autosuffisance alimentaire, les vivriers acquièrent une place majeure dans la formation des revenus.

Par ordre d'importance en flux financier par exploitation moyenne, les produits se classeraient de la façon suivante :

1. Banane plantain	25.301 F/exploitation
2. Concombre	24.897 F
3. Macabo-taro	17.617 F
4. Manioc	14.276 F

C'est le premier groupe de produits, dont les ventes dépassent 10.000 F par exploitation. En fait le concombre y occupe une place à part puisqu'il ne concerne que 5 ou 6 exploitations qui font de très grosses ventes en 1985, 144.400 F en moyenne par exploitation. Ces revenus très élevés s'expliquent par la rareté d'un produit apparemment nouveau en 1985, se vendant à une moyenne de 394 F/kg. Depuis lors, la loi de l'offre et de la demande a joué : un nombre croissant d'exploitants en cultivant, le prix est retombé.

Pour les trois autres produits, la totalité ou quasi-totalité des exploitations en fait une source de revenu régulière.

On peut sans doute distinguer un second groupe de produits dont les ventes déclarées forment des moyennes de 1.500 à 4.000 F par exploitation :

5. Banane douce
6. Arachide
7. Maïs

Ces résultats ne semblent pas coïncider avec les déclarations recueillies par la mission dans d'autres régions où l'arachide et le maïs sont cités parmi les plantes les plus intéressantes à la vente.

Il y a probablement un problème lié à la personne interrogée, homme ou femme, au regard du bénéficiaire de la vente.

Enfin, vient un dernier groupe de produits, marginaux au moins du point de vue de la vente :

8. Ighame
9. Patate douce.

Conclusion partielle

Il y a investissement sur les activités de diversification-spécialisation (pêche, bûcheronnage...) et peu ou pas d'investissements sur le cacao. N'en tirons pas pour autant de conclusions hâtives. En l'état actuel des techniques, il y a peu ou pas d'investissement monétaire à assurer pour planter des cacaoyers, en dehors d'un éventuel travail salarié et de quelques intrants.

Au moins dans un secteur comme Akonolinga, la question n'est pas "comment diversifier les productions de café-cacao ?" mais plutôt "comment consolider ou stabiliser une diversification déjà existante, notamment sur les cultures vivrières généralement handicapées par leur faible capacité de stockage ?"

A l'évidence, les routes, les infrastructures vont contribuer à cette consolidation, avec le "risque" que les routes servent moins au café, cacao, plus à la commercialisation des vivriers, "risque" très acceptable car du domaine du court terme et au bénéfice de tous, producteurs et consommateurs. Il reste l'éternelle question de la transformation, des technologies de transformation à développer près des zones de production, et celle de la filière de commercialisation (sur le Cameroun, le Gabon, l'Europe...).

III.2 - QUELQUES "CARACTERISTIQUES" DE LA ZONE REVUES A TRAVERS DES ETUDES DE CAS

Cet exercice de présentation d'études de cas peut prêter à la critique. Les commentaires ne l'emportent-ils pas exagérément sur les faits, propres à une seule exploitation ? En fait, sont retenues ici des unités de productions pour illustrer une analyse qui résulte du traitement de l'ensemble des données et enquêtes réalisées au cours de la mission dans le Nyong et M'Foumou. C'est un moyen de restituer des observations et des résultats de façon vivante et compréhensible...

III.2.1 - Première étude de cas

B.E. Alphonse, né en 1939, à une femme, 10 enfants, tous partis à la ville, et quelques petits enfants, dont 1 assure l'éducation ici au village. Il travaille donc seul avec son épouse, hormis l'aide occasionnelle des plus jeunes fils à l'occasion des congés scolaires. Son épouse est la 4ème, prise à la suite d'un décès et de 2 divorces.

Cet exemple fait déjà ressortir 2 caractéristiques du milieu :

- Une force de travail familiale minée par la stratégie de scolarisation et l'exode rural qui en résulte.
- Une instabilité matrimoniale dont on mesure mal l'importance par manque de données.

Puisqu'il n'a pas hérité de plantations, nous considérons qu'il devient planteur en 1967 lorsqu'il défriche une forêt secondaire et crée sa première cacaoyère. B.E. Alphonse rétorque qu'il se considère personnellement comme planteur depuis 1983, date à laquelle il obtient sa première récolte significative... Car entre temps, "comme ici la terre est très dure, j'avais abandonné la plantation".

En fait, dans les années 1960-1970, B.E. Alphonse travaille dans une entreprise forestière, à la coupe du bois. Il crée sa première plantation en 1967 à l'occasion d'un congé puis envoie l'argent à sa femme pour s'occuper de la plantation.

On retrouve ici une caractéristique de cycle de vie des "planteurs" qui s'installent parfois assez tard après de nombreux voyages et passages par la ville et diverses activités.

La recherche d'une activité non agricole, passant par un séjour hors du village, reste une préoccupation majeure.

En corollaire, l'activité agricole telle que la plantation ne semble pas pouvoir être analysée comme une activité pleine, mobilisant toute l'attention du "planteur".

Celui-ci peut avoir d'autres projets. La construction du capital ou de l'épargne "plantations" se fait donc au coup par coup, très irrégulièrement.

On note cependant qu'un paysan du Nyong et M'Foumou se considère comme planteur non pas parce qu'il possède une plantation (définition de chercheur !) mais lorsqu'il obtient une récolte significative (définition plus logique du paysan !). Le critère "revenus" l'emporte sur le critère "capital". Il y a bel et bien un besoin permanent de numéraire et des fortes possibilités de réponses des paysans à une incitation financière (nouvelles activités, nouveaux marchés, nouvelles techniques si elles sont rentables...).

B.E. Alphonse possède 4 parcelles, 2 de cacao, 2 de café, toutes créées par lui-même après défrichement de forêt secondaire, en semis direct pour le cacao, en repiquage de grains germés pour le café.

Tableau n°6 :

Quelques caractéristiques d'une exploitation de café et cacao

Parcelles	date de création	superficie approximative	nbre de pieds	production 1988 kg/cacao ou café <u>marchand</u>
CACAO	1	0,50	1.000	0
	2	1,80	4.000	350
CAFE	3	0,90	1.500 }	330
	4	1,10	2.000 }	

Les rendements à l'arbre et à l'hectare sont donc très faibles. Ils résultent pourtant d'un effort de remise en état des plantations.

La parcelle de cacao installée en 1972 n'a commencé à produire qu'en 1983. La période de non-production recouvre donc 11 ans !

En 1983, il obtient 1 sac (70 kg pour 4.000 arbres).

En 1984, il obtient 2 à 3 sacs.

En 1985 et 1986, il n'a pas récolté car était en période de peine.

En 1987, il récolte 3 sacs.

En 1988, il récolte 4,5 sacs.

Le planteur explique les 11 ans d'attente et les faibles rendements par "la terre qui est dure". Il attribue néanmoins la relative progression de ses rendements à l'effort d'éclaircissement de la cacaoyère par élimination de cacaoyers. Il ramène ainsi la densité de 2.200 à 1.700 cacaoyers/ha.

Sur l'autre parcelle, créée en 1967, où il obtenait à peine 1 sac, abandonnée dès 1980, il entreprend au contraire un travail de replantation et redensification par remplacement des arbres morts, avec des plants et sachets de la SOMECAO.

Manifestement, la terre est "dure". Toutes les expertises de l'IRCC et du BDPA rappellent qu'ils considèrent le Nyong et M'Foumou comme une zone d'écologie marginale pour le cacao.

Mais dès les premières visites de plantations, et conformément à ses efforts de réhabilitation de ses cacaoyers, le système de culture et la gestion des plantations sont en cause :

1. Excès considérable d'ombrage des arbres de la forêt naturelle.
2. Sur-densité d'une grande partie des cacaoyères (> 2.000 pieds à l'hectare).
3. A l'évidence, les facteurs 1 et 2 augmentent les effets de la pourriture brune et donc les coûts de production du cacao du Centre Sud camerounais.
4. Le facteur 1, l'excès d'ombrage grève considérablement les chances de replantation et régénération – les jeunes cacaoyers filent à la recherche de la lumière ou, et, meurent avant d'entrer en production.

Concernant la pourriture brune, B.E. Alphonse affirme emprunter un pulvérisateur à un ami et conduire les traitements suivants :

- 2 traitements/mois pendant les 4 mois les plus pluvieux qui sont aussi des mois de production : juillet à octobre-novembre.
- 0 à 1 traitement/mois pendant les 7/8 mois restant.

"Parfois je double la dose de Ridonil par passage. Parfois je laisse le pulvérisateur pour prendre le seau et le pinceau et badigeonner les cabosses".

Ces traitements contre la pourriture brune, la maladie et l'état des techniques pour la contrôler constituent une des contraintes majeures de la cacaoculture camerounaise. Ce facteur technique a très certainement joué un rôle important dans la relativement faible progression de la production de cacao du pays. A titre de comparaison, le fait que la Côte d'Ivoire ait peu ou pas de pourriture brune lui confère un avantage comparatif considérable.

III.2.2 - 2ème étude de cas

BADA B. est délégué des planteurs du Centre Coopératif de FANG BILOUN. Il est né au village en 1956, s'y est marié en 1977 et a désormais 6 enfants, tous scolarisés.

Le père de BADA B. était un grand planteur de café et de cacao "au temps des blancs", il a même eu le titre prestigieux de Premier Planteur du Nyong et Sanaga. Ses autres fils ne s'intéressent pas à l'agriculture, seul BADA est resté travailler avec lui avant de commencer à créer ses propres plantations en 1974. Il faut dire que *"le vieux était dur en argent"* et, tout en travaillant pour lui, BADA était obligé de se salarier chez d'autres planteurs afin de gagner sa vie. Il en a malgré tout hérité en 1978, comme "cadeau de mariage" une petite parcelle de 1750 cacaoyers, plantés en ligne plus de 30 ans auparavant, avec l'aide du chef de poste agricole de l'époque. Cette plantation "modèle" de la période coloniale ne produisait plus que 400 kg de cacao quand BADA en a pris possession. En remplaçant les manquants et en améliorant l'entretien, il a pu faire remonter la production à 600 kg/ha. Cette vieille plantation présente un aspect très hétérogène, et on y trouve de nombreux arbres fruitiers (manguiers, avocatiers, bananiers plantain...) associés aux cacaoyers.

La première plantation de cacao créée en 1974 par BADA B. ne comporte que 300 arbres, qui ont été implantés - après passage en pépinière - sur une vieille jachère, en association avec de l'arachide aux premiers stades. Cette parcelle est traitée contre la pourriture brune environ 1 fois toutes les 3 semaines de juin-juillet à novembre. Elle produit environ 600 kg de cacao par an.

En 1981, BADA B. a de nouveau planté après passage en pépinière 2,5 ha de cacaoyers (3200 pieds) sur une vieille jachère où se trouvaient quelques arbres (Essop, Ngokom...) derrière la maison. Motivé pour le concours de la plus belle plantation, BADA a soigneusement entretenu cette parcelle (3 désherbages par an, puis 2 seulement maintenant, à cause de la nouvelle plantation de 1985), qui produit de 1 tonne à 1,2 tonne par an.

Enfin, en 1985, au cours de la formation "jeunes planteurs" de la SODECAO, BADA a planté 660 nouveaux cacaoyers (à côté de la parcelle créée en 1974) qu'il cultive de manière "semi-intensive" = léger ombrage de *Terminalia*, sarclage mensuel. En 1988-89, cette parcelle n'a produit que 4 brouettes de cabasses.

On peut récapituler par le tableau suivant les principales caractéristiques des parcelles de cacao de BADA :

Tableau n^o7 :

Quelques caractéristiques d'une exploitation de cacao

Parcelle	Date de création	Superficie approximative	Nombre de pieds	Production 88 (kg cacao)
1	avant 1948	0,8 ha	1750	600
2	1974	0,5 ha	900	600
3	1981	2,5	3300	1200
4	1985	0,5	660	80

Ce planteur ne cultive donc que du cacao qu'il trouve plus intéressant que le café (moins exigeant en travail, donnant un meilleur revenu...).

Sa femme ne possède pas de plantation –elle le souhaiterait– mais aide parfois son mari, en plus de son travail sur le champ de vivriers (arachide/maïs/manioc/haricots : 2 fois par an, et plantains). La famille de BADA a la chance d'avoir encore des réserves de jachères (10 ha) pour cultiver les vivriers ; en effet, le terroir de Fang Biloun est largement occupé par des plantations de café ou de cacao. Certains ont ainsi utilisé toute leur réserve foncière et sont désormais obligés de louer des jachères à l'année pour pouvoir cultiver leurs vivriers à proximité du village.

BADA B. apparaît donc comme représentatif des planteurs relativement dynamiques de Fang Biloun, ayant réalisé –grâce à l'appui de la SODECAO– des plantations de cacao récentes, en plus des vieilles plantations héritées. Il a même de nouveaux projets (plantation de café) pour les années à venir. Le facteur limitant de ces projets d'extension des cultures pérennes est bien sûr le manque de main d'oeuvre, problème crucial dans le Nyong et M'Foumou.

Bien que "militant actif" de l'organisation de la commercialisation par les planteurs eux-mêmes –en tant que délégué du Centre Coopératif– BADA nous surprend en nous apprenant finalement que son principal revenu, après la vente du cacao, provient d'un commerce (apparemment peu licite) de café avec le département du Haut Nyong. Les sacs de café cerise achetés 6000 à 7000 F CFA seraient revendus 17.000 ou 18.000 CFA (par sac de café marchand), soit un gain d'environ 40% (2500 CFA par sac de café cerise). Cet exemple est une illustration qu'en matière de café et de cacao, au Cameroun, les problèmes ne concernent pas que la production, mais aussi, de manière cruciale, la commercialisation.

III.3 - LA FONCTION DE PRODUCTION VIVRIERE DES EXPLOITATIONS VUE PAR LA DEMANDE : L'APPROVISIONNEMENT DE YAOUNDE EN PRODUITS VIVRIERS

La population de Yaoundé (1) doublant tous les sept ans, la demande de produits alimentaires augmente en conséquence. Le volume commercialisé était estimé dans les années 1980 à 150.000 tonnes par an. Parmi les produits vivrier, c'est la banane plantain qui constitue la base de l'alimentation des citadins, dont la majorité est originaire de Yaoundé, du Centre-Sud et de l'Ouest du pays. Elle entre pour près de 40 % dans le volume total des denrées qui sont consommées en ville. L'existence d'une route bitumée qui relie Sangmélina à Yaoundé permet aux zones situées au Sud de la capitale : Nyong et Soo, Dja et Lobo et Ntem de

(1) Elle était estimée à 443.000 habitants en 1980 et devrait atteindre un million en 1990.

participer de façon importante à l'approvisionnement de celle-ci. L'Ouest intervient comme second fournisseur de produits vivriers de Yaoundé : les tubercules (macabo, taro et manioc sous diverses formes) proviennent aussi du Centre-Sud. On note une étroite concordance entre l'origine des produits qui parviennent dans la capitale et celle de ses principaux immigrants. Le département du Nyong et M'foumou ne semble pas, d'après les données disponibles, sans doute à cause des difficultés de communication dues à l'absence d'axe bitumé, jouer un rôle important dans l'approvisionnement de Yaoundé. Certains produits tels que le gibier proviennent cependant principalement de la province de l'Est et dans le passé la MIDEVIV (1) y a effectué des achats de produits vivriers. Les graines de courge, l'arachide et le maïs semblent, d'après les données que nous avons pu collecter, cependant faire l'objet de transactions commerciales d'une certaine importance.

Les prix (2) auraient augmentés de 12 % par an de 1968 à 1975 à Yaoundé. Les produits alimentaires qui constituent - suivant les catégories socio-économiques - de 26 à 38 % des dépenses totales des familles, viennent au 2ème rang après les transport, dans cette inflation. Les prix des produits locaux semblent avoir augmenté autant ou plus dans certains cas que les produits importés. Par exemple, entre 1970 et 1975, le prix du manioc aurait augmenté de 160 %, celui de la banane de 111 % et celui de l'huile de palme de 75 %.

L'inflation des prix des produits vivriers s'explique pour une bonne part par le fait que les producteurs doivent répercuter les hausses qu'ils subissent (pétrole, ustensiles de cuisine, savon, etc...), afin de tenter de préserver leur pouvoir d'achat. L'autre facteur d'inflation du prix des produits vivriers est constitué par les frais de transport qui, malgré l'existence d'un tarif officiel, sont très variables et dépendent de l'état du réseau routier et de la concurrence. Les frais de transport peuvent varier de 12 % du prix de vente (banane plantain) à 25 % pour le manioc. De plus, les hausses de prix du carburant (de l'ordre de 40 % entre 1972 et 1975) se répercutent directement sur le coût du transport et donc sur les prix au consommateur urbain. Il suffit que les zones "traditionnelles" d'approvisionnement vivrier de Yaoundé connaissent des conditions climatiques difficiles (comme ce fût le cas en 1977 et en 1984) pour que l'on assiste à une véritable flambée des prix. En outre, il n'est pas certain qu'au rythme d'accroissement démographique que connaît actuellement Yaoundé (8,5 % par an) corresponde une croissance équivalente de l'offre de produits vivriers destinés à l'approvisionnement urbain.

Ainsi, certains auteurs (2) pensent au contraire que l'offre ne peut répondre à l'accroissement de la demande urbaine. Ceci serait dû au développement dans le Centre-Sud depuis les années 1930 de la culture du cacao et du café. A ces cultures arbustive, les meilleures terres ont été réservées et demeurent le fait presque exclusif des hommes. Les femmes, au

(1) Mission de Développement de cultures VIVrières.

(2) Indice des prix établi sur la base de 132 articles.

(2) A. Franqueville dans son étude sur "Yaoundé"- ORSTOM, 1984 (p. 119).

contraire, s'occupent des cultures vivrières, reléguées sur les plus mauvaises terres. Un tel système ne permet pas d'accroître la production de façon notable, ni de consacrer beaucoup de temps et d'argent pour commercialiser la production. D'autant que l'emploi du temps des femmes (tâches ménagères, soins aux enfants etc...) apparaît déjà très chargé.

La commercialisation des produits vivriers est assurée en général par des revendeuses appelées "*bayam-sellam*" dont le travail consiste à acheter au producteur et à acheminer ensuite les produits vers la ville le plus souvent en louant un véhicule. En l'absence de données fiables sur les marges bénéficiaires qu'elles réalisent, producteurs et consommateurs urbains les rendent responsables des augmentations de prix. C'est dans le but de faire baisser les prix au consommateur que l'opération Mideviv fût lancée. L'objectif était de contrôler 20 % du marché. En réalité, les achats ont été de l'ordre de 3.000 t sur un volume global d'environ 150.000 t, qui transitent par les marchés urbains de Yaoundé. Les prix au producteur ont été inférieurs à ceux pratiqués par les commercantes, et le système d'achat au poids ne fût guère apprécié.

Voilà donc 3 "éclairages" sur les systèmes de production du Nyong et M'Foumou. Nous ne tirerons pas ici de conclusion partielle, reportée au chapitre IV, lequel présente une analyse plus précise des intérêts économiques des différents types de plantations de cacao. Une place particulière va être naturellement accordée à l'insertion des blocs cacao "plein soleil", tant du point de vue économique que du point de vue social.

IV - L'INNOVATION AGRICOLE PRINCIPALE DU PROJET **LES BLOCS CACAO**

IV.1 - LES GROUPEMENTS ET LEURS OBJECTIFS

L'organisation des producteurs de cacao et de café du Département constitue un aspect essentiel du projet - dont les principaux objectifs sont les suivants :

- "Promouvoir des groupements de producteurs spontanés et solidaires autour d'activités communes, sur lesquels reposeront le dispositif de l'exploitation et le programme d'actions de la SODECAO.
- Assurer l'animation et la formation des membres des groupements afin de transférer progressivement à ceux-ci les responsabilités et charges relatives à leurs exploitations agricoles et plus largement à la vie socio-économique de leur village"(1).
- A terme les groupements de producteurs devraient se trouver dans une position leur permettant de "renforcer leur prouesse de négociation dans la commercialisation face aux exportateurs"(2) et de "gérer la distribution des intrants à leurs membres et assurer la récupération du crédit". A cet égard la solidarité réelle des membres du groupement garantira le remboursement du crédit et donc l'obtention de nouveaux intrants (3). De façon générale, le projet prévoit un désengagement progressif de la SODECAO en faveur des groupements dans le domaine de l'encadrement, de la gestion et de la maintenance des équipements sociaux et hydrauliques.
- L'objectif est de former et d'animer 60 groupements de producteurs correspondant à 30 % des anciens centres coopératifs.

Il est parfaitement clair que les groupements de producteurs constituent un axe fondamental de la stratégie de développement de la SODECAO. Il nous paraît donc nécessaire à partir des entretiens collectifs et individuels réalisés avec des membres des groupements, d'établir un premier bilan de leur action, de souligner les points positifs, mais aussi de mettre l'accent sur les difficultés et les problèmes qui se sont déjà manifestés. Nous avons regroupé dans le tableau ci-dessous la liste des groupements, leur effectif et leurs réalisations au 30.06.1988.

(1) Rapport de réévaluation du projet de développement rural intégré du Nyong et Mfoumou.

(2) Op cit (p. 16) CCCE - novembre 1987 (p.16).

(3) (Op cit p. 16).

Tableau n°8 :

	Nom du groupement (village)	Effectif	Objectifs	Réalisation
1	{NGOUBI	13	13	
2	Ayos {MBAKOK	8	8	
3	{NGONDO	19	19	
4	{ATE	12	18	
5	Akonolinga {MEKOMO	9	12	
6	{ONDECK	12	6	
7	{EKOUA	3	12	
8	{MEDJAP	12		
			100 h	73 ha

Ces groupements ont été visités exhaustivement au cours de notre mission. Il en ressort des réussites inégales (en l'état où nous pouvons les "juger", ceux-ci n'étant pas entrés en production) dont nous allons tenter de hiérarchiser les déterminants. En même temps, il s'agit d'une expérience dont le projet a déjà tiré des enseignements, ce qui lui a permis de modifier son action. Commençons par l'analyse de la mise en oeuvre du projet et l'identification d'un certain nombre de contraintes, d'erreurs et donc d'enseignements pour la poursuite du projet.

IV.2 - LA MISE EN OEUVRE DES GROUPEMENTS, ANALYSE SOCIOLOGIQUE

L'idée de créer une plantation de cacao ou de café d'un seul tenant dont la main d'oeuvre serait composée d'un groupe d'hommes de préférence jeunes et ayant déjà des habitudes de travail en commun (sous la forme de "sangoula") existait déjà dans le département du Nyong et M'Foumou - et sans doute ailleurs, avant que la SODECAO ne s'y intéresse. Ainsi au village de Koundou (situé à 28 km d'Akonolinga sur la route de Yaoundé) s'est déroulée en 1975 une expérience de ce type. Elle fût initiée semble-t-il par un villageois revenant d'un séjour en ville. Il se fit attribuer un terrain par les autorités villageoises. Une pépinière fut créée (5.000 sachets) et le groupement constitué de 11 hommes (jeunes et vieux) réalisa une plantation de cacao d'une dizaine d'hectares. L'expérience tourna cependant court assez rapidement à cause des tensions survenues à l'intérieur du groupe, liées à l'inégale ardeur au travail de ses membres. Cette dernière étant aussi fonction des autres activités pratiquées - en

dehors de la plantation "collective", et de leur importance pour les planteurs. De toutes façons, l'échec fût interprété par les villageois comme l'impossibilité de mettre en oeuvre pour les cultures arbustives, des formes d'organisation "collectives" ou "communautaires", car leur développement a eu pour conséquence de parachever la dissolution de structures familiales étendues et de favoriser aussi des comportements "individualistes". Il est vraisemblable que d'autres expériences de ce type, que l'on peut qualifier de spontanées car non-induites par un organisme de développement, ont pu exister dans d'autres villages. Elles ont vraisemblablement toutes connu le même sort, car aucune ne semble avoir survécu. Ce type d'expérience a cependant été conservé par la mémoire collective, car le village de Koundou malgré les campagnes de sensibilisation de la SODECAO a refusé de réaliser une nouvelle plantation collective malgré les avantages offerts (crédit, fourniture de matériel). Ceci s'explique selon nous par la situation relativement privilégiée de ce village sur un axe routier assez fréquenté qui lui permet de commercialiser assez régulièrement des produits vivriers, du gibier et du poisson et de disposer ainsi de revenus monétaires réguliers. Les avantages importants offerts par la SODECAO aux villages acceptant de former un groupement villageois, que sont la construction d'une piste praticable et celle d'un forage ne peuvent qu'intéresser les villages les plus enclavés. Ce n'est certes pas un hasard si les villages possédant les groupements les plus nombreux se trouvent dans cette situation.

En outre, la localisation et les effectifs des groupements ne correspondent nullement aux affirmations de l'étude AFCA 1983, concernant l'ampleur du phénomène associatif qui s'exprime bien davantage par l'appartenance à des groupements politiques, religieux que réellement agricoles (1). Il est surprenant de constater que la SODECAO n'a pu susciter la création d'aucun groupement "collectif" dans les villages cités par cette étude et présentés comme particulièrement "ouverts" à l'esprit communautaire.

Enfin, toujours d'après cette étude, il existait en 1983 dans le Nyong et M'Foumou 800 jeunes (17 à 35 ans) disposant de terres et intéressés par l'aide de la SODECAO. En réalité, seulement 10 % de cet effectif constitue actuellement la population de l'ensemble des groupements SODECAO, et si les jeunes semblent les plus nombreux, on y rencontre aussi des hommes âgés, point sur lequel nous reviendrons.

Le processus de mise en place des plantations collectives SODECAO est généralement le suivant : après une campagne de sensibilisation effectuée par la SODECAO au niveau du village, celui-ci présente la candidature d'un certain nombre de volontaires. A ce niveau la localisation du village - et particulièrement son accessibilité - interviennent de façon importante. En effet, la SODECAO réalise conjointement un programme de pistes et de forages qui intéressent au premier chef les villages qui en sont dépourvus. Il est vraisemblable que les autorités des villages les plus enclavés ont exercé quelques pressions sur certains individus afin qu'il se déclarent volontaires.

(1) Cf. liste en annexe.

Un terrain doit être mis à la disposition du groupement par le village. De façon générale, la densité moyenne du département étant faible (12 h/km²) il ne semble pas, à quelques rares exceptions près, que des difficultés se soient manifestées en cette matière. Cependant, les réserves de terre des familles étendues n'étant pas toutes aussi importantes, dans certains villages, les terres mises à la disposition du groupement peuvent être soit fort peu propices à la culture du cacao, soit éloignées ou d'accès difficile (mauvaise piste, rivière à traverser (1)). Cette situation a des conséquences sur le calendrier de mise en oeuvre de la plantation et en aura dès que celle-ci entrera en production, si la SODECAO n'a pas amélioré les choses.

Avec l'aide matérielle de la SODECAO qui intervient pour l'abattage des arbres et la fourniture des outils, les membres du groupement réalisent une pépinière. Dans certains villages la mise en place de plants n'était toujours pas réalisée lors de notre passage, car à la suite d'une forte mortalité, ceux-ci n'avaient toujours pas été remplacés par la SODECAO. Les villages les plus enclavés qui possèdent – rappelons le – les groupements les plus nombreux, se trouvent pénalisés dans ce domaine. Pour remédier à cette situation, des membres du groupement utilisèrent des cabosses de cacao traditionnel, à la place des hybrides fournis par la SODECAO. Des observations analogues ont été faites dans d'autres départements (2).

Les villages enclavés se trouvent en fait dans une situation paradoxale. En effet, en raison de leur isolement, ils ne peuvent guère augmenter leur production vivrière (y compris les activités de chasse et de pêche) car l'écoulement et la commercialisation des productions ne sont pas garantis. Par contre, le café et le cacao – malgré des difficultés conjoncturelles – ont permis jusqu'à ce jour d'obtenir des revenus monétaires variables car leur évacuation et leur vente étaient assurés. Ce n'est sans doute pas par hasard que le village possédant le plus important groupement du Département (18 membres) est celui de Ngondo, qui est très enclavé, et offre donc peu d'autres opportunités à ses habitants. C'est aussi le cas de Ondeck (12 membres) et de Medjap (12 membres). Le projet SODECAO prévoyant le désenclavement de ces villages, l'ouverture de pistes praticables, risque cependant d'atténuer la pression du village, et, par suite, l'ardeur au travail des membres du groupement, qui possèdent pratiquement tous des plantations dont certaines sont déjà en production.

La mise en place des plants de cacao ou de café, a généralement coïncidé avec un partage de la plantation en parcelles individuelles. Il paraît difficile en ce domaine de faire la part des choses et de savoir à qui des planteurs ou de la SODECAO revient cette initiative. De toutes façons, tous les groupements que nous avons enquêté ont procédé à l'attribution de parcelles individuelles, soit par tirage au sort, soit après accord entre les membres. Le choix du mode

(1) C'est par exemple le cas du village de Ngoubi, dans lequel la plantation est distante de 6 km du village et d'accès difficile.

(2) M. KAYSER. Rapport d'enquête sur la culture du cacao au Cameroun, 1986 – (p.100) – EHESS 1987.

de distribution des parcelles est fonction du degré d'entente régnant à l'intérieur du groupe et donc de son ancienneté. Vu les conditions de production du cacao et du café dans cette région et dans l'ensemble des zones où sont développées les cultures arbustives, il ne semble pas que l'idée d'une plantation indivise ait pu être acceptée. Ceci eût été en contradiction avec le mode d'exploitation individuelle qui s'est généralisé, et que les membres des groupements pratiquaient avant leur adhésion. C'eût été en outre en opposition avec l'évolution économique et sociale qui accompagne généralement le développement de la culture du cacao et du café : un proverbe du Ghana ne dit-il pas "*Le cacao détruit la parenté*" signifiant par là que structures familiales communautaires et cultures arbustives sont des réalités antagonistes. Toutes les économies de plantation se caractérisent par une individualisation de la production. En tant qu'arbre, le cacaoyer est un capital facilement constructible par l'individu. Il paraît donc nécessaire d'explicitier les expressions de "plantation collective ou communautaire" dans le contexte des actions de la SODECAO, car elles décrivent mal les phénomènes que nous analysons (1).

Les conditions de travail qui sont exigées des membres des groupements avant l'entrée en production paraissent difficiles eu égard à la faiblesse de la force de travail familiale et aux diverses contraintes qui pèsent sur celle-ci.

En effet, selon les normes SODECAO, les membres du groupement doivent travailler 5 jours par semaine en général de 7h à 15H00 sur la plantation. Cette nouvelle charge de travail est difficilement compatible avec l'entretien des anciennes plantations de cacao ou de café, le défrichage de champs de vivriers pour l'épouse, la chasse, la pêche ou la collecte du vin de palme. La SODECAO a d'ailleurs reconnu cette situation car elle a accepté de prendre en charge le paiement de salariés agricoles sur la base de 800 F par jour.

Dans ce domaine, les villages les plus reculés se trouvent pénalisés car, en cas de maladie ou de décès, l'évacuation est difficile.

Les conditions particulièrement défavorables dans lesquelles s'est déroulée la dernière campagne de commercialisation du café ont eu des répercussions sur le travail effectué par les groupements. En effet, certains membres ont du se rendre de nombreuses fois à l'usine de décorticage pour recouvrer leur argent, parfois au bout de plusieurs mois.

Il semble que la notion de nouvelle plantation – et par suite celle de groupement – est liée dans l'esprit des promoteurs du projet SODECAO à celle de jeunesse de ses membres. L'étude réalisée par l'AFCA en 1983 concluait à la possibilité d'intéresser 800 jeunes – disposant de terres – au projet SODECAO. De façon générale, une assimilation rapide et peu fondée est souvent faite dans le "monde du développement" entre jeunesse et dynamisme économique et esprit d'entreprise. Le raisonnement trouve son origine dans le caractère

(1) Le crédit est attribué par la SODECAO sur une base individuelle.

traditionnel et donc peu réceptif à l'innovation qui caractériserait les sociétés africaines. Les jeunes dans cette vision manichéenne des faits sociaux constitueraient une catégorie homogène non encore contaminée par les valeurs réfractaires au progrès diffusées par les vieux. Il conviendrait, si on poursuit ce raisonnement simpliste, de continuer à préserver les jeunes des influences néfastes en les isolant des générations plus âgées. Est-il nécessaire de remarquer que toute société progresse et se perpétue à partir des rapports entre les générations et que ceux-ci jouent un rôle fondamental dans toute dynamique sociale. De plus, les changements sociaux les plus importants qu'a connus la société Béti et qui sont une massive conversion au christianisme (sur une période de 30 ans) liée à une large acceptation de la scolarisation, ont-ils été initiés par des jeunes ?

Afin de clarifier la place des jeunes à l'intérieur des groupement SODECAO, nous avons recueilli des données sur l'âge de leurs membres. Ceux-ci ne sont pas constitués uniquement de jeunes de moins de 35 ans, mais sont caractérisés par la coexistence des générations et l'on y rencontre des hommes de 50, voire de 60 ans.

Ceci s'explique par le fait qu'une partie des jeunes est actuellement en ville et ne reviendra au village que pour succéder au chef de famille ou prendre sa retraite. Il a donc été nécessaire de recruter des hommes plus âgés dans les groupements. Ceux-ci ont pu effectuer de longs séjours en ville et n'être rentrés que récemment au village. Leur présence au sein des groupements apparaît cependant absolument indispensable car ils possèdent de l'autorité et de l'influence et peuvent ainsi assurer la cohésion du groupe. Une bonne partie de l'ascendant qu'ils exercent sur les membres du groupement n'est pas directement liée à leur force physique ou à leur ardeur au travail mais bien davantage à l'expérience qu'ils ont pu acquérir en ville, à travers les activités qu'ils ont pu exercer, souvent fort éloignées de l'agriculture.

Les jeunes qui font partie des groupements reconnaîtraient-ils l'autorité de quelqu'un qui n'a jamais quitté le village ? La présence de tels leaders apparaît indispensable au sein de ces groupements. Ils jouent un rôle fondamental dans la structuration du groupe particulièrement importante dans la période de formation.

La notion de jeunesse des membres d'un groupement semble perçue de façon différente par les intéressés. Pour eux, jeunesse est synonyme de **désir de création d'une nouvelle plantation**, et ceci n'est pas toujours lié à l'âge biologique des individus. Voilà bien un des enseignements que doit retenir le projet s'il entend poursuivre ses blocs cacao : miser sur un large gradient d'âges conditionne la réussite d'un bloc.

**IV.3 - ELEMENTS D'ANALYSE ECONOMIQUE : PLACE DES BLOCS CACAO
DANS LES SYSTEMES DE PRODUCTION ET ARBITRAGE
PLANTATIONS TRADITIONNELLES/PLANTATIONS MODERNES**

Le chapitre III a rappelé les caractéristiques des systèmes de production et des sous-systèmes cacao. Très schématiquement, il existe désormais dans le Nyong et M'foumou 3 grands types de cacaoyères :

- les cacaoyères considérées comme "traditionnelles", sous couvert forestier ;
- les cacaoyères "SODECAO", sous ombrage forestier léger, avec pépinières ;
- les cacaoyères "Projet Nyong et M'foumou", en plein soleil, recourant plus massivement aux intrants.

Reprenons-les, "type par type", avant de comparer leurs avantages et inconvénients.

IV.3.1 - Cacaoyères considérées comme "traditionnelles", sous couvert forestier

- très âgées (75 % ont plus de 25 ans) ;
- ombrage forestier extrêmement dense. L'ombre s'est développée en même temps qu'ont vieilli les cacaoyères ;
- fortement touchées par la pourriture brune ;
- rendements inégaux, mais globalement faibles : < 250 kg/ha ;
- densités très inégales, de 800 à 2500 pieds/ha.

Si les variations de densité attirent l'attention sur l'hétérogénéité relative des plantations traditionnelles et donc sur les dangers à trop simplifier, il semble évident que ce type de cacaoyère ne peut se gérer qu'en "extensif". Nous définissons "l'extensif" par un faible niveau de rendement à l'hectare et par son corollaire : une faible affectation de travail et d'intrants à l'hectare de cacaoyers.

Le qualificatif d'"extensif" ou le constat de vieillissement des vergers ne signifie pas pour autant absence d'initiatives. Un des aspects de la dynamique paysanne réside dans les tentatives de replantation.

IV.3.1.1 – Replantation de cacaoyers

Les producteurs perçoivent très bien les effets du vieillissement des cacaoyères et de l'excès d'ombrage sur les rendements. Ils sont nombreux à tenter de replanter, soit en matériel végétal traditionnel, soit en hybrides. Ils essaient également de diminuer localement l'ombrage par empoisonnement des arbres forestiers.

Le taux d'entrée en production reste très faible, probablement inférieur à 5% ("une dizaine de cacaoyers pourrissent pour une centaine de replantés"). Les planteurs notent un pourcentage de réussite plus élevé avec les hybrides.

Manifestement, l'excès d'ombrage associé à une carence totale d'engrais condamne les chances de la replantation en continu, sous cacaoyers de 40 ans et sous couvert forestier diversifié.

Ce constat n'est pas nouveau. Par exemple au Nigéria, selon M.A.O. OLADOKUN (1988) :

"Apart from poor establishment by the replanted farms, the surviving trees have not been as promising as those in the newly established plots. In a separate study (Oladokun, unpublished), it was discovered that contrary to the normal practice of removing the old cocoa stands to allow the new ones to grow properly, the local farmers refused to cut down the old trees thereby allowing them to overshadow the young cocoa. The resultant effects were that many of the new cocoa stands died while majority of the surviving ones have impaired growth rate and prolonged gestation period. Since the replanting of old farms is occasioned by both the desire to bring them into more productive status as well as lack of suitable virgin lands, the only solution to this problem is for the overseeing Units to be firm in compelling the local farmers to adhere strictly to established rehabilitation procedures especially by removing the old and non-productive cocoa stands" *

Dans tous les pays, les petits producteurs tentent de replanter à l'ombre des vieux cacaoyers pour éviter toute rupture de production. La condamnation d'un tel système mérite quelques nuances.

Au Cameroun, il convient de rester prudent et de ne pas condamner totalement la méthode dans son principe. Historiquement, la replantation en continu semble avoir joué un rôle dans la stabilisation de la production du centre-sud. C'est une méthode de régénération en continu des cacaoyères. Même avec un taux de réussite très faible, tant que le matériel végétal ne coûte rien (matériel repris sur la plantation), les producteurs pouvaient replanter systématiquement et en grande quantité, et attendre 7 à 10 ans une entrée en production. Dans une certaine mesure, cette méthode de régénération contribue à expliquer le maintien de la production du Cameroun dans les années 1970-80. Quoique lente et insuffisante, la régénération était réelle et possible.

* M.A.O. OLADOKUN, 1988. Nigerian cocoa development programme : II. Gap between yield expectations and actual yield. 16 p.

Du moins était-ce possible jusqu'à un certain degré d'insertion dans l'économie marchande. Aujourd'hui, d'une part les besoins monétaires augmentent, d'autre part les vergers cacaoyers atteignent un âge tel que le rajeunissement par complantation semble impossible.

C'est bien l'avis de certains producteurs qui décident de complanter et replanter en café.

IV.3.1.2 – Replantation en caféiers

Comme dans d'autres pays, et probablement pour lutter contre les effets des maladies et dégâts présents dans la parcelle, certains producteurs changent de culture ; dans le cas présent, ils tentent de transformer progressivement la cacaoyère en caféière.

Si les problèmes de maladie sont alors résolus, ceux de l'excès d'ombrage restent importants. Les caféiers se développent lentement.

Toutefois, les planteurs rencontrés en tirent une certaine satisfaction : *"j'ai une plantation de cacao de 3 ha et 700 pieds de 40 à 50 ans d'âge. Il y a quelques années, j'obtenais 1,5 tonnes, maintenant je n'ai plus que 600 kg. J'ai essayé plusieurs fois de replanter, même 3 années de suite, à certaines places. Les cacaoyers de 10 ans ne sont pas morts mais sont restés petits. Depuis 6 ans, je suis passé aux caféiers qui réussissent mieux. J'ai eu 18 sacs l'année dernière pour 1 ha de la cacaoyère complantée en caféiers"*.

IV.3.1.3 – La gestion des "arbres d'ombrage" et les revenus complémentaires des cacaoyères traditionnelles

Ces plantations poussent sous un ombrage dense, de plus de 50% d'arbres forestiers, mais aussi d'espèces fruitières. La plupart de ces arbres sont des espèces utiles, soit conservées, soit plantées. En augmentant la variété des aliments, la présence de ces arbres semble indispensable pour l'équilibre alimentaire. Il serait impossible de demander à un planteur, pour réduire un ombrage trop important, d'abattre un safoutier.

Mis à part quelques arbres forestiers conservés au début pour leur ombrage gratuit, et qui maintenant sont trop gros pour être abattus, la plupart des arbres ont une utilisation.

Les planteurs ne possèdent pas de tronçonneuse et utilisent l'annelation pour éliminer les arbres gênants. La taille de certains arbres interdit cette technique, rendue difficile par leur diamètre, mais surtout à cause de la chute de branches sur les cacaoyers.

Les arbres d'ombrage sont d'abord des arbres fruitiers plantés ou spontanés, des arbres dont on utilise l'écorce à des fins médicinales, d'autres le bois pour la construction et d'autres dont on peut faire le commerce comme par exemple le *Voacanga africana*.

Des revenus non négligeables mais des filières de commercialisation à consolider.

La filière de commercialisation de cette denrée existe déjà mais elle est mal organisée. Cet arbre appartenant à la famille des *Apocynaceae* fructifie en mai, les fruits sont récoltés en septembre ; mis à sécher ils s'ouvrent. La graine est conservée.

Une demande importante de ce produit a existé de 1979 à 1982, puis a disparu. Cela a repris depuis 1987. Ce sont les exportateurs de café-cacao qui se chargent d'acheter le Voacanga. Il est revendu à des laboratoires pharmaceutiques étrangers et entre dans la composition de médicaments antipaludéens.

Le kilogramme s'achète à 250 francs CFA. L'exportateur se présente une première fois pour passer la commande et une seconde fois pour ramasser la récolte. Mais, les planteurs se plaignent de l'irrégularité de la demande d'une année sur l'autre, accompagnée d'une baisse des prix et du manque de fidélité de la part des exportateurs. Le travail de récolte, séchage et décorticage risque de ne pas être rémunéré. Pourtant, un exportateur de Bafra, dans le département du Mbam, Monsieur Bediang, qui exporte 50 tonnes de Voacanga vers le belgique, précise qu'il n'a pas assez d'offre de production pour répondre à la demande. La filière reste encore à organiser. Quarante exportateurs sont déjà présents sur le marché national ; la plupart sont des exportateurs de café et de cacao. Par exemple, la CMC qui exporte café-cacao dans le département du Nyong et Mfoumou a cessé ses achats de Voacanga depuis 1983.

Nous reviendrons sur la fonction économique des arbres d'ombrage des plantations traditionnelles (cf. & IV,3.4). Toutefois, à ce stade de l'analyse apparaissent 2 conclusions :

- d'une part, avant de condamner définitivement la "rentabilité" des plantations traditionnelles, il conviendrait de développer des recherches plus approfondies sur les revenus dégagés par les arbres associés aux cacaoyers et d'en tenir compte dans les calculs ;
- d'autre part, il apparaît d'ores et déjà que l'étude qui nous a été demandée devrait se prolonger par des enquêtes sur les filières de commercialisation, tout particulièrement sur les filières d'exportation, avec une partie en France et en Europe, par exemple auprès de l'industrie pharmaceutique.

IV.3.1.4 – Autres interventions sur ces parcelles "traditionnelles". Inter-actions avec les blocs cacao

La SODECAO mène des actions diverses sur ce type de plantations, tel que les recommandations sur les traitements contre la pourriture brune, des corrections de densité dans le sens d'un allègement (cf. études de cas au chapitre III).

Ces actions sont difficiles à mener dans la mesure où les changements techniques et les surcroûts de travail sont délicats à proposer, pour une expérience de gain de rendement faible.

Telle est bien l'analyse proposée dans le rapport de factibilité de mai 1987 (étude de factibilité d'un projet pilote d'exploitations de moyenne importance).

"Il est difficile :

- d'accroître la production, en particulier par la protection phytosanitaire contre les phytophthora palmivora et megakaria, en raison :

. des difficultés d'approvisionnement en eau ;

. de la faible valorisation du travail nécessaire aux interventions phytosanitaires, particulièrement sur la cacaoyère de faible rendement...

- de modifier le système agroéconomique en place pour en améliorer la productivité en raison, à la fois :

. d'un matériel végétal à faible potentiel ;

. d'un ombrage en général excessif (toute intervention d'éclaircissage est délicate sur la cacaoyère installée) ;

. d'un sol chimiquement déficient".

Les auteurs du rapport en tirent la conclusion qu'il n'y a pas grand chose à faire sur ce type de plantations, que le système extensif est "bloqué", que "le maintien du potentiel productif en système extensif nécessiterait un rythme de plantation annuel de 9000 à 12000 ha par an, soit pour le Nyong et M'foumou, environ 300 ha/an", bref, "que l'avenir de la cacaoyère n'est certainement plus dans le maintien du système extensif".

Dans une large mesure, nous partageons l'idée de la nécessité et de l'intérêt de nouvelles plantations soit sous couvert forestier léger comme le prône la SODECAO, soit en plein soleil comme le lance le projet Nyong et M'Foumou au sein de la SODECAO.

Toutefois, l'analyse évoquée ci-dessus, parfaitement juste sur le plan technique, dénote quelques confusions d'ordre socio-économique qu'il importe de relever pour nuancer les conclusions :

- . le caractère extensif des systèmes cacaoyers "traditionnels" et le processus de vieillessement sont 2 variables différentes, même si elles interfèrent. Il est vrai qu'en extensif (faibles rendements, pas ou peu d'intrants, peu de travail), l'effet sur les rendements du vieillissement des plantations s'amplifie. Le premier problème n'est cependant pas de "lutter" contre l'extensif mais contre le vieillissement des vergers, donc de créer de nouvelles plantations, ou de remplacer les anciennes, en profitant naturellement des progrès acquis sur le matériel végétal (malheureusement, l'éventuelle solution génétique d'une tolérance à la pourriture brune a fait l'objet de bien peu de recherches) ;

- . l'analyse de cause à effet entre système extensif et exode rural est inverse par rapport au réel. L'extensif étant une adaptation partielle à l'exode rural et au manque de main d'oeuvre, il n'est pas "responsable" d'une baisse de production dont la cause est à rechercher dans le manque de force de travail et les contraintes techniques au contrôle chimique de la pourriture brune ;

- . sur les plans micro et macro-économiques, le système extensif n'a rien de "bloqué". Bien au contraire, il correspond à un manque relatif de travail et aux grandes disponibilités foncières du centre-sud et du Nyong et M'foumou.

Si le choix de développer des blocs cacaoyers en plein soleil nous paraît très intéressant sur le plan de l'innovation et de l'apport de connaissance aux planteurs, le premier problème qu'il pose est bien la nouvelle contrainte en travail. Cette contrainte s'exprime d'abord sur les blocs, mal entretenus, puis sur les parcelles traditionnelles (arrêt des traitements, des sarclages...). Ce serait donc plutôt l'intensif qui est "bloqué" et qui bloquerait les autres systèmes.

De fait, parmi les premières incidences et contraintes induites par les blocs cacao, apparaît la concurrence en travail avec les plantations dites traditionnelles. Même si celles-ci ne sont pas respectées, les normes de travail sur les blocs (4 à 5 jours par semaine) paraissent totalement irréalistes.

Au delà des discours, il semble en résulter une effective baisse de rendements dans les plantations traditionnelles, liée au manque d'entretien (0 à 1 sarclage au lieu de 2) et à l'arrêt des traitements contre la pourriture brune.

Si ces "normes", déjà en cours de révision sur le projet, n'entravent pas l'intérêt général de l'innovation "cacao plein soleil", une réflexion doit se poursuivre en vue d'une meilleure articulation des activités sur les anciennes et nouvelles plantations.

La gestion de la trésorerie de l'exploitation et de la famille est en jeu.

Or les initiatives paysannes prises sur ces vieilles plantations devraient attirer l'attention des agronomes et des développeurs. Nous sommes tout à fait d'accord sur le constat des difficultés à tirer plus d'un verger de 40 à 50 ans.

La baisse du prix au producteur et la suppression de la gratuité des sachets de fongicides ne peut que renforcer ce constat.

Mais les dynamiques paysannes nous orientent vers d'autres directions :

- utilisation et valorisation des arbres associés aux cacaoyers, avec des filières de commercialisation à développer, mais déjà existantes ;

- abattage (et valorisation) de gros arbres dans la plantation. La valorisation par des activités de charpenterie et menuiserie (poutres, planches) de 1 ou 2 arbres à l'hectare finance déjà l'opération. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans certaines régions du Centre-Sud (M. KAYSER, 1985). L'idée est de l'associer à une régénération dans le "couloir" créé par l'abattage ;

- régénération-replantation dans la trouée ;

- abattage partiel et replantation en caféiers.

Des solutions en ce sens sont à rechercher car la gestion de la trésorerie de l'exploitation et de la famille est en jeu.

Enfin, on ne saurait assez insister sur l'urgence à relancer une recherche sur la tolérance génétique à la pourriture brune, à fortiori s'il est vrai qu'il existe des cacaoyers indemnes de pourriture brune dans les plantations camerounaises. "Si cela est vrai, une sélection massale pourrait être très utile et efficiente" (op. déjà cité, 1987, p.30).

Par ailleurs, la voie du contrôle de la pourriture par stricte récolte sanitaire, sans intrants, est à approfondir en cette période de crise économique.

Un des gros atouts de la cacaoculture africaine réside dans sa faible consommation d'intrants, gros atout en période de crise. Pour une part, l'"extensif" du moins l'extensif en terme de consommation d'intrants et de "non-échangeables" (consommations intermédiaires payées en devises) garde un très grand intérêt pour le Cameroun.

IV.3.2. Les plantations hybrides "traditionnelles" de la SODECAO

Nous n'avons pas étudié d'exploitations agricoles du Nyong et M'Foumou disposant de plantations hybrides de cacao, individuelles, sous ombrage léger, avec pépinières, telles que la SODECAO les prône sur l'ensemble de la zone forestière.

Cet aspect du travail a été confié à Marina OGIER dont le mémoire est attendu pour la fin octobre. Rappelons ici qu'au 30 juin 1986, les réalisations de plantations nouvelles auraient porté sur 634 hectares. La SODECAO n'a commencé son action de vulgarisation qu'en 1984 pour ce qui concerne le Nyong et le M'foumou.

IV.3.3. Les blocs cacao

En particulier aujourd'hui, en période de crise sur le cacao, et suite à l'ajustement du prix au producteur, les caractéristiques d'une cacaoculture en plein soleil, pose des questions de rentabilité économique. Pourtant, il convient de souligner d'emblée l'intérêt que porte une majorité des producteurs des blocs :

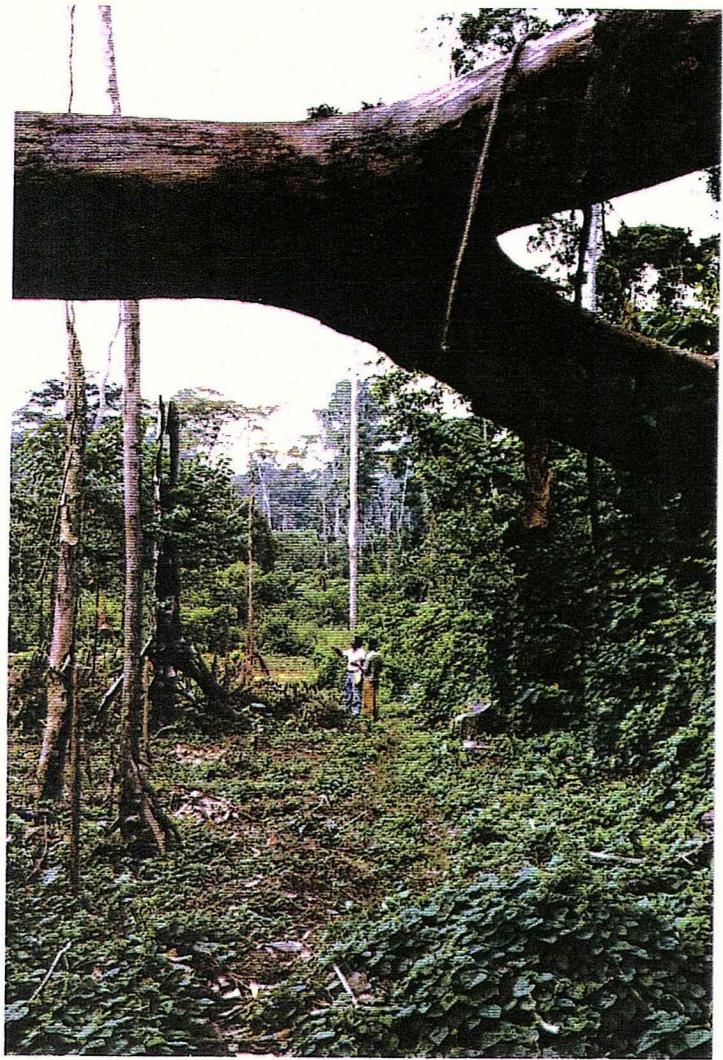
- plantations jeunes, entrant à peine en production ou très jeunes (1 an) ;
- en plein soleil (avec possibilité d'ajustement ultérieur, développement de tremas, plantation Albizzia ou autres arbres d'ombrage...)
- exposition forte aux capsides ;
- inconnues sur la pourriture brune ;
- inconnues sur les rendements, mais rendements escomptés > 1000 kg/ha ;
- densité 1600 plants/ha ;
- grande précocité, liée au matériel végétal et au choix "plein soleil".

Cette dernière caractéristique, la précocité, que les planteurs repèrent par la date de la 1ère floraison, seulement un an après le transfert du plant de la pépinière au champ. C'est une des raisons principales de l'intérêt des planteurs pour la méthode "plein soleil" et c'est ce qui en fait un véritable apport de connaissance dans la région, une véritable innovation technique. C'est la découverte locale du fait qu'un cacaoyer n'a pas nécessairement besoin d'un ombrage, du moins d'un ombrage dense...



Bloc cacaoyer "plein soleil" du projet NYONG et MFOUMOU
Plantation après défrichage de forêt dense
Parfois, repousse spontanée de trémas, généralement appréciés
par les planteurs, en tant qu'ombrage protecteur "gratuit"
pour les jeunes plants de cacaoyers.

(mission DSA, CAMEROUN, NYONG et MFOUMOU, Juin 1989)



Quel que soit l'avenir de ces plantations "plein soleil", en cette période de prix défavorables, quelle que soit leur évolution (par exemple vers un retour à un ombrage léger, artificiel), cette opération a déclenché un processus d'innovation.

Les planteurs le résument en disant : "nous savons maintenant que l'avenir est ici (sur ce bloc).

Les planteurs de 55 ans le disent d'ailleurs avec plus de force que les jeunes. L'idée classiquement avancée de la nécessité de s'adresser à un groupe de "nouveaux exploitants capables de maîtriser ces techniques modernes" doit être fortement relativisée. Les "anciens" appréhendent parfaitement l'intérêt de l'innovation.

Ceci dit, tant l'évolution des prix que les imperfections de l'application de l'opération "blocs cacao" sur le terrain posent des problèmes, nécessitent des adaptations, dont certaines ont déjà commencé.

IV.3.3.1 - La diminution des objectifs quantitatifs : de 5 à 1 ou 2 ha

La proposition initiale de développer 5 ha de plantations en une seule année, plan s'adressant à l'ensemble des planteurs de cacao, et plus particulièrement aux jeunes, était complètement irréaliste dans l'hypothèse de besoins en main d'oeuvre couverts par la famille et des apports de main d'oeuvre saisonnière... d'autant que les jeunes ont peu ou pas de main d'oeuvre familiale.

Un capital plantation familiale ne se construit pas par tranches de 5 ha. Même en Côte d'Ivoire où existe un marché du travail salarié, même à l'époque de son boom cacaoyer, il était très rare de voir les planteurs migrants dépasser 2 ha de défrichement annuel. Seuls ceux disposant d'un capital monétaire confortable et de revenus non agricoles pouvaient envisager d'aller plus vite (employés, retraités, fonctionnaires, commerçants et parfois cumulateurs de plantations). Par ailleurs, les cas de défrichement accéléré passaient par des méthodes dites extensives de semis direct de cacao.

Le projet a tenu compte de son erreur d'appréciation et ramène les tranches à 1 ha par famille. Cependant, sur certains blocs, le défrichement a déjà été fait, avec toutes ses conséquences : perte de la rente différentielle forêt à l'échelle de la parcelle, envahissement d'eupatorium, surcroît de travail à la plantation les années suivantes.

La SODECAO devra prendre en considération ce surcroît de travail et augmenter son aide aux planteurs qui accepteront d'étendre leur cacaoyère sur ce qui devient une jachère à eupatorium.

Enfin, pour nuancer l'analyse ci-dessus, quelques jeunes planteurs seraient décidés à créer 2 à 2,5 ha par an, sachant que le projet Nyong et M'foumou a une durée de vie limitée... Encore faut-il pouvoir recruter de la main d'oeuvre..

IV.3.3.2 – Le problème de main d'oeuvre

C'est bien sûr le premier problème mis en exergue par les planteurs. S'ils sont stupéfaits par la vigueur des plants en plein soleil, ils s'en montrent très enthousiastes ; ils ont également très vite identifié le surcroît de travail et d'intrants à l'installation : sarclage, traitements contre les insectes, "plus nombreux après abattage total".

Ils ont effectivement besoin de main d'oeuvre pour laquelle la SODECAO s'était engagé à avancer les rémunérations. A la date de la mission, les journaliers ou les contractuels occasionnellement recrutés par les planteurs des blocs n'avaient toujours pas été payés... d'où l'impossibilité d'en recruter d'autres.

IV.3.3.3 – La trésorerie

Face aux récriminations de demandes d'argent pendant les 3 ans d'attente de l'entrée en production, la SODECAO doit probablement rester très circonspecte.

Mais il convient également de proposer aux planteurs, jeunes et vieux, des schémas plus cohérents :

- respect des aides au recrutement de travail salarié ;
- diminution des "normes" de 4 à 5 jours de travail par semaine sur les jeunes parcelles de bloc ;
- levée de l'introduction incompréhensible de l'association des cultures vivrières...

IV.3.3.4 – Les cultures vivrières associées

Jusqu'à l'année dernière, et mis à part les bananiers, les planteurs étaient contraints à ouvrir de nouveaux champs vivriers, à côté de la jeune plantation.

Heureusement, le projet a commencé à rectifier cette erreur et à autoriser les cultures vivrières associées, notamment le concombre qui procurait des revenus intéressants en 1988. Même en admettant avec les agronomes que le manioc présente des inconvénients à



Eupatorium provisoirement "vaincu" sur un bloc cacaoyer "plein soleil"
Le contrôle des adventices et de l'eupatorium en
particulier : un des coûts importants durant les
3 premières années de la plantation.

l'association, il reste quantité de sous-systèmes vivriers associables au jeune cacaoyer (igname, maïs, arachide...).

IV.3.3.5 - La santé

Puisque le projet Nyong et M'Foumou se veut intégré, citons pour mémoire la demande des planteurs d'une aide à la constitution d'une boîte à pharmacie pour les membres du bloc. C'est peut-être une occasion de réflexion avec les planteurs sur les moyens de la financer.

A propos des crédits et des subventions : au moins au niveau du discours, les planteurs font parfaitement la différence entre crédit et subventions. Eux-mêmes citent spontanément ce qui relève des subventions (insecticides et pesticides) et ce qu'il faudra rembourser :

- main d'oeuvre,
- rejets de bananiers,
- fèves de cacao, sachets
- herbicides,
- engrais.

"Actuellement", au 30.06.88, l'endettement des 8 groupements atteindrait 6.791.000 F (dont 5.465.200 F de main d'oeuvre), soit 79.000 F par membre (cf. annexe 9).

IV.3.4 - Eléments pour un bilan économique

Ce chapitre va tenter de reprendre en chiffres plusieurs des analyses présentées ci-dessus. Compte-tenu des incertitudes sur de très nombreuses données, il convient de prendre les budgets de plantations à titre d'appui au raisonnement et à la décision et non comme une donnée objective. En annexe n°10 sont donc proposés des "budgets de plantation" avec différentes hypothèses de rendement, de prix du cacao au producteur et de coût de main d'oeuvre.

IV.3.4.1 – Nature des incertitudes sur les budgets de plantation

– Travail : quantité, nature et coût

Tout d'abord, il s'agit de budgets construits et non collectés par enquêtes, lesquelles resteront difficiles à conclure en l'absence relative de main d'oeuvre salariée. Les temps de travaux restent donc approximatifs, ainsi que les coûts d'opportunité du travail affectés à l'entretien et à la récolte. Nous avons retenu les deux hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 :

- entretien : 1300 F/jour
- récolte : 800 F/jour

Hypothèse 2 :

- entretien : 1000 F/jour
- récolte 600 F/jour

Nous faisons notamment l'hypothèse que le coût du travail salarié va baisser en même temps que les prix du café et du cacao au producteur.

– Rendements

Concernant les rendements, il existe encore bien des inconnues puisque les plantations "plein soleil" ne sont pas encore entrées en production. Nous avons retenu 2 hypothèses à 1000 kg et 800 kg/ha auxquelles s'adjoignent les plantations à 400 et 200 kg/ha parmi les "traditionnelles".

– La protection phytosanitaire

De très grandes incertitudes subsistent en matière de protection sanitaire des plants.

Pour l'instant, en matière de traitements anti-mirides, nous avons retenu entre 2 et 4 jours de travail assurés par les manoeuvres payés par la SODECAO, faisant actuellement partie de la subvention "traitements anti-mirides".

Le traitement de la pourriture brune est plus difficile à chiffrer. D'une part les pratiques diffèrent des normes recommandées, d'autre part ces "normes" varient selon les sources.

D'après le rapport de réévaluation du projet de novembre 1987, il faudrait au minimum 12 passages par ha et par an, à raison de 1 à 7 pulvérisateurs de 15 litres par passage-ha, et à raison de 1 sachet de fongicide par 15 litres, dose à ne jamais dépasser. Ce type de norme aboutit à 60 ou 80 sachets/ha, en moyenne 70.

D'après l'étude de factibilité de mai 1987, il serait quand même question de revoir cette "norme" de 1 sachet par pulvérisateur et de 1 à 7 pulvérisateurs par ha, et d'accepter l'idée d'augmenter les doses et diminuer le nombre de passages. On pourrait ainsi monter à 120 sachets/ha... mais avec une diminution nette du travail par diminution du nombre de passages.

Or, d'après nos enquêtes, c'est bien ce que font de nombreux planteurs. Ils utilisent 50 à 60 sachets par ha et par an en 4 à 5 passages par an, à raison de 8 à 10 pulvérisateurs pour couvrir 1 passage-ha. *"Même à certains moments, nous laissons le pulvérisateur pour badigeonner les cabosses au pinceau"*.

Le type de fongicide utilisé fait également varier les coûts. Le sachet de ridomil valant 195 F, celui de caocobre 95 F, le tout étant pour l'instant subventionné entièrement. Le montant unitaire de 3900 F indiqué dans le budget peut représenter 20 sachets de ridomil à 195 F. La quantité de travail a été évaluée à 4 jours/passage.

On aurait pu affiner un tel calcul, en l'approchant plus des pratiques déclarées, par exemple :

2 traitements/an au ridomil :	
2 x 10 pulvérisateurs/ha = 20 sachets	3900 F
3 traitements/an au caocobre	
3 x 10 pulvérisateurs = 30 sachets	2850 F
Coût intrants	6750 F
+ amortissement pulvérisateur*	3000 F
+ 25 jours/5 passages à 1300 F/jour (2 pulvérisateurs/jour, 5 jours pour 10 pulvérisateurs, 10 pulvérisateurs pour 1 ha)	32500 F
Coût total	39250 F

* Intégré dans les budgets en annexe dans la rubrique "petit matériel".

Indépendamment du mode de calcul, pour l'instant, ces traitements de la pourriture brune restent un handicap très sérieux à la cacaoculture camerounaise, 2ème facteur limitant venant après le problème de la main d'oeuvre.

D'une part les incertitudes sur son coût futur laisse perplexe pour toute tentative de budgétisation. Il en résulte des incertitudes très grandes en termes de politique des intrants et de crédit. D'autre part, on ne saurait jamais assez répéter l'urgence à relancer une recherche pluridisciplinaire sur le contrôle de cette maladie.

- Ombrage et plantes pérennes associées au cacaoyer

Raisonnement sur le cacao est une chose, analyser la plantation traditionnelle dans son ensemble, avec sa diversité de production, en est une autre.

Dans ce même chapitre, a été évoqué l'exemple de la filière Voacanga et ses revenus. Si la mission n'a pu dresser une liste exhaustive des espèces utiles et des produits commercialisables et commercialisés, elle en cite quelques uns :

- le Voacanga africana (cf. paragraphe IV.3.1.3) ;
- le safoutier : les fruits s'exportent sur Yaoundé avec toutefois des difficultés liées à leur fragilité. Plutôt que des sacs, les fruits se transportent à l'aide de filets. Nous avons rencontré quelques producteurs qui en tiraient 10.000 à 20.000 F/ha (prix marché Akonolinga : 200 F le tas de 5 fruits) ;
- palmiers à huile : les palmiers à huile présents dans les plantations donnent matière à un commerce intra-villageois, en circuit court ;
- manguier sauvage ;
- karité ;
- colatier ;
- avocatier ;
- ...

En l'absence de données très précises, et peut-être avec optimisme, nous proposons un produit brut additionnel de 30.000 CFA (budgets 9, 10, 10 bis en annexe 10). Cette hypothèse va du moins nous aider dans l'analyse des budgets de plantation.

- Prix au producteur

Le prix du marché international contraint le Cameroun à descendre le prix au producteur à 250 F/kg. Jusqu'à présent, il était à 420 F/kg auquel s'ajoutait la prime de 30 F/kg. Compte-tenu des déclassements (justifiés ou non) en hors grade ou compte-tenu des inévitables pratiques de coxage, nous avons retenu un prix de 400 F/kg. Les deux hypothèses de prix retenues pour les budgets sont donc de 250 F et 400 F.

IV.3.4.2 - Les budgets de plantation

Les tableaux 9 et 10 reprennent les principaux résultats de budgets 1 à 10 présentés en annexe.

Partons de la réalité de cette dernière campagne, avec un prix au producteur à 400 F, un coût de travail de 1300 F/jour pour l'entretien, 800 F/jour pour la récolte et surtout la prise en compte de la gratuité des intrants en protection des cacaoyers.

En oubliant pour l'instant la dernière colonne (n^o5), celle intégrant des revenus des "arbres d'ombrage", on s'aperçoit que le coût de production du "plein soleil", à 1000 kg/ha est tout à fait comparable à celui des plantations à 400 et 200 kg/ha : de l'ordre de 200 à 210 F/kg (ligne (d) du tableau n^o9). En corollaire, au prix de 400 F/kg au producteur, la productivité nette de la journée de travail ou le "cash-flow" ramené à la journée de travail, serait sensiblement plus élevée pour l'intensif : de l'ordre de 2800 F/jour, contre 2300 F/jour pour des plantations de 400 et 200 kg (*) (ligne e).

Cependant, en prospective immédiate, que se passe-t-il avec une chute du prix à 250 F/kg ? La productivité nette de la journée de travail s'aligne autour de 1300 à 1400 F... Tout se passe comme si l'intensif à 1000 kg/ha perdait de son intérêt.

Que se passerait-il maintenant en cas de suppression des subventions ? Comme prévu, le coût de production des plantations traditionnelles se renchérit sensiblement. En première analyse, ces dernières ne sont plus rentables avec un coût de production supérieur à l'actuel prix au producteur de 250 F. En corollaire, la productivité nette de la journée de travail serait significativement supérieure en intensif à 1000 kg/ha, de façon évidente au prix de 400 F/kg mais également dans une certaine mesure à 250 F/kg.

(* Toutefois, il s'agit ici de coût direct, en année de croisière, non compris l'amortissement des années de création de la plantation.

Tableau n°9 :

Comparaison d'indicateurs économiques des plantations pour différentes hypothèses de prix et de rendement

(hypothèses coût d'opportunité de la journée de travail : 1300 F pour l'entretien, 800 F pour la récolte.

Rendements Indicateur et prix	Type 1 "plein soleil"		Type 2 "SODECAO" sous ombrage	Type 3 "traditionnel"	
	(1) 1000	(2) 800	(3) 400	(4) 200	(5) 200 + cult. associées
Sans prise en compte des subventions					
(a) coût production en F/kg	245	294	284	295	205
cash-flow/journée travail (b) hyp. 400 F/kg	2.381	1.877	1.775	1.670	1.766
cash-flow/journée travail (c) hyp. 250 F/kg	1.075	712	912	854	1.186
Avec prise en compte des subventions					
(d) coût production en F/kg	209	249	193	204	114
cash-flow/journée travail (e) hyp. 400 F/kg	2.795	2.320	2.298	2.290	2.202
cash-flow/journée travail (f) hyp. 250 F/kg	1.431	1.108	1.435	1.333	1.600

Tableau n°10 :

Comparaison des coûts de production pour différentes hypothèses de subventions d'intrants.

(hypothèses : coût d'opportunité de la journée de travail : 1000 F pour l'entretien, 600 F pour la récolte).

Rendements	Type 1 "plein soleil"		Type 2 "SODECAO" sous ombrage	Type 3 "traditionnel"	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Indicateur et prix	1000	800	400	200	200 + cult. associées
Sans prise en compte des subventions					
(a) coût production en F/kg	229	275	239	247	142
Avec prise en compte des subventions					
(d) coût production en F/kg	194	231	151	159	54

Tout ceci tend plutôt à confirmer l'intérêt des blocs avec toutefois une première réserve sur l'effet de la baisse du prix, laquelle limite l'intérêt de l'intensif à 1000 kg/ha.

2 colonnes des tableaux n°9 et n°10, les colonnes (a) et (b) vont également ajouter des réserves à ce constat.

Les résultats du rendement de 800 kg/ha illustrent les risques de l'intensification. Le moindre problème en cours de campagne ne serait-ce que la pluviométrie et la perte de 200 kg/ha fait monter le coût de production au sommet tandis que s'effondrent les productivités de la journée de travail. L'intensification devient alors un véritable pari, dangereux tant que l'exploitation reste à la limite de la satisfaction de ses besoins immédiats.

Les résultats de la colonne 5 intégrant les revenus des arbres associés au cacaoyer, illustrent la sécurité et l'effet tampon d'un système extensif à caractère agroforestier. Même si la suppression des subventions a pour effet de doubler coût de production, celui-ci resterait le moins élevé. Et c'est ici qu'apparaît la rentabilité de l'extensif agroforestier en période d'écrasement de prix : si à 400 F CFA/kg, la productivité monétaire nette de ce type de plantation est une des plus faibles, elle devient en valeur relative la plus élevée au prix de 250 F/kg (ligne c).

Conformément à notre hypothèse de baisse du coût réel du travail et donc des coûts d'opportunité, le tableau 10 donne de nouveaux "coûts de production" calculés sur la base de journées de travail à 1000 F pour les opérations d'entretien et 600 F pour celles de récolte.

D'une façon générale, les coûts de production descendent à un seuil acceptable, en particulier pour les plantations traditionnelles à bas rendements. Il est incontestable que ces subventions créent une rentabilité relativement artificielle de la vieille plantation conduite à 200 kg/ha. Toutefois, même un rendement de 1000 kg/ha ne pourrait concurrencer une plantation "agroforestière" dès lors que les revenus agroforestiers seraient stabilisés autour de 20 à 30.000 F/ha.

IV.3.4.3 - Nuances sur le concept de coût de production

Quelles que soient les hypothèses de coût du travail familial et salarié, elles restent bien des hypothèses qui limitent la pertinence de concept de coût de production. C'est une des raisons pour lesquelles il convient de raisonner sur d'autres indicateurs tels que la productivité nette à l'hectare et à la journée de travail, dépendant du prix touché par le producteur. On pourrait également raisonner sur des taux de rentabilité interne encore que la gestion du capital arbre par les paysans mérite des indicateurs plus adaptés.

Le coût de production doit être au moins décomposé entre intrants et amortissements d'une part, et travail d'autre part.

Décomposition des coûts de production

	Budget 1 1000 kg/ha	%	Budget 10 200 kg/ha	%
Petit matériel	5.400		3.000	
Engrais	90.000		-	
Produits phyto- sanitaires	37.180		15.590	
(a) Total intrants	126.580		18.590	
(b) Main d'oeuvre	118.359		30.859	
(c) Total coût	244.939		49.449	

En schématisant, dans le cas du budget 1, 1 F d'intrant crée 1 F d'emploi. Dans le cas du budget 10, tout se passe comme si 1 F d'intrant créait 2 F d'emploi.

En conclusion, la baisse des prix du cacao associée à l'incapacité de la majeure partie des planteurs de vivre sur une source de revenu extérieure suffisante, pénalisent gravement les chances de l'intensif du Nyong et du M'foumou. Il reste que l'innovation technologique s'est faite et intéresse vivement de nombreux planteurs. La SODECAO n'a pas d'alternative à continuer à aider les groupements engagés sur cette voie. Dans le même temps, elle pourrait rechercher en concertation avec les planteurs à en diminuer les coûts.

Fiche n°1**Cacaoyers hybrides et "traditionnels".****Observations et réflexions sur les avantages et les inconvénients respectifs des variétés anciennement utilisées par les planteurs et les hybrides.***Philomène BOMIA - Stage DSA-CIRAD/SODECAO - Mai 1989*

Observations	Variétés anciennes	Hybrides
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">. Peu de travail (économie de travail également liée à la proximité des plantations par rapport au village).	<ul style="list-style-type: none">. Variétés exigeantes en soins (taille, protection des cultures...).. Eloignement des plantations par rapport au village.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">. Rusticité : résistent assez bien à la sécheresse (repousses par le bas), moins sensible à la pourriture brune.. Longévité de l'arbre.. Chaque cabosse contient beaucoup de fèves.. Production régulière d'une année sur l'autre malgré les aléas de tous ordres.	<ul style="list-style-type: none">. Précocité : 1ère récolte deux ou trois ans après semis.. Production abondante : plus de 70 cabosses par pied, parfois.. Production mieux étalée toute l'année, revenus pendant l'intersaison de mars à septembre.. Bonne réponse de production du cacaoyer à l'ensoleillement et à la fumure minérale.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none">. Première récolte tardive, 7-8 ans après semis en pleine terre ; 4 ou 5 ans après semis en pépinière.. Potentiel de production limité.. Production concentrée de septembre à décembre : revenus concentrés.. Fèves petites.. Variétés non précoces.	<ul style="list-style-type: none">. Fragilité : craint la chaleur, sécheresse, adventices, sensible à la pourriture brune et au pourridié des racines, sensible aux variations climatiques (ombrage, humidité).. Variations interannuelles de rendements.. Cabosses contiennent moins de fèves.

Fiche n°2 :
Schématisation des différences entre cacaoyères traditionnelles (sous ombrage dense) et cacaoyères dites modernes (à ombrage limité ou "plein soleil")

Caractéristiques	Cacaoyères "traditionnelles"	Cacaoyères "modernes" (2 types : ombrage allégé et plein soleil)
Création	. Défrichage progressif : petites superficies, association avec plusieurs cultures vivrières.	. Défrichage d'une plus grande superficie, association avec bananier plantain uniquement dans la première génération de blocs cacaoyers du projet Nyong et M'Foumou.
Mise en place	. Semis direct (2-3 fèves par emplacement le plus souvent). . Pas d'alignement (mais évolution progressive vers la pépinière et le piquetage sous l'influence de la SODECAO.	. Plants sélectionnés de pépinières, transfert au champ après piquetage et trouaison.
Densité	. Variable, hétérogène, souvent plus de 2000 plants/ha.	. 1600 plants/ha.
Variétés	. Traditionnelles.	. Hybrides diffusées par la SODECAO.
Résistance	. Un peu plus résistantes aux maladies. (mais rôle de l'ombrage/pourriture brune ?)	. Sensibles. La sensibilité joue par la variété et le système de culture (l'exposition au soleil favorise les attaques de mirides, mais devrait limiter les attaques de pourriture brune).
Superficies	. Faibles (1 à 1,5 ha/exploitation en 2 à 3 parcelles).	. Moyennes ou grandes.
Production	. Rendements limités (200-250 kg/ha si entretenues) (le potentiel serait de 800 kg/ha).	. Plus de 1000 kg/ha (prévision pour les cacaoyères plein soleil avec engrais).

Fiche n°2 (suite)

Caractéristiques	Cacaoyères "traditionnelles"	Cacaoyères "modernes" (2 types : ombrage allégé et plein soleil)
Distance des habitations	. Proche (souvent derrière les cases).	. Assez éloignées du fait de la création par "blocs" conçus en trop grandes superficies (5 ha/exploitant).
Entrée en production	. 7-8 ans.	. 2-3 ans.
Morcellement	. Morcellées (divisées entre nombreux héritiers)	. Non ou peu morcellées.
Age	. Agées (plus de 20 ans).	. Jeunes (- de 5 ans).
Ombrage	. Dense (l'ombrage s'est naturellement développé au cours du vieillissement de la plantation).	. Sélectif ou "à ciel ouvert".
Arbres présents	. Gros arbres qu'on ne peut facilement abattre et arbres fruitiers. Parmi ces arbres, certains sont fortement déconseillés : <i>Accacia africana</i> (chenilles, défoliatrices), parassolier (pourridié); Eyen, Safoutier et palmiers à huile (ombrage dense).	. Arbres à ombrage réduit. . Restriction d'arbres et interdiction de plantes vivrières favorisant la ponte des oeufs (chenilles). . Prévisions de plantation d'arbres d'ombrage (<i>Terminalia superba</i>).
Entretien , contrôle de l'herbe	. "Mal entretenues", mais entretien en rapport avec le rendement espéré.	. Théoriquement bien entretenues. . Traitements herbicides.
Niveau d'instruction et qualification des exploitants	. Chefs de famille relativement âgés, ayant tous été scolarisés dans le primaire, toutefois peu de CEP et de scolarisation dans le secondaire.	. Moyenne d'âge des planteurs plus jeune, niveau scolaire un peu plus élevé. . Fonctionnaires, cadres.
Outillage	. Rudimentaire (machettes, limes,...), pulvérisateur.	. Amélioré (tronçonneuse...).
Main-d'oeuvre	. Familiale. . Groupes de travail informels.	. Familiale. . Groupe de travail formalisé, par SODECAO. . Tâcherons payés sur crédit SODECAO.

Fiche n°2 (suite)

Caractéristiques	Cacaoyères "traditionnelles"	Cacaoyères "modernes" (2 types : ombrage allégé et plein soleil)
Mode de gestion	. Individuel.	. Théoriquement collectif... "dévie" logiquement vers l'individuel avec possibilité d'associations pour certains achats d'intrants et l'organisation de certains travaux.
Commercialisation	. "Théoriquement" par coopératives. . Les acheteurs viennent au village.	. Système plus élaboré à mettre en place ?
Destinée des revenus	. Appoint aux dépenses du ménage.	. Ces cacaoyères s'intégreront probablement plus directement dans l'économie marchande.
Encadrement	. Lâche.	. Suivi par les encadreurs SODECAO.
Crédit	. Faible ou accès par l'"informel" : - avec les acheteurs, - entre planteurs et tontines villageoises.	. Crédit SODECAO . Accessible par FONADER.
<i>Remarques hypothèses de travail</i>	<p>. <i>La forte densité des cacaoyères (en semis direct) et l'excès d'ombrage jouent certainement en faveur du développement de la pourriture brune.</i></p> <p>. <i>Comme dans d'autres cacaocultures (ex: Côte d'Ivoire), le choix de fortes densités d'arbres peut répondre à une optique d'extensification plutôt que d'intensification. Le semis direct à haute densité était utilisé non pour augmenter les rendements mais pour diminuer le travail de création de plantation et de contrôle de l'enherbement (rapide couverture du sol).</i></p>	<p><i>Pour les paysans du N&M, ce type de cacaoyère en plein soleil est réellement :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>une innovation.</i> . <i>une connaissance nouvelle.</i> <p><i>Les planteurs sont interloqués par l'apparition de fleurs sur les troncs de cacaoyers dès l'âge d'un an. Ce programme peut donc avoir un fort impact mais la SODECAO est désormais "condamnée" à réussir cette expérience.</i></p> <p>. <i>En dépit des erreurs, d'ailleurs en cours de correction, (par exemple sur les cultures vivrières associées sur la superficie ou sur l'idéologie un peu "collectiviste"), les petits blocs cacao peuvent avoir un impact positif au regard de l'innovation et l'organisation des planteurs.</i></p>

IV.5 - L'ENCADREMENT

L'encadreur SODECAO joue un rôle fondamental car il est en relation directe avec les planteurs individuels et les membres des groupements. Dans le Nyong et M'foumou, on compte 54 encadreurs chacun ayant la responsabilité de 250 à 300 planteurs. Le travail d'un encadreur comprend d'une part des tâches d'assistance technique (vulgarisation des thèmes, approvisionnement en sachets plastiques pour les pépinières, ainsi qu'en insecticides, fongicides, etc...). Il doit d'autre part consacrer une partie importante de son temps à collecter des informations sur les planteurs dont il a la charge dans le but de réaliser un "suivi" de leurs activités. Ce travail consiste soit à remplir des fiches à son domicile, soit à administrer des questionnaires aux planteurs. La périodicité de cette activité est hebdomadaire ou annuelle selon la nature des renseignements demandés. Le traitement et l'analyse de ces données quantitatives seront effectués ultérieurement par la cellule de suivi-évaluation (qui dépend de la Direction Générale). L'encadreur est le dernier échelon à l'intérieur d'un système très hiérarchisé. Il doit, dès qu'il quitte son domicile, inscrire sur une ardoise située près de la porte, l'heure de son départ, l'identité des personnes qu'il doit rencontrer, les tâches qu'il doit accomplir. Ce système est justifié par le fait que les planteurs peuvent ainsi le joindre rapidement en cas de nécessité. Dans la réalité, il permet à son supérieur hiérarchique direct, l'assistant, ou au contrôleur, d'effectuer des visites improvisées.

Les documents qui doivent être remplis chaque semaine sont au nombre de 6 (1) et ceux qui le sont une fois l'an sont : le dossier du planteur, la fiche d'exploitation, les fiches de parcelle, ainsi qu'une fiche de suivi de campagne. Théoriquement, l'encadreur devrait visiter les parcelles du planteur pour remplir les fiches concernant celles-ci ainsi que la fiche d'exploitation qui contient les données sur la taille du groupe familial, le nombre d'actifs, etc... Il ne le fait guère, ayant près de 300 planteurs à suivre, et se contente le plus souvent de noter leurs déclarations. Celles-ci se traduisent par une sous-estimation du nombre de pieds plantés et de la superficie pour des raisons de prudence (impôt). D'après les rapports internes de la SODECAO, l'encadreur consacrerait en moyenne 30% de son temps à la tenue des documents et l'assistant 53% du sien.

Les données considérées comme les plus intéressantes pour la Direction des Opérations Agricoles concernent les plantations nouvelles car la majeure partie de la production camerounaise (111.000 tonnes en 1986) provient de vieilles plantations.

L'encadreur est en contact étroit et permanent avec les planteurs. A ce titre, il est perçu comme le représentant local de la SODECAO. Etant sûrement assez jeune, salarié et étranger au village, les relations de confiance qu'il devrait chercher à établir avec les planteurs ne sauraient être instaurées d'emblée. C'est à travers des contacts fréquents et sur une longue

(1) Programme de travail hebdomadaire, ardoise, fiche de suivi-appui-contrôle, bloc notes et agenda, cahier de suivi, tableau de bord des plantations nouvelles.

période que des relations de cette nature pourront voir le jour. Le danger est que l'encadreur cherche à s'imposer de façon autoritaire, en donnant des ordres à ceux qui sont les derniers dans l'échelle hiérarchisée.

La stratégie d'intervention dans le milieu des planteurs qu'il a pour tâche de transformer, de "moderniser à partir d'une sensibilisation aux thèmes techniques, dépend bien davantage de la formation théorique" qu'il a reçue à la SODECAO que de ses initiatives ou idées personnelles. Dans ce domaine, il ne semble pas que l'approche qui y est enseignée se caractérise par son originalité. En effet, il est recommandé aux encadreurs comme dans de nombreuses opérations de développement, d'identifier les leaders villageois qui doivent servir d'exemple pour les autres planteurs. Une fois repérés, ces planteurs modèles seront utilisés par l'encadreur dans le cadre de visites collectives de leur exploitation. Ainsi, grâce à l'incitation, nommée "effet tâche d'huile", les planteurs les moins performants devraient pouvoir évoluer et se développer. Il existe d'ailleurs à la SODECAO une "typologie" des planteurs utilisée par les encadreurs. Celle-ci comprend les planteurs ordinaires qui sont par définition les plus nombreux, les jeunes planteurs et les élites. Les jeunes planteurs, on l'a vu, ne constituent pas une catégorie homogène fondée sur l'âge. Ils ne se rencontrent que dans les villages possédant un centre de formation ou ayant accepté de s'organiser en groupement. Ils sont liés par contrat à la SODECAO qui les forme et les approvisionne en matériel. En échange, les jeunes s'engagent à créer 1,5 ha de plantation nouvelle sur une période de 3ans, en respectant les normes.

Les Elites qui, par définition, sont peu nombreuses, regroupent des planteurs dont les exploitations dépassent 6 ha. Ce sont en général des fonctionnaires, des commerçants, voire des ministres, qui emploient un chef de travaux salarié. L'idée sous-jacente qui caractérise de nombreux projets de développement pourrait se résumer ainsi : il suffit que les planteurs ordinaires observent et imitent ce que font les exploitants modèles, qui sont la plupart du temps des gens riches, pour devenir à leur tour leaders ou planteurs modèles. Ce raisonnement repose sur la conception d'une société dans laquelle toutes les unités de production familiales se trouveraient également dotées en force de travail, en terre, en revenus d'origines diverses, et en désir de les accroître. Il existerait entre les planteurs ordinaires et les élites seulement des différences de degré, qui permettraient d'envisager une évolution linéaire des uns vers les autres. La richesse et le pouvoir qui caractérisent les élites est au contraire le résultat de stratégies bien davantage tournées vers la ville et les emplois salariés dont l'origine peut remonter à plusieurs générations. On ne se trouve donc pas en présence d'un milieu homogène et égalitaire qui serait susceptible d'évoluer de façon simultanée et collective.

Les encadreurs qui sont chargés des groupements villageois doivent faire face à un type nouveau de tâches auxquelles ils semblent insuffisamment préparés. Ceci se traduit par des critiques qui sont formulées par certains membres. Selon ces derniers, les encadreurs

donneraient des conseils différents d'un groupement à l'autre, créant ainsi une certaine confusion. Un planteur de l'encadreur : "il est en train d'apprendre comme nous, il n'a pas l'habitude de pareilles plantations". En outre, les groupements villageois dont les effectifs sont les plus importants, se trouvent dans les villages les plus enclavés, l'encadreur ne peut s'y rendre aussi souvent qu'il serait souhaitable.

L'importance donnée à la SODECAO à la création de plantations nouvelles se traduit par des directives données à l'encadrement dans ce sens. Il est aussi probable que les encadreurs sont principalement jugés et notés sur le nombre de plantations nouvelles créées à leur initiative. Cette stratégie suscite en revanche des réactions de la part des planteurs dont les cacayoères sont vieilles et ont besoin d'être régénérées.

V - LES DYNAMISMES LOCAUX

Le terme de dynamisme est entendu ici dans son acception la plus large, et dépassé donc le domaine du café et du cacao stricto sensu. Si, en effet, les revenus procurés par les cultures arbustives constituent les rentrées d'argent (1) les plus importantes, d'autres activités (vente de produits vivriers, pêche, chasse, artisanat, etc...) sont aussi à l'origine de flux monétaires. Dans ce domaine, seuls les villages ayant une ouverture vers l'extérieur, car disposant de routes praticables, peuvent bénéficier de ces possibilités. Il existe donc des stratégies visant à la diversification des activités et des sources de revenus des unités de production familiales. Ces stratégies demeurent cependant fondées sur des règles de la division sociale et sexuelle du travail, qui laissent à l'homme le soin des cultures arbustives et à la femme, la production vivrière. Libre à elle d'en commercialiser le surplus, mais elle devra le plus souvent utiliser ses bénéfices pour améliorer les conditions de vie de sa famille, principalement de ses enfants. L'accès aux cultures arbustives ne semble plus exclusivement réservé à l'homme, et les épouses s'intéressent de plus en plus à ces activités. En l'absence d'enquête spécifique sur ce thème, et les formes prises par ce phénomène, il paraît prématuré d'en tirer la moindre conclusion. Symétriquement, la production vivrière destinée à être vendue, intéresse de plus en plus d'hommes.

L'analyse des formes les plus évidentes de dynamismes et d'innovations ne saurait être envisagée en se référant seulement au milieu rural et aux possibilités qu'il offre. L'importance de l'émigration masculine et féminine est telle que les stratégies des acteurs sociaux ne peuvent que s'articuler autour des deux pôles que sont la ville et la campagne et de leurs relations. On ne saurait donc dans un tel contexte raisonner sur des catégories telles que paysan ou planteur qui suggèrent bien davantage un enracinement rural, plutôt que des itinéraires complexes entre ville et village.

V.1 - LES REVENUS MONÉTAIRES

Avant d'envisager les revenus monétaires dans le département du Nyong et M'foumou, il paraît sage d'exposer succinctement les données disponibles sur l'ensemble de la zone cacaoyère (Centre-Sud) (!).

(1) Dans le sous-secteur d'Akonolinga - les revenus du café-cacao - représenteraient 50 % des revenus monétaires, ce qui constitue un signe de vieillissement des plantations (68 % ont plus de 25 ans).

Origine des revenus

Sur un échantillon constitué de 436 personnes, 91 % déclarent que les revenus monétaires les plus importants proviennent du cacao et des produits vivriers et 93 % des hommes déclarent que le cacao constitue la partie la plus importante de leurs revenus, contre seulement 4 % sur les produits vivriers (1)

Les revenus procurés par la vente du cacao et du café constituaient en effet, dans les années 1980, 50 à 75 % du budget de plus de 90 % des unités de production familiales du Centre-sud. La vente de produits vivriers n'intervient que pour 10 % du budget familial et concerne environ 70 % des unités de production. C'est, on le sait, un activié dominée par les femmes qui participent de plus en plus au budget du groupe familial, ne serait-ce qu'en facilitant la scolarisation et l'entretien de leurs enfants.

Dans les années 1980, le revenu monétaire brut était pour 75 % des paysans inférieur à 250.000 F par an, et seulement 7 % d'entre eux disposaient de plus de 500.000 F.

(1) LEPLAIDEUR A.. Les paysans du Centre et du Sud Cameroun. IRAT-CIRAD, 1985.

D'après les données disponibles, le profil des dépenses (utilisation des revenus) a changé durant les 25 dernières années, ainsi que le montre le tableau suivant :

	1954 (Binet)	1965 (Gabaix)	1977 (Leplaidour)
Revenu total	44.500	56.000	95.000
Dépenses % du revenu			
alimentaires	14	20	25
habitat	7,5	--	25
habillement	17	24	18
ménagères	10	14	14
impôts	9	8	10
dôt et cadeaux	13	18	--
outillage	--	--	9

Il apparaît que les dépenses concernant l'habitat qui arrivent d'après les données recueillies par Leplaidour en 1983 comme première dépense avant les frais médicaux et les frais de scolarisation, ont connu une progression importante depuis les années 1950. La construction d'une maison au village constitue la seule manifestation tangible de l'intérêt porté à son village et à sa famille restée sur place, par celui qui a immigré. Traditionnellement, dans la société Beti, d'après Latourtle-Tolra : *"Un homme n'est considéré comme adulte que lorsqu'il a construit sa propre maison"*(1). La construction d'une maison au village est d'autant plus importante que les rituels funéraires (y compris des citadins) continuent à s'y dérouler.

Bien que ne disposant pas de données précises sur le sujet pour le Nyong et M'foumou - il apparaît que les frais d'habitat consistent essentiellement à "tôler" les habitations (85 % pour

(1) Laburthe-Tolra, op. cit. 1977 (p. 593).

le sous-secteur d'Akonolinga). Le crépissage des murs ne concerne que 15 % des habitations, et les sols cimentés seulement 12 %. D'autres items importants tels que le mobilier possédé, les moyens de transport, etc... n'ont pas fait l'objet d'enquêtes.

On remarque la faiblesse des dépenses consacrées à l'outillage confirmée par les quelques données que nous possédons sur Akonolinga. 66 % des planteurs possèderaient un pulvérisateur, faiblesse du nombre de "séchoir-autobus".

Les frais de santé constituent un poste de dépense important. Bien que ne disposant pas de données provenant d'enquêtes spécifiques, il paraît évident que les frais d'évacuation d'un malade sont proportionnels à l'enclavement du village et à la distance par rapport aux infrastructures sanitaires. L'ouverture de postes de santé dans les villages dans lesquels il existe des groupements SODECAO, permettrait de donner les premiers soins et éviterait de coûteuses et difficiles évacuations.

Nous avons recueilli les principales dépenses considérées comme prioritaires par les membres des groupements et certains villageois. Pour bien faire, il aurait été nécessaire de confronter ces déclarations au comportement effectif des individus, en analysant sur une année au moins les dépenses. Nous avons aussi recueilli des informations sur les utilisations qui ont été faites de l'épargne réalisée à partir des revenus du café et du cacao quand le cas se présentait.

Les situations varient d'une part en fonction de la situation géographique du village et d'autre part, à l'intérieur de celui-ci, en fonction de la position sociale occupée et de l'histoire individuelle.

A Ondeck, village enclavé, le Président du groupement SODECAO (12 membres) est âgé de 45 ans et n'est revenu qu'assez récemment s'installer au village (1980). Après l'avoir quitté à 16 ans, il a continué ses études à Yaoundé, puis a exercé plusieurs activités : vendeur de chaussures, footballeur... etc... Il possède actuellement 2,5 ha de café et 1 ha de cacao (dans le groupement) et ses revenus(1) ont été de plus de 600.000 F cette année. Ses principales dépenses – en dehors des achats nécessaires à la vie quotidiennes – concernent la scolarisation des enfants et l'amélioration de l'habitat. En outre, un compte épargne a été ouvert l'an dernier, sur lequel 100.000 F ont été placés. Cette année, il compte y déposer 150.000 F pour faire face à toute éventualité (maladie ou décès). On se trouve ici en présence d'une situation assez favorable, d'une plantation créée il y a bientôt 10 ans, qui permet d'obtenir des revenus monétaires qui dépassent largement la moyenne et d'épargner depuis peu. L'objectif de ce planteur consiste à agrandir la plantation de cacao à l'intérieur du groupement sans cependant augmenter celle de café, actuellement en production.

(1)Y compris plus de 200.000 provenant de la vente d'une plantation de café, créée par son épouse en 1984.

Un membre du même groupement se trouve dans une situation totalement différente. Agé de 47 ans, il a été absent du village pendant 19 ans. Après des études jusqu'en 3ème à Yaoundé, il a exercé divers métiers tels que vendeur-caissier et agent commercial à la Société Bata. Il a participé à des stages à formation à l'étranger (Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal, Europe) et n'est revenu au village qu'en 1986 à la mort de son père, dont il n'a pas hérité les plantations. Il possède actuellement 1 ha de cacao(1) dans le groupement, mais pas encore de production. Sa femme vend quelques produits vivriers, mais la situation très enclavée du village ne permet pas d'obtenir des revenus très importants. L'argent qui permet actuellement à la famille de subsister ne provient pas de l'agriculture mais de la location (45.000 F par mois) d'une maison dont il est propriétaire à Yaoundé : celle-ci, ainsi qu'une autre habitée par la famille, ont été construites à partir des économies réalisées durant les années de travail en ville. La volonté affirmée de vivre au village et d'y vivre dans l'avenir grâce aux revenus du cacao et du café, n'est rendue possible qu'à partir d'une épargne accumulée en ville, et qui fournit les revenus monétaires actuels. La forte personnalité de ce membre du groupement, qui n'est pas (encore ?) un planteur modèle, lui permet cependant de jouer un rôle important à l'intérieur de celui-ci. Il jouit en effet d'un grand prestige qui est lié à la durée de son séjour en ville et aux expériences accumulées à l'extérieur du village.

La situation d'un village (2) situé sur l'axe Akonolinga-Yaoundé, et dans lequel il n'existe pas de groupement villageois par suite du refus des villageois, paraît très différente de ce qui a été évoqué précédemment. En effet, on se trouve ici avec des possibilités d'écoulement de la production vivrière (plantain, macabo, arachide, manioc, igname, graine de courge) liées à l'existence d'une route et d'un trafic d'une certaine importance, tel que le développement du café et du cacao paraît en avoir été freiné. De plus, gibier et poisson constituent aussi des sources de revenus non négligeables pour les villageois pratiquant la chasse (3) et la pêche. La situation du village et une certaine sécurité dans l'écoulement des produits ont pour effet de créer un petit marché permanent, et d'encourager la production car des bayam-sellam passent des commandes assez régulières. Il faut souligner que les revenus - obtenus par la vente des différents produits évoqués ci-dessus - permettent d'obtenir des rentrées monétaires assez régulières, qui correspondent à la fréquence des achats nécessaire à la vie quotidienne du groupe familial. Les revenus du café et du cacao sont, quant à eux, disponibles seulement une fois l'an - à période fixe - et permettent de financer des dépenses plus importantes (habitat, scolarisation, funérailles, etc.). Les difficultés récentes de commercialisation du café et dans certains cas plus rares, du cacao - se sont traduites par de très importants retards dans le paiement de la récolte (plusieurs mois dans certain cas). Cette situation a favorisé la pratique du coxage dans la mesure où les petits planteurs n'ont eu d'autre solution que de céder à bas prix un sac ou deux. Malgré ces problèmes conjoncturels, les cultures arbustives

(1) Il possède aussi 1,5 ha de café qui ne produisent pas encore.

(2) Koundou.

(3) Prix de vente déclarés (chasse) :

- porc-épic : 2.000 à 3.000 F

- biche : 8.000 à 10.000 F

Une bonne pêche peut rapporter 5.000 F.

continuent à être perçues comme intéressantes, car leur commercialisation a toujours été assurée à des prix stables quelle que soit la situation géographique du village.

V.2 - LES "INNOVATIONS", ANALYSE GLOBALE

L'innovation signifie ici toute activité nouvelle dans la région, pour laquelle il a été nécessaire d'épargner à partir – principalement – des revenus procurés par le café-cacao, mais peut aussi se référer à des cas d'apprentissage d'un métier en ville, poursuivi depuis le retour au village (menuisier, charpentier, etc...). L'innovation peut aussi concerner des formes ou structures d'associations plus ou moins durables, telles que tontines ou groupement de villageois ayant un objectif en commun. Dans ce domaine, il paraît difficile d'établir une distinction absolument nette entre les institutions locales et ce qui est impulsé de l'extérieur (campagnes de sensibilisation ou autre). Les interactions entre les deux aspects paraissent très fréquentes.

Achat d'un véhicule pour le commerce des produits vivriers

Lors des entretiens avec des villageois, nous n'avons rencontré que deux cas d'achat de véhicule(1) à partir des économies réalisées sur les revenus du café et du cacao. Il s'agit d'un membre d'un groupement SOCDECAO qui, après avoir économisé durant quatre ans, acheta en 1987 une camionnette (1.500.000 F) dans le but de transporter des produits vivriers vers Mbandjock, siège de la CAMSUCO (2). Les produits les plus commercialisés ont été : la banane plantain, le macabo et le fofou. Le véhicule était loué pour un groupe de villageois. Cette activité qui paraissait rentable a cessé dès que le véhicule est tombé en panne à cause des mauvaises pistes et de son ancienneté. Il n'a pu être réparé et a été revendu (550.000 F). Depuis, les excédents de produits vivriers ne peuvent plus être écoulés et les paysans ne cultivent pratiquement plus que pour leur consommation ou pour vendre de petites quantités à l'intérieur du village.

Il est intéressant de noter que des citoyens frappés par la "crise développent des stratégies de repli vers le cacao dans leur village. Ainsi, un policier, frère du membre du groupement cité auparavant, a créé une plantation d'un hectare de cacao il y a déjà deux ans et vient régulièrement au village pour en prendre soin. C'est à cause des difficultés en ville (retard dans le paiement des salaires, inflation, etc...) que ces pratiques semblent se développer.

(1) Le premier au village de Mvan Mvog Nyengue – Voir la partie "Dynamiques féminines dans Le Nyong et M'foumou".

(2) Village de Mékomo.

Bucheronage et artisanat de charpentes et menuiserie

Une activité – assez répandue – est celle d'abatteur. Il est nécessaire d'investir dans l'achat du matériel, mais les revenus sont ensuite de l'ordre de 20 à 25.000 F par hectare(1), et la demande paraît forte. Les activités de charpentier et de menuisier, connaissent aussi un certain développement, qui est lié à la modernisation de l'habitat. Ainsi que la fabrication de meubles.

Crédit "informel" spontané et circuit de l'argent

Les principales rentrées monétaires sont liées à la vente du café et du cacao dont les campagnes de commercialisation font l'objet d'une ouverture officielle. En conséquence, les producteurs disposent de sommes importantes une fois par an, mais dépendent d'autres sources de revenus (produits vivriers, artisanat, etc...) pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Dans les villages enclavés où ces possibilités de diversifier les sources de revenus sont moins importantes, le recours à l'emprunt apparaît comme l'une des seules possibilités d'obtenir du numéraire. Nous disposons de peu d'informations sur la circulation de l'argent, et les modalités qu'elle revêt dans la zone. Il semblerait cependant qu'entre parents, les prêts ne comportent pas d'intérêt, et concernent – en général – des sommes assez faibles. Le prêt à intérêt est, quant à lui, couramment pratiqué dans certains cas, pour constituer un petit capital pour démarrer une activité (2). Il est certain que les problèmes qui se sont manifestés lors de la dernière campagne de commercialisation du café – et le retard dans le paiement des producteurs – ont accentué ces pratiques.

Dans le contexte de rareté de l'argent, les tontines constituent un mode de formation de l'épargne assez modeste mais bien adapté aux traditions socio-économiques locales. Leur mode de fonctionnement est généralement identique, et consiste à verser une petite somme mensuelle qui sera conservée dans une caisse commune durant 6 mois ou un an. Ce système bancaire "informel" permet de financer de nombreuses activités.

Les planteurs de café-cacao – qui vivent dans des villages non enclavés et proches d'une agglomération urbaine – semblent considérer leur activité comme susceptible de leur permettre de constituer un capital. Durant plusieurs années, leur comportement présente certaines caractéristiques d'intensification de la production. Cependant, aussi bien leur attitude vis à vis de la scolarisation des enfants que l'examen de leurs projets, révèlent une volonté de diversifier de plus en plus leurs sources de revenus et particulièrement, d'investir dans une activité commerciale (boutiques, bar, activité de transport). M. Kayser faisait sur la région de Mbalimayo des remarques tout à fait similaires : "*Les revenus du cacao sont investis*

(1) Prix proposé par la SODECAO.

(2) Des taux d'intérêt de 25 % par mois (sur quelques mois) seraient pratiqués.

dans d'autres activités productives, centrées sur la ville. Au lieu de développer l'activité agricole, le cacao sert les activités urbaines"(1). On retrouve également cette stratégie, très classiquement, dans la plupart des pays producteurs de cacao.

V.3 - DYNAMIQUES FEMININES DANS LE NYONG ET MFOUMOU

Introduction

La tentative d'identification d'activités socio-économiques "dynamiques" impose de ne tenir à l'écart aucun groupe d'agents susceptibles d'intervenir dans la vie économique locale.

Dans ce cadre, la prise en compte distincte des femmes en tant qu'acteurs à part entière ne relève pas de la profession de foi mais s'appuie sur des arguments objectifs qui en font un groupe intéressant et original :

- . La répartition sexuelle des tâches dans la production agricole du Centre Sud Cameroun a souvent été décrite (WEBER, LEPLAIDEUR, KOOPMAN-HENN, LOSCH).
- . Le rôle spécifique des femmes dans certaines fonctions de transformation et de commercialisation est bien connu aussi (cf. par exemple, N'SANGOU sur les "bayam sellam").
- . Le fait que les femmes soient la cible d'actions socio-politiques particulières (OFRDPC ; Ministère - "sporadique" - de la Condition Féminine...) est susceptible d'induire des activités et des structures économiques spécifiquement féminines.
- . Enfin, nos observations sur le terrain ont confirmé l'originalité des interventions féminines dans différents secteurs économiques (production-transformation-commercialisation) et révélé l'existence de dynamiques propres aux femmes.

Ces différents éléments justifient la nécessité - pas seulement formelle - d'accorder une attention particulière aux activités féminines dans le NYONG et MFOUMOU, sachant que cela ne concerne pas seulement les domaines domestiques et de subsistance, mais comporte aussi des implications dans les activités et les échanges marchands.

(1)M. Kayser - Rapport d'Enquête sur la culture du cacao au Cameroun (1986) (p. 22), mai 1987 - EHES.

Nos informations sur les fonctions économiques des femmes ne constituent en rien un recensement exhaustif – auquel nous ne saurions prétendre – des possibilités en ce domaine. Nous livrons ici le fruit de nos investigations, en nous attachant surtout aux expériences – souvent marginales – de quelques femmes rencontrées qui sortent un peu des schémas traditionnels dans lesquels reste cantonnée la majorité, faisant ainsi preuve du "dynamisme" tant recherché.

V.3.1 - Les activités féminines

V.3.1.1 - Fonctions "traditionnelles" des femmes et leur importance.

Avant de rendre compte des expériences les plus originales, peut être les plus porteuses d'idées nouvelles pour l'avenir, il paraît utile de rappeler brièvement l'importance des fonctions féminines "traditionnelles" dans le contexte actuel du NYONG et MFOUMOU. Aux femmes sont classiquement dévolues les activités assurant la subsistance alimentaire et autres nécessités de la vie quotidienne de la famille : tâches domestiques, production vivrière pour l'autoconsommation avec, éventuellement, commercialisation du surplus réalisé... Sans parler de la fonction de procréation. Reconstitution et reproduction de la force de travail sont les deux principales dimensions du rôle économique traditionnel de la femme. L'importance de ces fonctions n'est pas à négliger dans une analyse socio-économique globale.

Concrètement, l'illustration en est donnée par l'exemple des hommes célibataires membre de groupements café-cacao du projet (PDRI – NYONG et MFOUMOU). Ceux-ci vivent en effet avec une acuité particulière les problèmes qui se posent à l'ensemble des planteurs impliqués sur les blocs du projet : manque de temps et de force de travail pour cultiver les champs de vivriers (distincts des jeunes plantations de cacao) et pour entretenir, récolter les vieilles plantations, dont quasiment tous possèdent quelques hectares hérités, en plus ou moins bon état. Faute de femmes pour les assister pendant la période "d'investissement" sur le bloc – mise en place et entretien des plantations immatures, soit une durée d'environ 3 ans – les célibataires, qui consacrent la plus grande partie de leur temps aux nouvelles plantations, se voient privés de la plupart de leurs ressources vitales : produits vivriers et revenus monétaires des cultures commerciales (production des anciennes plantations de café et de cacao).

Ce qui fait dire à l'un deux (Jean Blaise, de MEDJAP) : "Nous autres célibataires travaillant sur le bloc, nous vivons grâce à Dieu... et au vin de palme." Et de réclamer un soutien concret (monétaire-alimentaire) à la SODECAO, pendant la période improductive des plantations en blocs qui mobilisent tous leurs efforts. Les paysans conçoivent même l'idée d'une aide à crédit, qu'ils ne pensent avoir aucun mal à rembourser... si les blocs cacao tiennent "leurs" promesses (ou du moins les promesses qui ont été faites à leur sujet, concernant le niveau potentiel de production et de revenu).

Sans entrer ici davantage dans les détails du fonctionnement des blocs café-cacao, retenons la mise en évidence par cet exemple de l'importance du rôle des femmes pour la réussite, ou du moins la bonne conduite, d'une activité dans laquelle elles n'apparaissent pas à priori directement impliquées (dimension à intégrer dans l'analyse du fonctionnement des plantations du projet).

Cette expérience "en négatif" des hommes célibataires renvoie à certains domaines d'intervention des femmes : tâches domestiques, production vivrière, travail d'appoint sur les plantations de café et de cacao du mari... De tels travaux ne donnent généralement pas lieu à une rémunération formelle. Cependant, notamment dans le cas du travail sur la plantation du mari, la répartition des tâches – et des revenus ! – suscite inévitablement une négociation au sein du couple. A charge pour la femme de faire reconnaître son "utilité" économique.

V.3.1.2 – Sources de revenus féminins (travaux rémunérés)

D'autres types de travaux accomplis par les femmes leur permettent d'obtenir une rémunération directe. Le cas le plus fréquent est la vente de produits vivriers. Réalisée directement par la productrice ou par un intermédiaire (souvent les fameuses "bayam-sellam"), c'est l'occasion pour elle de recueillir un petit pécule personnel. Mais les revenus réalisés sont souvent minimes et aléatoires, y compris pour les revendeuses elles-mêmes. Nous reviendrons sur un exemple de productrices s'organisant pour prendre en charge dans de meilleures conditions la commercialisation de leurs produits.

Outre la production et la vente des produits vivriers, les femmes peuvent en faire une petite transformation alimentaire à des fins commerciales. Ce sont par exemple les bâtons de manioc – "ebobolos" – vendus au village. Certaines cuisinent aussi des beignets à partir de farine de blé achetée en ville.

A proximité du NYONG, les femmes pratiquent souvent une petite activité de pêche et/ou de séchage-fumage des poissons. Ceux-ci sont ensuite suspendus devant les maisons et vendus soit aux villageois soit aux passants (en bordure de route). Quelques autres activités artisanales sont de même accessibles aux femmes.

Pour compléter cette liste des activités féminines recensées dans le NYONG et MFOUMOU, on peut mentionner les emplois salariés, fonctionnariat (santé, éducation, animation villageoise...) ou autres (travail d'entretien destinées aux plantations du projet par exemple...). Le salariat semble cependant rester tout à fait marginal pour les femmes.

Enfin, malgré les idées reçues et le discours dominants, une source de revenus qui paraît plus accessible aux femmes qu'on ne le croit généralement – ou en tous cas, d'une accessibilité croissante – réside dans l'exploitation de leurs propres plantations de café ou de cacao. On apprend au cours d'entretiens individuels approfondis que ce "privilège" n'est pas réservé aux veuves. Certaines femmes mettent en place des plantations en accord avec leur mari, voire même avec son aide. Pour ces couples, la source de revenus supplémentaire engendrée est appréciable, et tant pis s'il faut sortir du schéma social traditionnel qui réserve la culture – /les revenus – du café et du cacao aux hommes. Les modalités réelles de l'appropriation de ces plantations par les femmes qui les exploitent, le fait qu'il s'agissent vraisemblablement de la constitution d'un capital destiné aux enfants... (mais n'est-ce pas toujours le cas ?) restent des inconnues. Il n'en demeure pas moins que des "planteuses" existent (veuves/mariées/célibataires). Il serait sans doute intéressant de ne plus exclure systématiquement les femmes de toute approche des secteurs café ou cacao, que ce soit en tant que main-d'oeuvre "d'appoint" ou que "planteuses".

IV.3.1.3 – Le cas des femmes de MEDJEME : un exemple à suivre – et à encourager ? – pour une meilleure maîtrise de la commercialisation des vivriers ?

Lors d'investigations dans le NYONG et MFOUMOU, il est apparu que la commercialisation des produits vivriers posait des problèmes préoccupants aux villageois.

Excepté le long de "l'axe lourd" YAOUNDE–AKONOLINGA ou de quelques pistes récentes en bon état (cas de MVAN MVOG NYENGUE avec la piste SODECAO) l'enclavement constitue un sérieux blocage à l'écoulement des productions villageoises. Comme à MEDJEME, qui est un exemple représentatif, l'évacuation vers la ville des produits est gravement subordonnée au passage aléatoire d'acheteurs motorisés. Ceux-ci sont peu motivés pour venir jusqu'au village en raison du mauvais état de la route et des ponts, qui entraîne à la longue des dégâts matériels sévères sur les véhicules. En saison des pluies, la venue des commerçants est complètement impossible et la plus grande partie de la production (plantains...) pourrit sur place.

Les paysannes peuvent tenter de se soustraire à la dépendance des commerçants – mais pas des aléas climatiques ! – en portant elles-mêmes leurs produits jusqu'à ENDOM (environ 6–8 km d'une piste très accidentée et inondable). Pour ce faire le "pousse-pousse" s'avère un auxiliaire précieux.

Cependant, en raison de son coût – 56.000 F CFA – l'achat de ce moyen de transport constitue un "investissement lourd", qui ne peut être réalisé qu'à partir d'une épargne conséquente (par exemple gain de tontine d'une femme pour toute une année).

Certaines femmes ont même trouvé une solution "dynamique" plus sophistiquée pour résoudre ce problème de commercialisation de leurs vivriers. Naromi EKEME (divorcée – chef de famille) et quelques autres (2, 3, 6... femmes) vont à ENDOM chercher un transporteur. Elles louent ses services et sa camionnette à plateau pour venir charger leurs produits (plantain – macabo) à MEDJEME et aller les vendre à YAOUNDE.

Voilà ce qui se passe par exemple si Naromi peut ainsi vendre 20 régimes de plantain en 2 jours à YAOUNDE :

<u>Coûts :</u>	Transport :	
	300 CFA/régime (x 20)	6.000 CFA
	3.000 CFA/personne (AR)	3.000 CFA
	Ticket place de marché à YAOUNDE :	
	1.500 CFA/j (2 j).....	3.000 CFA
	TOTAL.....	12.000 CFA
<u>Produit de la vente</u> (si tout va bien)		
	2.500 CFA/régime (x 20).....	50.000 CFA
	en moyenne (de 2.000 à 3.000)	
<u>Bénéfices</u>		50.000 CFA
		- 12.000 CFA
		38.000 CFA

Cette opération peut donc s'avérer tout à fait rentable. Naromi fait ainsi environ 4 voyages par an à YAOUNDE. En plus des régimes de bananes plantain, elle vend aussi des macabos (à 3.000 F CFA/sac pour un coût de transport de 300 F). Le prix de vente au marché de YAOUNDE est aléatoire mais le bénéfice réalisé est de toute manière plus grand qu'en vendant à un commerçant au village ou à ENDOM. Voilà pour le discours des productrices.

Le dialogue avec les "bayam-sellam" permet de nuancer les idées concernant les profits réalisées par les intermédiaires aux dépens des producteurs agricoles, du moins en ce qui concerne ces "petites" acheteuses-revendeuses. Opérant sur de faibles quantités, ne disposant souvent même pas de leur propre moyen de transport, les "bayam-sellam" achètent des produits vivriers au marché d'AKONOLINGA et vont les revendre - en bus - à YAOUNDE, d'où elles reviennent avec divers autres produits variant selon la saison (mangues-citrons...). Cette activité commerciale se révèle en fait très risquée, en raison des fortes fluctuations de prix sur les marchés et de l'importance des coûts de transport. Il arrive - souvent ? - aux "bayam-sellam" de réaliser des transactions à perte : les jours où l'offre est abondante, le plantain peut être vendu moins cher à YAOUNDE qu'il n'a été acheté à AKONOLINGA, ou en tous cas, pas suffisamment cher pour couvrir les frais engagés par la commerçante.

L'idée importante qui nous semble à retirer de l'exemple des femmes de MEDJEME est qu'une meilleure maîtrise de la commercialisation des produits vivriers permet aux productrices de réaliser des gains substantiels. Ici elles se regroupent pour faire appel aux services d'un transporteur, dans un autre cas (groupement féminin de MVAN MVOG NYENGUE il y a quelques années) elles avaient même réussi à acheter leur propre véhicule. Comme aider les femmes dans cette voie ? En encourageant leur regroupement pour la commercialisation, en facilitant leur accès à un moyen de transport propre... ? Les solutions pratiques "justes" restent à trouver mais la commercialisation des vivriers constitue sans nul doute un domaine où d'importantes améliorations sont à apporter. Outre les progrès en matière de transport, il est évident qu'une meilleure régulation des marchés, garantissant aux producteurs et aux commerçants des niveaux de prix moins aléatoires, permettrait de diminuer les risques liés à la commercialisation des produits vivriers. Ce sujet renvoie à un niveau de décision supérieur au projet, et l'échec de la MIDEVIV en ce domaine laisse sceptique.

Un autre moyen de soustraire les producteurs aux aléas d'un marché très fluctuant serait de leur rendre accessibles des techniques de transformation des produits vivriers. Disposer de produits "stables" et stockables confère au vendeur une position plus forte sur le marché que quand il ne dispose que de denrées périssables.

V.3.2 - Les organisations féminines : groupes de travail et tontines

L'originalité des femmes du NYONG et MFOUMOU sur le plan socio-économique ne réside pas seulement dans le type de tâches accomplies mais s'exprime aussi à travers des modes d'organisation spécifiques. Il apparaît notamment que c'est essentiellement parmi les femmes qu'on trouve des fonctionnements collectifs - sinon communautaires - "spontanés". Les exemples les plus fréquents en sont les groupes de travail en commun (de l'entraide entre coépouses aux "groupements vivriers féminins") et les tontines. Le groupement de femmes de MVAN MVOG NYENGUE, qui allie les 2 types de fonctions - groupe de travail et caisse

commune - représente un exemple - apparemment - tout à fait réussi d'organisation féminine dynamique.

Créé en 1983 à la suite d'un "Séminaire" (vraisemblablement animation du Ministère de la Condition Féminine), ce groupement semble maintenant bien établi, après une période de mise en place avec de fortes fluctuations d'effectif - 27 femmes en sont membres - dont 12 coépouses d'un grand polygame du village ! - avec un bureau (présidente, vice-présidente, trésorière, secrétaire, 2 conseillères) qui assurent la coordination du groupe.

L'activité première du groupement est la culture en commun d'un grand champ (> 1 ha) de vivriers, où les femmes viennent travailler en moyenne 2 jours par semaine (en équipes). Une "délégation vente" s'occupe de la commercialisation des produits, soit par contrat avec des collecteurs, soit en allant vendre à YAOUNDE. En 1983, le groupement avait même acheté une camionnette (3,6 millions F CFA) qui a été revendue en 1986 (1,5 millions de F CFA). Il lui faut donc maintenant recourir pour les livraisons à YAOUNDE aux services d'un transporteur, qui s'avère être le "grand polygame" du village. C'est aussi une délégation du groupement qui s'occupe des approvisionnements, notamment auprès de la SODECAO (laquelle fournit par exemple des semences d'arachide à crédit, avec remboursement à la prochaine récolte... malheureusement cette année 2 sacs de semences sur 3 n'ont pas germé. Il en résulte une situation litigieuse qui laisse les femmes du groupement en quête de recours).

Outre la culture des vivriers, les membres du groupement de MVAN MVOG NYENGUE ont décidé de se lancer dans la caféiculture, toujours en commun. La parcelle défrichée cette année a été piquetée et après la récolte des vivriers les caféiers seront implantés sur les conseils de l'encadreur SODECAO.

Quelles que soient les cultures, les revenus issus des produits du travail en commun des femmes restent de manière indivise dans la caisse du groupement. Il semble bien y avoir un mode de gestion de ces fonds selon des principes communautaires. En effet, il n'y a pas de redistribution individuelle égalitaire des revenus, qui ont différentes destinations :

- Forfait de 30.000 F/enfant pour les frais scolaires de tous les enfants des femmes du groupement.
- Frais de funérailles ou autres fêtes (pour les femmes qui n'ont pas d'enfant).
- Dons pour les membre du groupement en situation difficile.
- Prêts à intérêts différentiels pour les membres du groupement et leur famille (10 %) ou les personnes extérieures (20 - 30 %).

Les fonds du groupement ont donc deux grands types d'affectation : une caisse d'aide et de soutien "communautaire" et une caisse de crédit. Ces deux fonctions semblent tout à fait bien gérées par l'organisation féminine et donnent entière satisfaction tant à ses membres qu'aux villageois extérieurs qui ont recours à la formule de crédit (il n'y a pas de problème de remboursement).

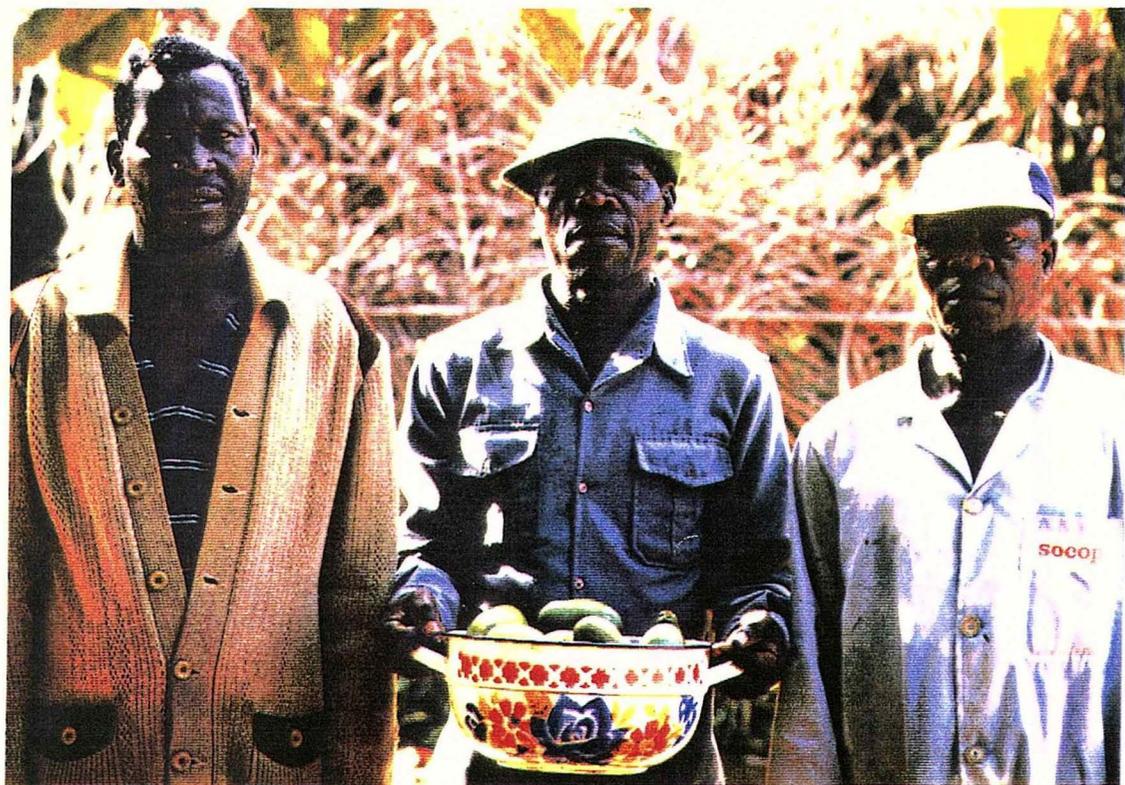
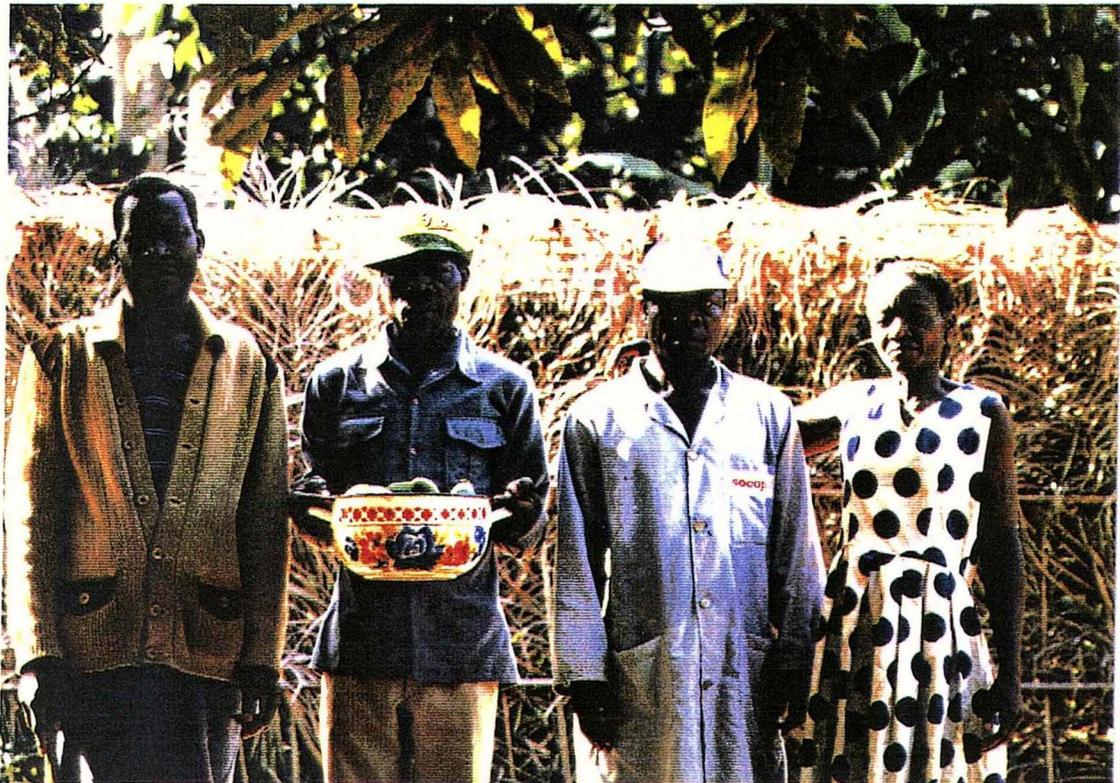
Face à cet exemple, on peut arguer de la faiblesse des sommes prêtées (10.000, 20.000 au maximum 100.000 F CFA) pour souligner les limites d'une telle caisse villageoise. Ce système de crédit semble en effet bien insuffisant si on envisage des objectifs d'investissements productifs, agricoles ou artisanaux. Cependant au regard des multiples échecs de gestion des fonds collectifs (vaines tentatives successives de "coopératives"... en général soldées par des détournements de fonds) les femmes du groupement de MVAN MVOG NYENGUE démontrent leur aptitude à une gestion saine, efficace et autonome. Comment encourager et amplifier ce mouvement quand on sait que l'apport de finances extérieures constitue le meilleur moyen d'engendrer des dysfonctionnements de gestion dans un tel système ?

L'élargissement des activités du groupement des seules cultures vivrières à la caféiculture va sans doute permettre d'accroître la base financière de la caisse de crédit. Il s'agit là sans doute de la voie "la plus saine" pour augmenter l'activité de crédit du groupement.

Cette question du crédit constitue évidemment un élément central de toute problématique de développement. Les pratiques du projet en domaine auprès des membres du groupements - masculins - de café-cacao, semblent susceptibles d'amélioration. Un travail d'animation et d'information est vraisemblablement à faire sur ce sujet (... une des tâches du futur "animateur" des groupements ?) car beaucoup de planteurs concernés nous ont semblé peu au fait de leur situation de crédit à l'égard du projet.

Conclusion

Les exemples d'actions dynamiques ne sont pas pléthore dans le NYONG et MFOUMOU. Il apparaît cependant que malgré un contexte "peu porteur", les femmes - entre autres - parviennent à saisir ou à créer des opportunités originales pour améliorer leurs conditions de travail et leurs revenus. Les exemples présentés figurent pour nous les domaines à encourager : amélioration de la commercialisation des vivriers, développement des plantations féminines, soutien aux groupes de travail et aux caisses de crédit collectifs (issus de mouvements spontanés et non pas créés artificiellement). Les voies d'intervention à mettre en oeuvre ne relèvent pas de schémas préétablis mais sont à concevoir au cas par cas, face à une situation donnée. Un principe de base doit guider la démarche de coopération des "développeurs" : ne pas exclure les principaux intéressés mais au contraire chercher avec eux les solutions.



CONCLUSION

Il a été demandé à la mission de chercher à identifier des zones dans lesquelles se manifestent des dynamismes qui seraient susceptibles de s'exprimer dans tel ou tel domaine. Or, si on analyse les principales ressources physiques disponibles, à savoir la terre et la forêt, celles-ci, vues les faibles densités des implantations humaines, sont encore loin de constituer des facteurs rares. On doit cependant remarquer que le département du Nyong et M'foumou constitue, eu égard à l'écologie, une zone relativement marginale pour la culture du cacao, au moins en l'état des techniques.

Par ailleurs, l'examen des ressources humaines et particulièrement de la main d'oeuvre disponible, révèle que contrairement à ce qui était avancé de façon optimiste sur la base de certaines études (1) dont les résultats ont servi de base à l'élaboration du projet, les populations du Nyong et M'foumou se caractérisent par des densités faibles : 12 hab/km² environ, et par des migrations vers les centres urbains qui sont loin d'être négligeables. Le retour au village s'effectue le plus souvent à un âge avancé, ce qui n'est pas sans conséquences sur le développement de la culture du cacao.

Ce n'est pas fondamentalement la "petite taille" de l'exploitation agricole qui bloque les dynamiques, ce sont plutôt les déterminants de cette petite taille : l'émigration vers les villes d'une part, l'absence d'immigration vers les zones rurales d'autre part. Les dynamiques agricoles du Nyong et M'foumou, et plus généralement du Centre-Sud se bloquent fondamentalement sur la contrainte en main d'oeuvre (2).

En conséquence, "le projet de développement rural intégré" qui se propose d'intensifier le développement économique à partir d'actions sur les productions agricoles, l'organisation des producteurs, paraît très ambitieux en égard à la situation des ressources humaines. De plus, notre analyse a montré que les stratégies des habitants du département étaient fondées sur les relations entre milieu rural et milieu urbain, à travers des activités et des revenus qui ne se limitent pas à la production agricole. Le projet qui sous-estime l'émigration vers les villes et ses conséquences, ne prend guère en compte ces phénomènes, ni les effets des politiques d'ajustement structurel qui se traduisent par un nouvel intérêt des salariés et fonctionnaires pour les cultures arbustives (épargne-retraite, diversification des revenus...).

(1) Principalement celle de l'AFCA.

(2) Ajoutons néanmoins que le groupe social et son souci d'égalitarisme joue encore en frein à l'initiative économique individuelle. S'il convient de ne pas en exagérer l'importance, on ne peut non plus le négliger complètement. C'est d'ailleurs un des intérêts et une des justifications de l'émigration, laquelle semble permettre d'échapper à la pression du groupe social, du moins si l'émigration se solde par une réussite et un statut dans le monde urbain (statut et revenus...).

Outre les limites inhérentes aux conditions naturelles et humaines du Nyong et Mfoumou, l'évolution récente du contexte économique camerounais vient dresser de nouveaux obstacles à l'acheminement des objectifs de développement du projet.

Bien que disposant de peu d'informations sur le sujet, on ne peut passer sous silence l'impact que ne manquera pas d'avoir la baisse du prix au producteur pour le café et le cacao. Cette décision a dû être prise suite à la crise sur le marché international. Sans présager des conséquences de ce phénomène sur la stratégie future des planteurs, il est évident que cette nouvelle donnée bouleverse les perspectives de revenus envisageables sur les blocs cacao récemment créés. En effet, les calculs de rentabilité de cette forme de culture du cacao ont été faits avec un prix de 450 F qu'il faut maintenant ramener à 250 F CFA dans les projections.

Un autre élément vient grever le revenu potentiel des planteurs, c'est la fin de la gratuité des intrants agricoles, décision qui entraînera un renchérissement des coûts de production.

Deux éléments nouveaux sont donc apparus récemment qui viennent remettre en cause les perspectives prometteuses de revenus pour les planteurs du Nyong et Mfoumou. Si l'on veut bien admettre de plus que les objectifs de rendement envisagés lors de l'élaboration du projet sont très -trop ?- élevés (étant donné les conditions relativement marginales pour la cacaoculture dans le département), il est vraisemblable que les rendements effectivement atteints par les planteurs seront inférieurs aux prévisions.

Baisse du prix, hausse des coûts, rendement moyen : il paraît raisonnable de réviser à la baisse les perspectives de revenu sur les blocs et d'en discuter avec les planteurs. Cela ne remet pas complètement en cause l'intérêt de ce système mais conduit sans doute à nuancer l'attention exclusive que la structure "projet" semble attendre des planteurs pour leur parcelle sur les blocs cacao. Cette baisse vraisemblable de revenus par rapport aux prévisions renforce en outre l'incertitude quant au remboursement des investissements par les planteurs.

L'évolution du contexte économique -augmentation du coût de production et baisse du prix au producteur- conduit en outre à s'interroger sur la pertinence du modèle de culture intensif prôné par la SODECAO sur les blocs cacao du projet.

Serait-il judicieux de "revenir" à des solutions techniques intermédiaires faisant intervenir moins d'intrants telles que les parcelles "SODECAO" sous ombrage léger, telles que les parcelles intégrant des arbres d'ombrage fort utiles par ailleurs, porteurs de revenus ?

Ce n'est pas exactement notre proposition. Il s'agit plutôt de combiner plusieurs types de plantation et de proposer des programmes à la "carte" aux paysans, plutôt qu'un menu imposé.

Puisque l'innovation technologique a été faite, puisqu'elle a véritablement touché les producteurs, il nous paraît au contraire important de mener à bien le programme engagé. D'une part, ce programme reste de dimension modeste, d'autre part, il faut poursuivre l'expérience pour observer quels rendements les paysans peuvent atteindre. S'ils restent en deçà de 1000 kg/ha, ils ne résisteront probablement pas. S'ils atteignent 1200 kg/ha, les 200 kg supplémentaires feront baisser le coût de production à un seuil acceptable. Dans tous les cas, la SODECAO a conscience qu'elle doit aider ce type de plantations à tenir. Dans le cas inverse, le Nyong et le M'foumou risqueraient de reprendre quelques années de retard. "Aider" signifie clairement subventionner ou éventuellement "prêter" de quoi payer des intrants et un peu de main d'oeuvre pendant les 4 à 5 premières années.

Parmi les "petits planteurs", une des "cibles" privilégiées de ce type de programme pourrait être les "nouveaux" retraités, disposant d'une retraite ou d'une pension, d'une source de revenus mensuelle, susceptibles de s'investir dans une cacaoculture capitalisée. C'est par exemple ce qui se produit en Malaisie. Parmi les petits planteurs familiaux, ceux qui maintiennent une cacaoculture intensive, sont ceux qui disposent de revenus extérieurs régulière (pension ou aide d'un fils).

Toutefois, le programme "bloc cacao" ne saurait être réservé à ce type de planteurs. Il peut être proposé à toute exploitation qui dispose d'un minimum de force de travail et qui dégage des sources de financement par ailleurs. C'est là où le projet Nyong et M'foumou s'engage dans l'erreur : en impliquant trop les paysans sur les blocs, il les empêche de maintenir d'autres activités rémunératrices. C'est au processus inverse qu'il faudrait parvenir. Aujourd'hui, les incidences sont encore faibles grâce aux aides de la SODECAO et du fait de l'absence des engrais dans le compte d'exploitation. Les paysans acceptent de se "serrer la ceinture" un moment pour se construire un capital dans lequel ils espèrent. Mais lorsqu'il faudra acheter annuellement 90.000 F d'engrais et 30.000 F de produits phyto-sanitaires, comment le pourront-ils si leurs revenus ont diminué ? Ce n'est pas le cacao qui financera l'engrais cacao mais peut-être l'ensemble des revenus de l'exploitation et de la famille, dans l'attente de jours meilleurs.

Rappelons ici les principaux facteurs de réussite sur un bloc cacao "plein soleil" identifiés au cours de la mission :

- un gradient d'âge, de 20 à 60 ans, bonne garantie de l'intégration de l'opération "bloc cacao" au sein de la société villageoise ;
- un groupe fondé sur des rapports de parenté ou sur la base de critères objectifs tel une formation suivie ensemble pendant 3 ans. L'évolution récente des "blocs" acceptant des "groupements" de 3, voire de 2 planteurs, illustre d'ailleurs le caractère sinon illusoire, du moins secondaire du groupement collectif ;

- 2 épouses valent mieux qu'une... La force de travail qu'elles apportent sur la nouvelle plantation mais aussi sur d'autres champs susceptibles d'apporter des entrées monétaires, renforce nettement les chances de réussite de la parcelle sur 1 bloc ;
- des entrées monétaires extérieures.

Tout au moins nos recommandations consisteront à clarifier et alléger tout discours sur le travail collectif et le bien collectif et à identifier les réels intérêts d'un bloc regroupant plusieurs planteurs :

1 - regroupement pour l'approvisionnement en intrants et en crédit ;

2 - meilleure efficacité de l'encadrement technique :

- . un bloc épargne du temps à l'encadreur, du moins si celui-ci ne travaille que sur le bloc et ignore le reste de l'exploitation ;

- . le concept du "groupe de contact" face à un moniteur agricole semble fondé (point 3) ;

3 - stimulation et encouragement entre planteurs ;

4 - pour certaines opérations comme les traitements insecticides, et pour celles-ci seulement, il peut y avoir intérêt à travailler en groupe, moins pour des raisons d'économies de temps que pour des raisons d'efficacité du traitement.

Par ailleurs, nous faisons l'hypothèse d'un effet de la baisse du prix au producteur sur les taux de scolarisation et en corollaire d'un retour de force de travail, jeune, pour l'agriculture du Nyong et Mfoumou. Si un tel phénomène se produit, il relancera l'intérêt des blocs "plein soleil" parmi d'autres activités.

Notre proposition est donc de maintenir l'action engagée sur les blocs cacao sous réserve absolue de l'articuler avec les autres activités de "l'exploitation agricole" ou de la famille, en particulier les vieilles plantations agroforestières (mais aussi d'activités telles que la pêche, la chasse, l'extraction de vin de palme qui peuvent représenter 30% des revenus de l'année et les principales sources de revenus en saison "hors-traité").

Puisqu'il nous était demandé d'identifier des dynamiques, rappelons qu'il y a bien un intérêt et une dynamique locale au regard des blocs cacao. Certains paysans ont compris qu'il allait falloir viser un rendement très élevé pour compenser une baisse de prix à laquelle ils s'attendaient. Cela ne signifie pas pour autant que le projet doit rester figé sur les techniques

proposées. Au contraire, il peut suivre avec intérêt les "dérives" paysannes qui peuvent parfois s'avérer des innovations permettant une baisse des coûts.

Car, ce rapport conclue également à une dynamique réelle ou potentielle vis à vis des vieilles plantations sur lesquelles s'exercent les initiatives individuelles :

- replantation en cacao ou café : encore une fois, ce ne sont pas des pratiques marginales puisque 80 % des planteurs les tentent régulièrement ;
- essais de réglage de l'ombrage ;
- utilisation de nombreux arbres pour les besoins alimentaires de la famille ;
- utilisation de certains arbres de la plantation comme bois d'oeuvre si une tronçonneuse est disponible ;
- réponse immédiate à la demande du marché local et international sur différents produits tel que le safoutier, le voacanga...

Or, face à ce type d'initiatives et de dynamiques, la recherche et le développement semblent relativement impuissants.

Sur ce plan, notre conclusion souligne d'autant plus cette carence qu'elle risque de condamner l'expérience des blocs cacaos plein soleil. Ni les blocs cacaoyers plein soleil, ni les aides de la SODECAO peuvent financer une activité "cacaoyers plein soleil". C'est précisément ici qu'interviennent les autres activités et tout particulièrement les plantations agroforestières. Les planteurs ayant désormais observé l'intérêt potentiel des blocs, il convient de réfléchir avec eux sur les moyens de les financer par d'autres activités, en particulier par les plantations "agroforestières". Car continuer à tout miser sur les blocs intensifs reviendrait à poser un problème de développement à l'envers.

Notre première proposition serait donc de lancer ou relancer des enquêtes filières sur le marché national et européen de tous les produits sortant des plantations agro-forestières. Mais l'étude pourrait commencer en aval, par la consommation et la demande, notamment en Europe (état de la demande et du marché du Voacanga, du Kapok...). Il conviendrait peut-être de revenir également sur les filières production-commercialisation du poisson de rivière, lesquelles demandent des investissements et qui rapportent des revenus très importants à une petite fraction de paysans.

Il y a un relatif paradoxe à fonder l'action agricole d'un projet sur la cacaoculture intensive, et surtout sur la monocacaoculture, au moment où le marché s'effondre, probablement pour plusieurs années, alors que dans le même temps, s'annonce un marché potentiel remarquable sur les fruits tropicaux, marché dans lequel s'investissent plusieurs pays asiatiques.

Ce type de constats et de propositions renvoie donc à des problèmes de fonds dépassant le projet Nyong et Mfoumou.

Pour en revenir au court terme et aux propositions immédiates, nous avons également observé de nombreuses initiatives sur la production vivrière, avec une forte réponse au marché, notamment de la part des femmes. Les groupements spontanés les mieux organisés sont précisément des groupements de femmes. Les principaux investissements dans la filière commercialisation des vivriers sont le "pousse pousse", remplaçant avantageusement la hotte, et exceptionnellement un véhicule "pick-up". Si le "pousse-pousse" convient parfaitement pour les circuits courts (commercialisation dans les villages voisins ou au marché d'Akonolinga pour les villages proches), le pick-up, soit en propriété, soit en location, est indéniablement la condition de l'accumulation. C'est ainsi que les grands planteurs du M'Bam financent l'installation de leurs cacaoyères : par les ventes de banane plantain expédiées par pick-up sur les marchés urbains, voire à la frontière gabonaise.

Nous proposons donc que le cadre "groupement, aide à l'organisation" devant participer au projet Nyong et Mfoumou recherche des formules d'aide à l'investissement avec plusieurs groupements de femmes (cf. annexes). Il reste toutefois les aléas du marché et les problèmes d'information des producteurs envoyant leur marchandise. Si les camions et pick-up convergent le même jour sur le même marché, les producteurs subissent de plein fouet la loi de l'offre et de la demande. Ils peuvent perdre beaucoup d'argent. C'est tout le problème de l'information mais aussi celui de la transformation, du stockage..

Il manque clairement au Cameroun et aux pays africains en général, une recherche et des investissements dans le domaine agro-alimentaire, dans le domaine des technologies post-récolte. Ces technologies évitent l'écueil des pertes de produit frais, permettent le stockage, le transport, la commercialisation, l'exportation.

En conclusion de portée générale, cela signifie qu'un investissement "projet agricole" devrait porter prioritairement sur les technologies post-récolte adaptées à l'échelle villageoise et petite région, et s'accompagner d'études filières partant de la demande dans le pays concerné dans les autres pays africains et en Europe où l'exportation nécessite plus d'investissements en recherche et en marketing. Si ces filières se développent, la production et même la productivité devraient suivre assez vite.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - AFCA, 1983. Etude d'opportunité : projet de cultures semi-intensives de cacaoyers par les jeunes planteurs.
- 2 - ALEXANDRE P., 1965. Proto-histoire du groupe Beti, Bulu, Fang. Essai de synthèse provisoire. Cahiers d'Etudes Africaines, 20 pp., 503-560.
- 3 - CCCE, 1987. Rapport de réévaluation du projet de développement rural intégré du Nyong et Mfoumou (novembre 1987).
- 4 - FRANQUEVILLE A., 1987. Une Afrique entre le village et la ville. ORSTOM.
- 5 - FRANQUEVILLE A., 1987. Rapport d'enquête sur la culture du cacao au Cameroun. 1986. EHSS.
- 6 - KAISER H., 1987. Rapport d'enquête sur la culture du cacao au Cameroun, Paris, EHSS, 148 p.
- 7 - KOOPMAN-HENN, J., 1985. Economic ties between peasant and worker : The Beh woman's rural loabor and the urbain wage - In : "*Femmes du Cameroun, mères pacifiques, femmes rebelles*" sous la direction de JC. BARBIER - ORSTOM - KARTHALA - pp. 393-400.
- 8 - LABURTHE TOLRA Ph., 1981. Les seigneurs de la forêt. Paris.
- 9 - LEPLAIDEUR A., 1985. Les paysans du Centre et du Sud-Cameroun. IRAT-CIRAD.
- 10 - LEPLAIDEUR A., RUF F., 1981. Quelques éléments sur l'évolution historique des économies de plantation en zone forestière africaine. Abidjan, Cahiers du CIRES (30), pp. 51-63.
- 11 - LOSCH, B., 1982. Note sur l'évolution des systèmes de production au Centre Sud CAMEROUN. Séminaire "*Analyse des zones rurales*" - Tiré à part - 18 p.
- 12 - N'SANGOU, A., 1985. La contribution du "buy'em sell'em" au développement. In : "*Femmes du CAMEROUN - Mères pacifiques, femmes rebelles*" sous la direction de JC BARBIER - ORSTOM - KARTHALA - pp. 385-392.

13 - **OLADOKUN M.A.O.**, 1988. Nigerian cocoa development program. II. Gap between yield expectations and actual yield.

14 - **REP. DU CAMEROUN, MINAGRI, SODECAO**, 1987. Etude de factibilité d'un projet pilote d'exploitations de moyenne importance. SODECAO, BDPA, Yaoundé et Paris, 173 p.

15 - **RUF F.**, 1987. Eléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. I - De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail. Paris, l'Agronomie Tropicale 42 (3), pp. 218-232.

16 - **SODECAO**, 1988. Projet de développement rural intégré du Nyong et Mfoumou. Rapport annuel d'activités. Exercice 1987-1988.

17 - **VINCENT J.F.**, 1976. Traditions et transition. Entretiens avec des femmes beti du Sud-Cameroun. ORSTOM.

18 - **WEBER J.**, 1977. "Types de surproduit et formes d'accumulation" in "Essais sur la reproduction de formations sociales dominées". ORSTOM.

ANNEXE 1

	population totale	population urbaine	population rurale	superficie	densité
Nyong et Mfoumou	72.865	11.344	61.521	6.170	11,8
Dja et Lobo	99.638	17.236	82.402	19.910	5,0
Nyong et Soo	77.805	22.159	55.646	3.580	21,7
Mefou	124.367	6.184	118.183	4.155	29,9
Haute Sanaga	56.189	15.454	40.735	11.850	4,7
Haut Nyong	115.848	15.447	100.401	36.040	1,7

(données de 1976)

**ANNEXE 2 : LISTING DEMOGRAPHIQUE DU DEPARTEMENT DU, NYONG ET
MFOUMOU**

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
ENSEMBLE		50 710	24 491	26 219	7 099	10 995	28 898	3 692	21 743	21 175
AKONOLINGA-VILLE	001	7 517	3 874	3 643	1 193	2 029	4 160	132	2 159	1 983
AKOUA	100	298	141	157	50	56	172	20	163	163
ANDOM	101	86	42	44	4	9	66	7	69	69
EBANDA	102	402	212	190	47	34	278	43	216	216
EKOUGOU	103	348	169	179	41	58	222	27	230	229
EYANGAP	104	455	220	235	58	81	282	34	262	260
MBANG	105	222	106	116	35	37	137	13	138	138
MBIELLE	106	72	32	40	7	17	47	1	33	32
METONDOK	107	211	109	102	38	44	117	12	97	92
NGALLA	108	321	154	167	51	69	181	20	127	125
NGOLE	109	194	105	89	25	32	120	17	89	84
NLOBELE	110	340	156	184	47	84	192	17	195	195
NKAN-ASSE	111	108	48	60	24	23	52	9	41	40
NKOUDISSON	112	293	136	157	35	65	165	28	156	151
ABOE	113	87	38	49	12	4	57	9	27	27
EYE	114	62	34	28	9	13	34	6	37	37
ESSI	115	180	92	88	22	36	102	20	104	103
MEKODO	116	43	20	23	2	3	23	15	13	13
MELAN	117	50	23	27	8	9	32	1	28	28
MENGANA	118	69	38	31	10	13	44	2	35	35
MIENDE	119	165	72	93	19	28	105	13	107	106
NGOULEMAKONG	120	117	63	54	14	29	68	6	41	41
NYEK	121	88	38	50	5	13	56	14	62	62
AKOLO	122	254	126	138	23	55	160	26	100	95
AWAE	123	73	32	41	12	5	46	10	46	44
BIYOMBO	124	46	20	26	9	2	32	3	27	26
BONGI	125	246	121	125	34	66	132	14	106	106
ESOLAKOUNG	126	664	317	347	80	167	375	42	360	353

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
EKOK	128	339	158	181	37	74	175	53	188	184
EKOLO	129	130	62	68	13	27	77	13	39	20
EKOUM	130	32	14	18	9	5	17	1	8	8
ESSONG	131	97	46	51	5	14	73	5	42	28
KOUNDOU	132	309	137	172	34	62	187	26	158	156
KOUNDESSONG	133	99	49	50	3	3	76	17	79	79
MEKONG	134	220	114	106	24	41	133	22	134	124
MENGANG	135	149	560	589	166	291	601	91	594	586
MENGONG	136	111	54	57	8	20	69	14	65	62
MIMBANG	137	115	57	58	14	19	72	10	66	65
MVE	138	170	81	89	17	34	110	9	95	95
NDAMBA	139	141	68	73	26	23	83	9	70	69
NKOLBEK	140	145	70	75	19	28	86	12	77	76
NKOLESSONG	141	189	90	99	13	22	121	33	101	100
NKOL-NLONG	142	21	14	7	-	1	20	-	10	7
NKWOEMVOAN	143	12	6	6	1	-	8	3	8	8
OMGBWANG	144	72	37	35	4	12	46	10	44	43
ASANG	145	52	29	23	5	11	32	4	12	12
ATONG	146	256	109	147	46	55	139	16	57	56
KOUTEKOMO	147	196	91	105	29	33	119	15	104	102
NKOUAMENDJINS	148	289	135	154	57	85	136	11	75	68
NYADOGO	149	317	134	183	56	89	152	20	66	61
TOMBO	150	225	116	109	22	34	145	24	97	95
ZOULOU 1	151	210	94	116	27	50	115	18	59	55
ZOULOU 2	152	81	33	48	11	19	47	4	23	22
ZOULOUYOP	153	155	75	80	29	41	79	6	50	48
AKAK	154	433	233	200	65	93	239	36	119	117
BITETELE	155	51	25	26	3	13	30	5	13	13
EKOMBA	156	308	147	161	52	46	177	33	95	91

PROVINCE CENTRE-SUD

DEPARTEMENT NYONG ET NGOUNOU

ARRONDISSEMENT AKONOLINGA

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
ESSENG	157	170	79	91	28	45	84	13	37	34
EYEK	158	412	194	218	65	92	224	31	93	93
KONE	159	38	19	19	3	10	19	6	9	9
MEBEM	160	175	87	88	23	34	97	21	77	76
MEDJEME 2	161	249	127	122	42	68	116	23	57	57
MEYEMAYA	162	196	88	108	38	50	99	9	37	33
NGOUI	163	58	25	33	9	15	31	3	12	12
NKOAMGANG	164	243	131	112	31	58	131	23	65	61
TAP	165	133	67	66	16	38	70	9	35	31
AKOA-LOUI	166	374	179	195	57	103	197	17	172	172
BITA	167	245	124	121	29	79	115	22	77	76
BIBA	168	313	165	148	36	66	169	42	146	141
BIKOMAN	169	208	98	110	29	36	123	20	123	115
BIKOU	170	307	148	159	36	61	186	24	111	107
BINYENYALE	171	184	88	96	21	46	99	18	69	69
BITSOK-ADJAP	172	277	121	156	38	69	148	22	105	104
BIYENG	173	280	127	153	46	64	145	25	105	98
EBOMAN	174	582	281	301	92	148	306	36	287	281
EDJOM	175	470	223	247	98	105	243	21	175	158
EFOULAN	176	370	160	210	58	71	208	33	115	113
EKOUDOU NGOULEMAKONG	177	784	376	408	114	207	406	57	207	198
ENONEN	178	276	121	155	28	68	157	23	152	149
MA'AN	179	417	191	226	62	62	254	37	217	205
MEBASSA	180	178	83	95	20	32	104	22	83	82
MEBOMO	181	129	70	59	22	29	72	6	55	51
MEDJEME 1	182	107	49	58	18	24	59	6	26	26
MEFINDI	183	99	44	55	9	21	57	12	55	54
MEYO	184	357	173	184	52	75	203	27	122	117
MFOULADJA	185	99	52	47	9	23	60	7	34	33
MONENCOMBO	186	249	117	132	41	52	134	22	53	50

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
NKO'GVENG	187	475	233	242	79	104	267	25	220	212
NKOLTOU	188	159	64	95	22	31	86	19	74	74
NKOMENDONG	189	164	79	85	20	29	105	10	64	60
ZOMO	190	424	214	210	59	85	248	32	230	223
ABEL	191	24	10	14	5	3	12	4	3	3
AKONO	192	154	77	77	21	39	79	15	29	29
ANDOM 1	193	322	156	166	41	66	185	30	169	169
ANDOM 2	194	89	46	43	11	16	54	8	48	48
BIBAY	195	10	4	6	-	4	4	2	4	4
DJOUNDJOUA	196	66	29	37	5	10	43	8	44	44
EBAL	197	115	54	61	16	24	65	10	54	52
EBOA	198	293	137	156	49	62	167	15	162	162
ESOULWA	199	24	12	12	5	4	13	2	11	11
EKOT	200	73	35	38	11	10	40	12	43	42
EKOUMDOLU	201	356	166	190	51	71	203	30	214	214
EDMAYOS	202	45	21	24	8	2	31	4	24	24
ESSOACJAP	203	83	42	41	17	16	43	7	20	20
EYANDI	204	56	27	29	8	16	29	3	28	26
KEUKA	205	27	14	13	3	5	19	-	13	13
KOLU	206	333	164	169	51	97	160	25	155	154
MBENKOA	207	92	49	43	8	19	57	8	53	50
MBILI	208	110	51	59	9	23	62	16	70	69
MEBE	209	38	19	19	5	8	23	2	22	22
MEDJAP	210	293	133	160	48	56	163	26	116	116
MEDOU	211	14	7	7	-	1	9	3	11	11
MEDCUMOU	212	153	71	82	19	49	73	12	81	77
MEMVOULOU	213	26	12	14	2	6	15	1	13	12
MESSAMBA	214	20	8	12	2	3	15	-	13	13

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
MISSEMAN	215	26	13	13	4	3	12	7	6	6
MYANDAN	216	31	14	17	2	4	17	8	20	20
NDIBI	217	486	238	248	64	72	306	43	307	300
NDJEVOUE	218	29	14	15	5	7	11	6	12	12
NGOAMBI	219	84	41	43	9	15	49	11	50	50
NGOUBOU	220	359	182	177	52	81	200	26	172	169
NUJOSOT	221	43	25	18	4	7	32	-	28	28
NKOLDJA	222	108	59	49	13	14	66	15	69	68
NKOL-MBONG	223	70	30	40	7	9	49	5	42	41
NKOUT	224	10	2	8	1	1	6	2	6	6
NOLO	225	24	9	15	1	-	17	6	18	18
SOLOLO	226	107	46	61	18	19	59	11	56	55
YEBE	227	153	69	84	23	22	84	24	92	91
ZALOM	228	990	470	520	148	233	520	87	216	210
ABEM	229	977	454	523	159	230	533	55	261	250
AFEM	230	331	156	175	55	60	188	27	199	197
MEKAK	231	109	49	60	18	32	54	5	48	48
MYANE	232	287	133	154	44	51	180	12	137	137
NGOLE	233	179	81	98	21	38	113	7	93	90
TENG	234	480	229	251	57	100	288	35	293	292
ANDOM	235	49	28	21	7	3	31	8	24	24
BIDJONG	236	205	103	102	25	40	119	21	108	108
BIYOKA	237	402	208	194	47	82	233	40	161	160
BONG	238	125	53	72	18	32	69	6	67	67
EFOULAN	239	944	450	494	141	211	540	52	363	357
EMYANE	240	689	330	359	97	172	381	39	335	332
FANSO	241	263	126	137	50	53	146	14	139	137
KANE	242	342	160	182	47	81	178	36	177	176
KOUDANE	243	194	89	105	13	34	115	32	107	106

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
KOUM	244	422	202	220	84	90	231	17	106	98
KWEM	245	278	137	141	40	47	168	23	77	67
LE (KODO)	246	417	190	227	64	86	228	38	114	106
MBALADJAP	247	284	141	143	37	60	158	29	155	154
MBEGA	248	137	63	74	22	17	86	12	39	39
MEDZEK	249	212	109	103	26	51	118	17	97	94
MEKONG	250	590	288	302	91	116	348	35	286	283
MELAM	251	266	119	147	39	54	152	21	147	145
MENGANA	252	198	89	109	34	39	107	18	65	63
MENGUENE	253	79	37	42	11	22	42	4	34	34
METOOK	254	100	43	57	10	14	71	5	30	30
MEYOS	255	166	92	74	18	28	103	17	55	55
NYANG ASSIE	256	58	25	33	12	13	27	6	12	12
NKOLGUIN	257	43	22	21	4	5	31	3	29	28
NTONGA	258	217	105	112	21	45	144	7	113	113
POUM	259	259	122	137	33	46	164	16	151	151
YEME-YEME	260	828	413	415	90	182	469	85	383	377
ABABA	261	247	112	135	39	68	127	13	119	117
ASAM	262	356	155	201	48	62	221	25	187	186
ALANGANA	263	106	52	54	16	21	60	9	58	58
ATE	264	343	168	175	37	84	199	23	197	196
BIBA	265	270	136	134	35	70	148	17	115	115
EFOULAN	266	72	35	37	2	5	54	11	64	64
EKOUDOU	267	167	81	86	21	33	102	10	94	92
EKONGO	268	121	54	67	14	18	70	19	71	71
EKWA	269	602	281	321	61	77	393	71	405	404
ELOLM	270	102	50	52	11	8	75	8	81	81
EMYONG	271	61	33	28	5	9	38	9	46	46
KAMBA	272	505	249	256	66	103	309	27	226	223

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
LOUM	273	284	119	165	32	38	191	23	204	204
MEKOMBA	274	18	8	10	-	4	12	2	13	13
MEKOMO 1	275	220	113	107	24	34	153	9	151	151
MEKOMO 2	276	153	76	77	14	33	89	17	82	82
MENGUEME	277	871	379	492	115	189	489	78	271	267
MVOMBO	278	93	46	47	9	7	56	21	72	72
NGANGA	279	255	116	149	25	33	163	38	169	159
NYAMOUNGOU	280	119	54	65	17	21	65	16	70	69
NKONG-KOMBO	281	227	105	122	20	40	142	25	117	117
TANGA	282	15	10	5	3	3	8	1	8	8
TAMBA 1	283	341	175	166	45	70	195	31	208	206
TAMBA 2	284	73	32	41	10	5	50	8	51	51
MVEMINKO	285	52	22	30	1	6	35	10	29	29
NKOLBIBA	286	41	22	19	2	-	28	11	29	29
TOM	287	37	17	20	2	11	22	2	20	20
NON DECLARE	999	578	265	313	80	139	308	51	320	318

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALES	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMINE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
ENSEMBLE		22 155	10 683	11 472	3 041	4 569	13 209	1 331	10 964	10 583
AYOS-VILLE	001	3 818	1 831	1 987	615	1 008	2 081	112	1 220	1 127
KA'A	100	32	11	21	6	1	22	3	7	6
KOUTBINGONO	101	268	135	133	31	41	186	10	186	186
MBOKE	102	155	80	75	14	18	111	12	66	62
MPANZE	103	289	138	151	17	34	183	55	203	200
NEMEYONG	104	12	6	6	2	1	9	-	2	2
SESSELE	105	32	19	13	2	8	22	-	11	9
ATOUT	106	200	99	101	32	27	121	20	119	119
EMINI	107	1 061	496	565	140	238	621	62	603	580
MTAKAK	108	476	238	238	63	98	265	50	276	271
MEBISSI	109	187	98	89	25	20	122	20	123	118
NKOLEBOMO	110	148	69	79	19	31	89	9	96	95
NGUBI	111	178	88	90	31	30	100	17	102	102
NGOUM I	112	71	36	35	8	9	47	8	44	44
NGOUM II	113	70	30	40	11	11	45	3	39	39
NKOLO BCUDOU	114	275	116	159	46	10	194	25	196	193
OBIS	115	248	113	135	28	53	149	18	150	143
OLEMBE	116	229	121	108	34	41	146	8	129	110
BIYEM	117	206	105	101	27	38	119	22	106	104
EKOK	118	192	94	98	12	31	125	24	111	109
EYES	119	217	115	102	13	29	168	7	155	146
FANG-BIKAMBI	120	479	234	245	84	123	246	26	235	234
FANG-BILOUN	121	1 420	690	730	220	353	790	57	493	471
KOBDOMBO	122	2	1	1	-	-	1	1	1	1
LEMBE	123	92	47	45	8	12	63	9	61	61
LENG-TOMBO	124	943	461	482	132	217	534	58	448	436
MEBODO	125	199	100	99	23	42	128	6	61	60
MEKOUNA	126	84	43	41	3	13	59	9	63	53
MELANE	127	246	108	138	31	43	157	15	155	154

PROVINCE CENTRE-SUD

DEPARTEMENT NYONG ET MFOUNOU

ARRONDISSEMENT AYOS

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
METO	128	200	98	102	29	29	127	15	124	123
NDELLE	129	928	438	490	119	205	548	56	388	348
NGALLA	130	636	305	331	96	147	362	31	298	291
NGOUMESSENG	131	94	41	53	16	16	60	2	56	54
NYABENA	132	102	61	41	10	25	60	7	51	47
NIAMVOUDOU	133	732	334	398	112	201	384	35	322	314
NKOLVENG	134	127	63	64	19	11	78	19	84	81
NSAN 1	135	321	165	156	17	48	237	19	109	105
NSAN 2	136	160	82	78	18	37	94	11	68	65
NYAZONGO	137	397	180	217	55	103	205	34	204	199
NYENDA	138	126	56	70	22	34	67	3	41	41
SALLA	139	758	346	412	129	160	424	45	396	385
WONG	140	521	234	287	80	118	303	20	192	182
YEBE	141	503	244	259	55	87	316	45	292	287
AMDOM	142	83	46	37	4	12	67	-	57	56
AWAE	143	256	135	121	29	45	165	17	164	163
BANGA	144	35	19	16	3	3	23	6	26	26
FANG	145	23	14	9	2	5	15	1	15	15
FOMBES	146	25	12	13	4	6	14	1	14	14
MANG	147	123	58	65	13	22	80	8	78	78
MBENG	148	314	159	155	44	50	207	13	190	188
MBOGUE	149	72	36	36	4	-	62	6	59	58
MVIANGA	150	116	60	56	11	18	75	12	71	71
MVONGO	151	9	7	2	2	2	5	-	5	5
NGONDO	152	275	126	149	45	50	170	10	153	151
NYAMVOU	153	63	30	33	10	12	35	6	32	31
SENGUE	154	61	26	35	5	11	37	8	42	42
SOBIA	155	806	394	412	98	135	521	52	492	483

LOCALITES	CODES	POPULATION TOTALE	POPULATION MASCULINE	POPULATION FEMININE	POPULATION 0-4 ANS	POPULATION 5-14 ANS	POPULATION 15-64 ANS	POPULATION 65 ANS ET PLUS	POPULATION ACTIVE DISPONIBLE	POPULATION ACTIVE OCCUPEE
TOMBA III	156	100	55	45	10	12	68	10	63	61
YENASSA	157	402	201	201	52	62	267	21	253	248
ADOUA	158	151	75	76	19	14	102	16	108	103
KPWAMVOUK	159	29	12	17	4	5	17	3	13	11
MBANG I	160	218	105	113	17	23	158	20	156	148
MESSAN	161	53	28	25	8	16	26	3	23	19
NDAMVO	162	142	74	68	19	38	76	9	73	72
NGADA	163	49	24	25	6	7	34	2	30	30
NGUINDA	164	131	63	68	16	8	89	18	90	86
NKOAMBANG	165	45	25	20	6	9	25	4	23	23
NKOLOBOUDOU	166	1 121	522	599	151	197	695	77	641	627
NON DECLARE	999	19	8	11	5	7	7	-	7	7

ANNEXE 3 : FICHE D'ENQUETE PASSEE AU COURS DE LA MISSION

FICHE D'ENQUETE BIOGRAPHIQUE
exemple d'enquête de l'exploitation de Mr M.B. Daniel

Myong et Mfoumou - mai 1989

Village : Fang Biloum
Sous-secteur : Fang-Biloum
Nom CM : M. B. Daniel

Enquêteur : Mme Bomia
Date d'enquête : 26.5.1989

1 - Quelques dates clés

Date et lieu de naissance	Date 1er mariage	Date 2ème mariage	Installation comme planteur	Perte femme
8/8/1925 Fang Biloum	1954 (sans enfants)	1964 (divorcé) 2 enfants (1 garçon et 1 fille)	1946	divorce en 1978 avec 2ème épouse

Nombre d'enfants travaillant à plein temps sur l'exploitation : 1.

Remarque : fils âgé de 18 ans, travaille avec lui, a réalisé sa petite pépinière.

2 - Itinéraire personnel avant installation comme planteur

Activité du père : chef de village-planteur mixte (marié, 11 femmes).

Scolarité, lieu, formation : CM, CET, pas de formation.

Voyages, activités urbaines : rares déplacements vers Yaoundé en cas de besoin, boutiquier à Layos à la Maison Barbier (1957) 1 an seulement.

Remarque : grandes charges familiales à cause de la progéniture laissée par son père décédé en 1975. Il a été longtemps malade (pension). Il a laissé 20 enfants dont il est l'aîné (6 hommes et 14 femmes). Il s'occupe de ses neveux (enfants de sa soeur non mariée). 1 enfant et 1 fille à la recherche de travail à Yaoundé. Tout deux ont le BEPC.

La femme ou les enfants ont-ils leur propre plantation ? (si oui, passer l'enquête avec eux) :
 ma femme a "deux petites parcelles" de cacaoyers : 250 et 300 pieds.
 Mon fils est en train de créer sa cacaoyère sur 1000 plants. Il en a mis en place environ 300.

Réserves foncières

	Nbre ha	Mode d'acquisition (héritage, marquage ?)
Jachère	10 ha à 2 km (6 + 4)	usufruit après abattage pour cultiver des courges
Forêt	2 ha à moins de 2 km	héritage

4 - Historique et stratégie/commercialisation café-cacao

Evolution des conditions locales de commercialisation café-caca.

Y-a-t-il eu des crises sur café oui cacao ? quand ?

Cacao : coxage (1948) ; en 1952 (coopération) : SOLODDER (1967 à nos jours).

Café : coxage, relation individuelle usinier-plantateur.

Conséquences éventuelles sur choix café ou cacao ?

café : nécessité de triage ; enfants avec vérificateur ? ne connaît pas comment distinguer la qualité du café.

cacao : pourriture brune d'où beaucoup de traitement.

5 - Stratégie producteur/cultures vivrières, autres productions, activités "nouvelles"

	qu'est-ce qui se vend bien ? qui rapporte le plus maintenant ?	avant ? (date changement)
Cacao Café Maïs Arachide Manioc Banane plantain Banane douce Macabo-Taro Concombre Huile de palme Vin de palme Pêche Chasse Autres produits	cacao se vend bien les vivriers se vendent bien si les acheteurs viennent	cacao café ; 1987 tout était acheté par la MIDEVIV. Depuis 1986, la MIDEVIV ne vient plus

6 - Principales dépenses (hiérarchie)

- impôts : 7900
- viande + poisson : + 1.000.000
- santé : 300.000
- dépenses sociales (funérailles, mariage, cadeaux étrangers, administratifs).

7 - Projet agriculteur

- doit dote la femme à son fils cette année.
- plantation de 2 ha de cacaoyers.
- augmenter sa bananeraie.

8 - Demande par rapport au projet SODECAO ?

- crédit pour avoir une bonne maison.
- crédit appareil de traitement.
- sachets
- brouette aide
- brouette au
- 2 appareils de traitement crédit

Remarques - Commentaires

Montant des impôts :

- 1ère catégorie : 11.500
- 2ème catégorie : 7.900
- 3ème catégorie : 3.900

(selon la volonté du chef on appartient à une catégorie. Le chef se base sur les ventes de cacao et de café).

ANNEXE 4 : LA REVOLUTION AGRICOLE EN AFRIQUE CENTRALE APRES 1600 (1)

Le commerce avec la côte a pour effet l'importation de nouvelles plantes en Afrique Equatoriale.

Avant 1600, la banane était la principale culture vivrière dans la forêt tandis que le pti mil et le sorgho étaient cultivés en savane. Le calendrier cultural dépendait principalement des cultures vivrières. Peu à peu, avec l'apparition du maïs et plus tard du manioc, le calendrier cultural et les conditions de vie furent profondément modifiées. Les nouvelles plantes permirent la constitution de surplus susceptibles d'être commercialisés.

L'arrivée du maïs en provenance de l'Amérique constitue un changement important. Au début du 17^{ème} siècle, le manioc et le tabac sont cultivés sur la côte de Loango et à la même époque, l'arachide, les haricots et de nombreux légumes "américains" font leur apparition. La dernière importation fut l'introduction du cacao et de la noix de coco qui se répandent dans les forêts du Cameroun actuel. La diffusion de ces nouvelles plantes sur un espace aussi vaste démontre la capacité des agriculteurs et particulièrement des femmes à adopter des innovations. Il fallut environ deux siècles et demi pour que s'effectue la diffusion des plantes originaires d'Amérique. Le manioc connut le plus grand succès et en 1698, c'était déjà une culture vivrière répandue sur le malebo pool. Sa diffusion rapide fut liée à ses rendements très supérieur à ceux de l'igname, qu'il remplaça peu à peu. Il s'adaptait bien à la forêt et pouvait être laissé en terre jusqu'à 2 ans. En outre, il permettait de nouvelles préparations alimentaires telles que le "pain de manioc" qui pouvait se conserver plus de six mois.

Les conséquences de cette nouvelle agriculture furent profondes car la manioc demande plus de travail de la part des femmes. Ceci eut pour effet d'alourdir leurs tâches. La division sociale du travail fut aussi altérée par cette nouvelle agriculture car la production de nourriture sur les caravanes et le commerce accentua l'utilisation de la force de travail servile.

(1) D'après J. Vansina : "The peoples of the forest". In D. Birmingham et P.M. Martin : History of central Africa - vol.I - Londres, 1983.

**ANNEXE 5 : LISTE DES GROUPEMENTS DE JEUNES LES PLUS IMPORTANTS
(ETUDE AFCA P.99)**

AKONOLINGA

AFEM	6 jeunes
MOUMA	21 jeunes
NDIBI	12 jeunes
NGALA	10 jeunes
TING	15 jeunes
MIMBAMA.....	14 jeunes
ABAM.....	13 jeunes
ETE	10 jeunes

ENDOM

EYEK.....	10 jeunes
TAP	8 jeunes
ZOULOU	10 jeunes
KOUDOUKOMO.....	6 jeunes
MEYEMELA	7 jeunes
MONINGOMBO.....	5 jeunes
EDJOM	12 jeunes

AYOS

MBAKA.....	13 jeunes
SOBIA	6 jeunes
BY.....	8 jeunes

Nom du groupement "bloc cacao"		Effectif	Population (1976)	Hommes	Femmes
1	Ngoubi	13	178	88	90
2	Mbakok	8			
3	Ngondo	18	275	126	149
4	Ate	12	343	168	175
5	Mekomo	9	220	113	107
6	Ondek	12	-		
7	Ekoua	3	-		
8	Medjap	12	293	133	160

Nous avons regroupé dans le tableau ci-dessus les effectifs des groupements SODECAO et les résultats par village du recensement de 1976. On remarquera que trois groupements sur huit ne figurent pas dans le recensement de 1976. Ont-ils été oubliés car éloignés des pistes praticables, ou ont-ils été créés récemment ? Nous l'ignorons.

Il ne semble pas exister de relation directe entre la taille du village et le nombre d'hommes - et les effectifs du groupement SODECAO. Ceci tendrait à valider l'idée selon laquelle la situation du village et principalement son enclavement ont été à l'origine de la création des groupements les plus nombreux. Le village espérant ainsi échapper à une situation difficile.

ANNEXE 6 :
FICHES D'ENTRETIEN AVEC DES GROUPEMENTS D'HOMMES

ANNEXE 6. Appendice 1 :

ENTRETIEN AVEC DES HOMMES DU GROUPEMENT DE MBAKOK

Nom enquêteur : Marina Ogier, Philomène Bomia.

Date : 16 mai.

Lieu : Mbakok.

Entretien :

- . 80 jeunes (1 démissionnaire car habite trop loin).
- . début novembre 1987.
- . superficie 8 ha défrichés, 2 ha abattus.
- . travail de 7 heures à 14 heures.
- . 4 jours de travail par semaine.
- . les femmes aident aux pépinières.

Observations

- . les hommes ont été incités à créer un bloc sous l'impulsion du groupement de Ngoubi (alors que celui-ci ne marche plus).
- . champ à 3 km du village.
- . 8 manoeuvres à 800 F/jour. Crédit SODECAO. Projet : payer 8000 F/ha à la tâche.
- . trop de travail au groupement, pas assez pour les champs personnels.
- . le président du groupement tient une boutique au village.

Remarque sur les incidences

- . les superficies vivrières semblent avoir diminué.
- . arrêt de la chasse.
- . avant concombre : les acheteurs venaient au village puis à cause de la chute des prix en 1987, les acheteurs ne viennent même plus au village.
- . utilisation des revenus.
- . scolarisation.

ANNEXE 6, appendice 2 :

ENTRETIEN AVEC LE GROUPEMENT D'HOMMES DE NGOUBI

Date : 17 mai

Lieu : Ngoubi

Nom enquêteur : Marina Ogier et Philomène Bomia

Entretien groupement d'hommes (groupement de jeunes en voie d'éclatement...)

- . au départ 14 membres, 1 démissionnaire.
- . abattage 13 ha, 12 ha plantés en cacao.
- . proposition SODECAO, vu l'état de la parcelle, de mettre du plantain et en juillet des courges plutôt que du cacao.
- . dette actuelle (décembre 87 à août 88) : 700.000 F CFA.
- . la SODECAO a remis à crédit par membre = 2 plantoirs, 1 pelle, 2 machettes, 4 limes.
- . 4 jours de travail par semaine.

Observations

- . bloc à 6 km du village.
- . chacun d'eux aurait déjà 3 ha de plantation personnelle en moyenne.
- . bloc pas entretenu.
- . pensaient être rémunérés.
- . après entretien, 3 ha en appel d'offre à tout le village.
- . pression de la SODECAO pour la reprise du groupement sinon pas de route.

Bilan et remarques

- . on observe une pression du groupe villageois sur ces jeunes pour la création du groupement et son maintien. L'enjeu est naturellement l'obtention de la route et du forage. A supposer que cette pression soit convaincante, que sera l'avenir du bloc le jour où la route et le forage seront construits ?
- . nous pouvons identifier ici deux causes principales au déclin du groupement :
 - 1 - le fait qu'il soit constitué exclusivement de jeunes : l'isolement d'un "groupe", d'une classe d'âge est artificiel (voir analyse dans le rapport) ;
 - 2 - l'éloignement relatif du bloc (6 km) et les difficultés d'articulation du travail avec celui des autres parcelles induisent des contraintes en travail non maîtrisées.

ANNEXE 6, appendice 3 :

ENTRETIEN AVEC LE GROUPEMENT DU BLOC CACAO DE ATE

Lieu : Ate (antérieurement Akonolinga)

Nord Ouest du département (zone limitrophe du département de la Mefou)

Date : 22 mai 89

Enquêteurs : Equipe DSA

Entretien avec villageois (groupe)

- . échanges traditionnels : chasse, pêche, palmivte contre sel-habits ("kaki").
- . le cacao introduit a motivé les paysans (paiement des impôts).
- . groupement cacao : créé en 1987. Tout le monde n'est pas parti au groupement à cause :

- 1 - "on ne savait pas ce que c'était" ;
- 2 - " le nombre de membre était limité" ;
- 3 - "on attend la création d'un groupement café".

En tout 12 membres. Problème de jeunes plantations : mortalité cause sécheresse (les vieilles plantations demandent moins de travail et rapportent plus d'argent). Par ailleurs, elles sont plus résistantes.

- . commercialisation :

- café : vendu en partie dans le département voisin de la Mefou où la campagne est ouverte plus tôt (cf. route Ate-Akono coupé pendant la saison des pluies. Ouverture avec Nyong et Mfoumou pas avant novembre), les marchés ont lieu tous les jours et non tous les mois comme dans le Nyong et Mfoumou.

Recours à un cousin ou autre pour vendre ainsi.

- café : vendu à Akono. Problèmes conjoncturels généraux (délais usinage et paiement). Existents coxeurs.

- vivriers : passages irréguliers de baillam sallam au village.

- . le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais, parti unique) a instauré un groupe de travail "collectif" de 50 membres et un bloc de 1 ha de palmiers à 21 membres (cf. incitation politique à la diversification par député).

Observations

- . les planteurs du groupement semblent assez jeunes.
- . il existe au moins 1 planteur d'élite au village (6 ha) qui lui ne fait pas partie du groupement.
- . parcelles du bloc : problèmes de défrichage car la main d'oeuvre salariée n'est pas payée.

Commentaires

. dans ce village, il semble que le groupement SODECAO soit constitué de jeunes (ou autres planteurs "peu influents") qui ont "essuyé les plâtres". Tout se passe comme si les autres planteurs attendaient de voir comment ça va tourner...

C'est une des raisons (classiques) pour lesquelles la SODECAO doit persévérer dans cette expérience notamment en fournissant à temps les crédits nécessaires en main d'oeuvre.

ANNEXE 6, appendice 4 :

ENTRETIEN AVEC LE GROUPEMENT DU BLOC CACAO DE MEDJAP

Lieu : Medjap, arrondissement d'Akonolinga.

Date : Mercredi 24 mai 1989.

Enquêteurs : Equipe DSA.

Entretien sur le bloc avec les membres du groupement cacao

. groupement : 12 membres (âges différents) créé depuis 1987. Nom du groupement : YON NAM = les pleurs du village. 13 ha plantés depuis 2 ans dont 1 communautaire (le moins bien entretenu).

Sans ombrage au départ -> repousse de Tremas après brûlis, ombrage léger maintenu par paysans. Traitements insecticides.

. 1er problème évoqué : association de vivriers interdite au début -> travail supplémentaire pour faire vivrier sur d'autres champs (les célibataires ont des problèmes..). Cette interdiction a été levée : normalement, ils vont mettre du concombre cette année (avec les cacaoyers).

. Organisation : certaines tâches sont faites collectivement mais le plus souvent chaque planteur travaille sur sa parcelle (éventuellement avec sa femme). 5 jours par semaine, 7 heures par jour (charge de travail énorme). Les planteurs ont très vite demandé l'individualisation des parcelles au sein du bloc (attribution de différents lots plantés par tirage au sort).

. 2ème problème évoqué : la main d'oeuvre et le crédit de main d'oeuvre. Des ouvriers salariés (villageois) avaient été embauchés pour les pointes de travail, mais la SODECAO n'a pas payé -> ils ne viennent plus -> les membres du groupement manquent de force de travail (coût salarié : au départ 800 F/jour mais ne "foutaient" rien => paiement à la tâche : 16.000 F/ha pour défriche sous-bois, 8.000 F/ha pour l'entretien des jeunes plantations).

. fonctionnement : avec la SODECAO.

En crédit : herbicides (à venir), manoeuvres, outils.

En subvention : abattage plants (cabosses), plastique, produits phyto-sanitaires.

. Le poids de l'innovation technique : les planteurs sont étonnés (et ravis) de voir des fleurs sur les cacaoyers au bout d'un an. Ils s'en déclarent très encouragés (cf. analyse dans le rapport).

Entretiens individuels

. 1er entretien : 32 ans, célibataire. Investit quasiment tout son temps sur bloc, délaisse 1,5 ha de cacayoère semi-intensive (cf. formation SODECAO en 3 ans) vieilles plantations du grand-père -> problèmes de revenus et problèmes d'alimentation (pas de femme, pas de vivriers...). Se nourrit de vin de palme !
Fait de gros efforts et attend beaucoup du bloc cacao avec la SODECAO. Espère 1200 kg/ha (on leur a promis).

En attendant, voudrait soutien financier et alimentaire !

. 2ème entretien : 24 ans, célibataire, "absentéiste" (considéré par l'encadreur comme la "forte tête" du groupement). Avant pêchait de manière lucrative. Puis il a décidé de créer une plantation (plus sur pour les vieux jours). 2 ha de café, puis le bloc cacao du groupement. Mais "le travail est dur et il a mal au dos".. d'où le conflit avec l'encadreur qui l'accuse de retarder le groupe bien que les autres planteurs ne disent rien... Il y a indéniablement une implication personnelle de l'encadreur au regard des objectifs, ce qui se comprend puisqu'il est jugé en fonction des résultats...

Commentaires

. la culture de cacao en bloc et en groupement semble être une expérience acceptée mais douloureuse dont les planteurs attendent beaucoup et à laquelle ils consacrent l'essentiel de leurs efforts. Il sont en quelque sorte condamnés à poursuivre jusqu'au bout et à réussir pour :

- justifier les efforts réalisés jusqu'à maintenant ;
- atteindre le revenu attendu, dont ils ont grand besoin (peu d'autres ressources).

. actuellement : période difficile (effort et vaches maigres).

avenir ? le projet peut réussir s'il respecte les engagements de crédit et subvention.

. les efforts demandés par l'encadreur SODECAO aux paysans sont-ils tous justifiés ? (5 jours pleins par semaine). La norme paraît excessive... car elle n'est pas réalisable ni réalisée.

Le dialogue encadreur-encadré devient donc faux et ne peut donc s'engager sur les vrais problèmes.

. les tentatives de régénération/remplacement/replantation ou tout simplement les entretiens sur vieilles cacayoères sont laissées de côté à cause de la charge de travail sur le bloc. Le bilan sera-t-il positif à court et long terme ?

ANNEXE 7

**FICHES D'ENTRETIENS AVEC DES
GROUPEMENTS DE FEMMES**

ANNEXE 7, appendice 1 :

GROUPEMENT DE FEMMES A MVAN ET MELEN

Date : 27 avril 1989

Lieu : Mvan et Melen

Nom enquêteur : Marina Ogier

Entretien

- . groupement ouvrier de 61 femmes parmi lesquelles 27 travaillent effectivement.
- . arachide, maïs, plantain.
- . groupement de 4 ans.
- . année précédente : courge et 100 sacs d'arachide.
- . défrichage par les femmes, abattage par les hommes, financé par SODECAO.
- . 1 jour de travail par semaine, sarclage en commun.
- . semences = banque SODECAO, restitution à la récolte.

Observations

- . le groupe s'est constitué après un séminaire du ministère de la condition féminine.
- . la délégation commercialise à Akonolinga.
- . les femmes veulent mettre en place des caféiers : 1 ha (SODECAO).

Remarques

- . les recommandations de la SODECAO par rapport à la densité de plantation ne convenaient pas, les femmes ont décidé de les modifier (voir fiche entretien avec la présidente du groupement, notamment sur la fonction des tontines).

ANNEXE 7, appendice 2 :

ENTRETIEN AVEC LE GROUPEMENT DE FEMMES D'ETOL

Date : 27 avril

Lieu : Etol

Noms enquêteurs : Marina Ogie et Philomène Bomia

Entretien

- . 35 femmes.
- . 1 ha de jachère déjà cultivée, 5 ha octroyés (don des hommes en 1988).
- . déjà maïs et arachide, projet bananiers, ananas.
- . date de début du groupement : 1985.
- . l'an dernier, récolte d'un sac de concombre (70 kg).
- . défrichage par les femmes.

Observations

- . main d'oeuvre temporaire des enfants en vacances.
- . les hommes aident au piquetage, mais sont à la commercialisation du café.
- . groupement : "élites" venues de l'extérieur pour grouper les hommes. Les femmes ont fait également leur groupement.
- . commercialisation pour une caisse commune.

Citations des femmes

- . "le groupement féminin a pour but le développement du village".
- . c'est la différence avec les hommes dont les rémunérations cacao sont personnelles.

ANNEXE 7, appendice 3 :

ENTRETIEN AVEC LES FEMMES DU GROUPEMENT D'ATONG

Lieu : Atong

Date : 16 mai 1989

Noms enquêteurs : Marina Ogier et Philomène Bomia

Entretien avec un membre du groupement de femmes

- . 9 femmes.
- . démarrage du groupement 3 mois auparavant.
- . 2 ha.
- . 2 jours de travail par semaine.
- . plantain, maïs.
- . terrain : don du chef du village.
- . défrichage par les femmes.
- . technique du piquetage (SODECAO).
- . aide SODECAO : tronçonneuse, essence.
- . les femmes ont financé l'abattage.
- . rejets de bananiers : crédit SODECAO.

Observations

- . commercialisation sur place, car transport trop cher.
- . présidente = commerçante.
- . 2 femmes du groupement ont leurs propres caféières.
- . ne savent pas encore ce qu'elles feront de l'argent de la vente.

ANNEXE 7 - Appendice 3 (suite)

Détails sur l'origine et le fonctionnement du groupement

Chacune des 9 femmes a naturellement son propre ou ses propres champs de vivriers. Pour l'instant, toutes continuent ainsi sans modifier les superficies ou les soins à ces champs.

Le champ collectif vient donc en surplus de travail, réparti sur 2 jours, le lundi et le vendredi, jusqu'à 15 heures.

Avant le groupement "SODECAO", ces femmes avaient déjà l'habitude de s'entraider. La SODECAO a donc joué une fonction de "réveil" pour passer d'un groupement de travail à un groupement de production.

Les femmes orientent nettement la fonction du champ collectif vers la vente, d'où le choix du plantain qui se commercialise bien.

Les femmes vendent au village, aux revendeurs avec lesquelles elles prennent rendez-vous.

Elles ne savent pas encore comment utiliser l'argent du groupement. Les ventes individuelles servent à financer la scolarité des enfants et les achats de vêtements.

Note sur l'histoire du café et du cacao dans le village selon les femmes du groupement

Café : après 1945, et les travaux forcés, un homme du village est revenu des plantations européennes avec du café.

Cacao : les premières cacaoyères sont venues avec les femmes bulu qui les ont apportées lorsqu'elles sont venues se marier au village. Ce fut le début du cacao.

ANNEXE 8 :

QUELQUES ELEMENTS SUR LA FILIERE CAFE RASSEMBLES PAR VISITES D'USINES ET ENTRETIENS AVEC DES NEGOCIANTS.

Le café cerise est décortiqué par des petites unités de transformation dont on appelle les propriétaires des "usiniers". Il s'agit en fait de décortiqueuses plus ou moins sophistiquées, de capacité variable. Une "usine" en possède 1 ou 2.

Volume traité par usinier et par campagne :

- un "gros" : 500 tonnes (2 machines) ;
- un "petit" : 80 à 100 tonnes.

Ces usines sont affiliées par contrat annuel à des négociants qui vont leur préfinancer les achats aux planteurs. Par ailleurs, les négociants peuvent posséder 1 ou plusieurs usines.

Financement de la filière :

ONCPB -> banque -> exportateur -> usinier.

Outre le fonds de roulement, l'exportateur paye également la licence de l'usinier.

La rémunération de l'usinier serait descendue de 40 F/kg à 25 F/kg (selon un usinier du Haut Hyong).

Chaque négociant-exportateur dispose d'un quota accordé par l'ONCPB.

La concurrence entre les usiniers implique qu'ils rendent de nombreux services aux planteurs :

- crédit d'écolage, d'habitat, de funérailles pour fidéliser la clientèle (crédit informel, par bons, d'une efficacité apparemment exemplaire).
- services tel que livraison de matériel de construction au village.

La forte et réelle concurrence n'exclut pas les pratiques de coxage (sous-paiement du produit), notamment cette année compte-enu des problèmes de financement de la filière café.

ANNEXE 9

ENDETTEMENT DES GROUPEMENTS AU 30/06/1988

Effectif	Petit matériel	Main d'oeuvre	Total
13 Ngoubi	198.250	517.200	715.450
8 Mbakok	122.000	370.000	492.000
18 Ngondo	289.750	436.000	725.750
12 Ate	183.000	916.400	1.099.400
9 Mékomo	137.250	1.019.200	1.156.450
12 Ondeck	183.000	967.200	1.150.200
3 Ekoua	30.000	542.400	572.400
12 Medjap	183.000	696.800	879.800
87	1.326.000	5.465.200	6.791.000

Par membre : $6.791.000 : 87 = 78.000$

ANNEXE 10

BUDGETS DE PLANTATION CACAO COMBINANT :

- 2 hypothèses de prix ;
- 2 hypothèses des coûts du travail ,
- 4 hypothèses de rendement

Eléments pour la lecture des tableaux "budgets"

Op. cultura = Opérations culturales

Petit matér = Petit matériel

égourm.tail = égourmandage, taille

engrais com = engrais complet

traits antimirides.lin = traitements antimirides, lindane + fuel,
1 litre lindane + 1 litre de fuel = 1945 FCFA

traits pouriture br = traitements pouriture brune,
sachets de ridomil à 195 F = 3900 F

traits orth, = traitements orthène

Cash-flow/h = cash-flow / ha

Cash-flow/J = cash-flow / jour de travail
= productivité nette de la journée de travail

Cout prod. = cout de production

* les chiffres à droite du libellé "après déduction subventions Etat" donnent les résultats tels qu'il peuvent apparaitre au producteur compte-tenu des subventions de l'Etat.

1

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
1000	400	400000

Charges

Op. cultur et intrant	nb jour	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout tot opération
Petit maté	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tai	8	1300	10400	0	0	0	10400
engrais co	6	1300	7800	125	720	90000	97800
traits antmirides,li	4	1300	5200	1945	4	7780	12980
traits pouriture br. Ridomil	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
traits ort sac 50 kg				6000	1	6000	6000
travaux divers	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entret	53	1300	68900			126580	195480
Récolte, écabossage	62	800	49459	0	0	0	49455
TOTAL CHARGES	115		118359			126580	244939

Cash-flow/ha sans MD	273420	après	309800
avec M.O	155061	déduction	191441
		subventions	
Cash/flow/jour travail	2381	intrants	2795
Cout prod.	245		209

Produits

rendt/ha prix unit prod.brut
1000 250 250000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	8	1300	10400	0	0	0	10400
engrais com	6	1300	7800	125	720	90000	97800
traits antimirides.lin	4	1300	5200	1945	4	7780	12980
traits pouriture brune Ridomil	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
traits orth sac 50 kg				6000	1	6000	6000
travaux div	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entreti	53	1300	68900			126580	195480
Récolte, écabossage	62	800	49459	0	0	0	49459
TOTAL CHARGES	115		118359			126580	244939

ash-flow/h sans M.O.	123420	après	159800
avec M.O.	5061	déduction subventions	41441
ash/flow/J	1075	Etat	1442
out prod./	245		209

2

Produits

rendt/ha
1000prix unit prod.brut
250 250000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1000	8000	0	0	0	8000
eqourm.tail	8	1000	8000	0	0	0	8000
engrais com	6	1000	6000	125	720	90000	96000
traits antimirides.lin	4	1000	4000	1945	4	7780	11780
traits pouriture brune Ridomil	24	1000	24000	3900	6	23400	47400
traits orth sac 50 kg				6000	1	6000	6000
travaux div	3	1000	3000	0	0	0	3000
S/T Entreti	53	1000	53000			126580	179580
Récolte, écabossage	62	600	37094	0	0	0	37094
TOTAL CHARGES	115		90094			126580	216674

Dash-flow/h sans M.O.	123420	après	158600
avec M.O.	20961	déduction subventions	56141
Dash/flow/J	1075	Etat	1431
Cost prod./	229		194

3

Produits

rendt/ha prix unit prod.brut
800 400 320000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	8	1300	10400	0	0	0	10400
engrais com	6	1300	7800	125	720	90000	97800
traits antimirides,lin	4	1300	5200	1745	4	7780	12980
traits pouriture brune	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
Ridomil							
traits orth sac 50 kg				6000	1	6000	6000
travaux div	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entreti	53	1300	68900			126580	195480
Récolte. écabossage	50	800	40047	0	0	0	40047
TOTAL CHARGES	103		108947			126580	235527

cash-flow/h sans M.O.	193420	après	229800
avec M.O.	84473	déduction	120853
		subventions	
cash-flow/J	1877	Etat	2320
cout prod./	294		249

4

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
800	250	200000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	8	1300	10400	0	0	0	10400
engrais com	6	1300	7800	125	720	90000	97800
traits antimirides,lin	4	1300	5200	1945	4	7780	12980
traits pouriture brune Ridomil	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
traits orth sac 50 kg				6000	1	6000	6000
travaux div	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entreti	53	1300	68900			126580	195480
Récolte, écabossage	50	800	40047	0	0	0	40047
TOTAL CHARGES	103		108947			126580	235527

Cash-flow/h sans M.O.	73420	après	109800
avec M.O.	-35527	déduction subventions	853
Cash/flow/J	712	Etat	1108
Cout prod./	294		249

4

Produits		rendt/ha	prix unit	prod.brut				
		800	250	200000				
Charges								
Op. cultura et intrants		nb .jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér		0	0	0	5400	1	5400	
desherbage		8	1000	8000	0	0	0	8000
egourm.tail		8	1000	8000	0	0	0	8000
engrais com		6	1000	6000	125	720	90000	96000
traits antimirides,lin		4	1000	4000	1945	4	7780	11780
traits pouriture brune		24	1000	24000	3900	6	23400	47400
Ridomil								
traits orth sac 50 kg					6000	1	6000	6000
travaux div		3	1000	3000	0	0	0	3000
S/T Entreti		53	1000	53000			126580	179580
Récolte, écabossage		50	600	30035	0	0	0	30035
TOTAL	CHARGES	103		83035			126580	209615
ash-flow/h	sans M.O.	73420	après	108600				
	avec M.O	-19627	déduction	15553				
			subventions					
ash/flow/J		712	Etat	1096				
out prod./		275		231				

5

5

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
400	400	160000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total operation
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbège	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	4	1300	5200	0	0	0	5200
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides.lin	4	1300	5200	1945	4	7780	12980
traits pouriture brune Ridomil	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entreti	43	1300	55900			36580	92480
Récolte, écabossage	27	800	21224	0	0	0	21224
TOTAL CHARGES	70		77124			36580	113704

Cash-flow/h sans M.O.	123420	après	159800
avec M.O.	46296	déduction	82676
		subventions	
Cash/flow/J	1775	Etat	2439
Cout prod./	284		193

6

Produits

rendt/ha prix unit prod.brut
400 250 100000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	4	1300	5200	0	0	0	5200
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides,lin	4	1300	5200	1945	4	7780	12980
traits pouriture brune Ridomil	24	1300	31200	3900	6	23400	54600
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	3	1300	3900	0	0	0	3900
S/T Entreti	43	1300	55900			36580	92480
Récolte, écabossage	27	800	21224	0	0	0	21224
TOTAL CHARGES	70		77124			36580	113704

Cash-flow/h sans M.O.	63420	après	99800
avec M.O.	-13704	déduction	53876
		subventions	
Cash/flow/J	912	Etat	1523
cout prod./	284		193

6

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
400	250	100000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	5400	1	5400	
desherbage	8	1000	8000	0	0	0	8000
egourm.tail	4	1000	4000	0	0	0	4000
engrais com	0	1000	0	125	0	0	0
traits antimirides,lin	4	1000	4000	1945	4	7780	11780
traits pouriture brune Ridomil	24	1000	24000	3900	6	23400	47400
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	3	1000	3000	0	0	0	3000
S/T Entreti	43	1000	43000			36580	79580
Récolte, écabossage	27	600	15918	0	0	0	15918
TOTAL CHARGES	70		58918			36580	95498

Cash-flow/h	sans M.O.	63420	après	98600
	avec M.O	4502	déduction	63682
			subventions	
Cash/flow/J		912	Etat	1505
Cout prod./		239		151

7.0

Produits

rendt/ha prix unit prod.brut
200 400 80000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
égourm.tail	0	1300	0	0	0	0	0
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides,lin	2	1300	2600	1945	2	3890	6490
traits pouriture brune Ridomil	10	1300	13000	3900	3	11700	24700
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	2	1300	2600	0	0	0	2600
S/T Entreti	22	1300	28600			18590	47190
Récolte, écabossage	15	800	11812	0	0	0	11812
TOTAL CHARGES	37		40412			18590	59002

cash-flow/h sans M.O.	61410	après	79600
avec M.O.	20998	déduction	52188
		subventions	
cash-flow/J	1670	Etat	2290
cout prod./	295		204

8

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
200	250	50000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	0	1300	0	0	0	0	0
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides.lin	2	1300	2600	1945	2	3890	6490
traits pouriture brune	10	1300	13000	3900	3	11700	24700
Ridomil				6000	0	0	0
traits orth sac 50 kg				0	0	0	0
travaux div	2	1300	2600	0	0	0	2600
S/T Entreti	22	1300	28600			18590	47190
Récolte, écabossage	15	800	11812	0	0	0	11812
TOTAL CHARGES	37		40412			18590	59002

Cash-flow/h sans M.O.	31410	après	49600
avec M.O.	-9002	déduction	22188
		subventions	
Cash/flow/J	854	Etat	1427
Cout prod./	295		204

8 bis

Produits

rendt/ha	prix unit	prod.brut
200	250	50000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1000	8000	0	0	0	8000
egourtail	0	1000	0	0	0	0	0
engrais com	0	1000	0	125	0	0	0
traits antimirides, lin	2	1000	2000	1945	2	3890	5890
traits pouriture brune Ridomil	10	1000	10000	3900	3	11700	21700
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	2	1000	2000	0	0	0	2000
S/T Entreti	22	1000	22000			18590	40590
Récolte, écabossage	15	600	8859	0	0	0	8859
TOTAL CHARGES	37		30859			18590	49449

Cash-flow/h sans M.O.	31410	après	49000
avec M.O	551	déduction	28141
		subventions	
Cash/flow/J	854	Etat	1409
cout prod./	247		159

Produits			
	rendt/ha	prix unit	prod.brut
cacao	200	400	80000
autres			30000
TOTAL			110000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	0	1300	0	0	0	0	0
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides,lin	2	1300	2600	1945	2	3890	6490
traits pouriture brune	10	1300	13000	3900	3	11700	24700
Ridomil				6000	0	0	0
traits orth sac 50 kg				0	0	0	2600
travaux div	2	1300	2600	0	0	0	
S/T Entreti	22	1300	28600			18590	47190
Récolte, écabossage	15	800	11812	0	0	0	11812
TOTAL CHARGES CACAO	37		40412			18590	59002
récolte autres produits	15	800	12000	0	0	0	12000
TOTAL CHARGES	52		52412			18590	71002
RESULTAT CACAO							
Cash-flow/h sans M.O.		61410	après	79600			
avec M.O.		20998	déduction	52188			
			subventions				
Cash/flow/J		1670	Etat	2290			
Cout prod./		295		204			
RESULTATS CACAO + AUTRES							
Cash-flow/h sans M.O.		91410		109600			
avec M.O.		38998		57188			
Cash/flow/J		1766		2202			
Cout prod./		205		114			

10
8

Produits

	rendt/ha	prix unit	prod.brut
cacao	200	250	50000
autres			30000
TOTAL			80000

Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit mater	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1300	10400	0	0	0	10400
egourm.tail	0	1300	0	0	0	0	0
engrais com	0	1300	0	125	0	0	0
traits antimirides.lin	2	1300	2600	1945	2	3890	6490
traits pouriture brune Ridomil	10	1300	13000	3900	3	11700	24700
traits orth sac 50 kg				6000	0	0	0
travaux div	2	1300	2600	0	0	0	2600
S/T Entreti	22	1300	28600			18590	47190
Récolte, écabossage	15	800	11812	0	0	0	11812
TOTAL CHARGES CACAO	37		40412			18590	59002
récolte autres produits	15	800	12000	0	0	0	12000
TOTAL CHARGES	52		52412			18590	71002

RESULTAT CACAO

Cash-flow/h sans M.O.	31410	après	49600
avec M.O.	-9002	déduction	22188
		subventions	

Cash/flow/J	854	Etat	1427
-------------	-----	------	------

Cost prod./	295		204
-------------	-----	--	-----

RESULTATS CACAO + AUTRES

Cash-flow/h sans M.O.	61410		79600
avec M.O.	8998		27188

Cash/flow/J	1186		1600
-------------	------	--	------

Cost prod./	205		114
-------------	-----	--	-----

10

Produits				
cacao	rendt/ha		prix unit	prod.brut
	200		250	50000
autres				30000
TOTAL				80000

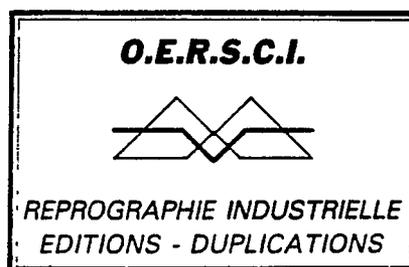
Charges

Op. cultura et intrants	nb jours	cout unit travail	cout travail	cout unit intrants	quantité intrants (*)	cout intrants	cout total opération
Petit matér	0	0	0	3000	1	3000	
desherbage	8	1000	8000	0	0	0	8000
egourm.tail	0	1000	0	0	0	0	0
engrais com	0	1000	0	125	0	0	0
traits antimirides,lin	2	1000	2000	1945	2	3890	5890
traits pouriture brune Ridomil	10	1000	10000	3900	3	11700	21700
traits orth sac 50 kg		1000		6000	0	0	0
travaux div	2	1000	2000	0	0	0	2000
S/T Entreti	22	1000	22000			18590	40590
Récolte, écabossage	15	600	8859	0	0	0	8859
TOTAL CHARGES CACAO	37		30859			18590	49449
récolte autres produits	15	600	9000	0	0	0	9000
TOTAL CHARGES	52		39859			18590	58449

RESULTAT CACAO

Cash-flow/h sans M.O.	31410	après	49000
avec M.O	551	déduction	28141
		subventions	
Cash/flow/J	854	Etat	1333
Cost prod./	247		159
RESULTATS CACAO + AUTRES			
Cash-flow/h sans M.O.	61410		79000
avec M.O	21551		39141
Cash/flow/J	1186		1526
Cost prod./	142		54

*Office d'Édition de la Recherche Scientifique
et Coopération Internationale*



*Parc Modulopolis H 1 Zone Euromédecine
Montpellier 67.52.20.05*